ADMINISTRATION — REDACTION
98, rue Georges, Ottawa
Tél: Rideau 514

4, rue Langevin, Hull
Tél: Sherwood 3925

LE DROIT

SEUL QUOTIDIEN FRANCAIS D'OTTAWA ET DE HULL

DEMAIN
PLUTOT FROID
MAXIMUM HIER 40
MINIMUM (NUIT) 20
A 8 H. CE MATIN.................... 24

22e Année — No 71

OTTAWA LUNDI 25 MARS 1935

Le numéro: 2 sous

Tous les regards sont tournés vers Berlin

LES FINANCIERS SUIVENT DE PRÈS LES DÉLIBÉRATIONS

PROTECTION POLICIÈRE ACCORDÉE À L'HÔPITAL DAFOE

POURPARLERS ENTRE ANGLAIS ET ALLEMANDS

Une première conférence a déjà été tenue entre Hitler et Sir J. Simon.

DEUX HEURES

Un personnage officiel anglais s'attend à ce que l'Allemagne demande la parité.

LES PERSPECTIVES

(Presse Canadienne)

BERLIN, 25. — Des hommes d'Etat anglais et allemands ont tenu aujourd'hui une conférence de huit heures interrompue seulement pendant le temps du diner. Ils se sont entretenus des questions de sécurité et l'Allemagne a aussi fait connaître ses intentions. Un bref communiqué dit que les discussions ont porté sur certains aspects du communiqué anglo-français du 3 février. Les conversations seront reprises demain.

(M. K. Whiteleather — Droits réservés 1935 par la Presse Associée.)

BERLIN, 25.—Le chancelier Hitler, qui a tenu aujourd'hui une conférence avec Sir John Simon, a, dit-on, inssité sur le fait que l'Allemagne a besoin d'une armée et d'une marine assez puissantes pour exercer le contrôle dans la Baltique, de même qu'une flottille aérienne adéquate, afin de défendre l'ouest de l'Europe contre l'invasion des bolchévistes russes.

(Presse Canadienne)

Tous les autres développements de la situation européenne sont aujourd'hui relégués à l'arrière-plan, et les chefs politiques ont les yeux sur Berlin, où les représentants de Grande-Bretagne tiennent une conférence avec le chancelier Hitler à la Wilhelmstrasse.

La première conversation entre Hitler et Sir John Simon, secrétaire des affaires étran-

(Suite à la 5e page)

LES NOUVELLES RELIGIEUSES

MONTREAL, 25 — Mgr Joseph-A.-H. Blaquière, P.D.,Th., curé de Saint-Pierre à la Vernière, îles de la Madeleine, actuellement à Montréal pour quelque temps, a fait le jeudi 14 mars une envolée en avion des îles de la Madeleine à l'île du Prince-Edouard et a accompagné S. Exc. Mgr Joseph-A. O'Sullivan évêque de Charlottetown, à London et à Toronto pour assister au sacre de Mgr Ralph-Hubert Dignan, évêque du Sault-Sainte-Marie, puis à l'intronisation de Mgr James-Charles McGuigan, archevêque de Toronto. Dimanche Mgr Blaquière a été l'hôte de M. Henri Lafaille, de Notre-Dame-de-Grâce.

• • •

RETOUR DU R.P. de MONTIGNY

MONTREAL, 25—Le R. P. Alphonse de Montigny, c.s.c., secrétaire particulier de Son Excellence Mgr Alfred Lepailleur, c.s.c., évêque de Chittagong, est revenu du Bengale où il a fait de l'apostolat pendant treize ans.

Le Père de Montigny est venu d'outre-mer à bord de l'Empress of Canada, de la ligue du Canadien Pacifique. Il est arrivé à Montréal samedi..

Le R. P. Alphonse de Montigny est le frère du R. P. Jean de Montigny, c.s.c., professeur au Collège de Saint-Laurent.

ON PARLE DE L'ENLÈVEMENT DES JUMELLES

Par auto et par avion, des promoteurs songeraient à enleve les petites Dionne.

L'HON. D.-A. CROLL

(Presse Canadienne)

TORONTO, 25. — Dans les cercles de Queen's Park aujourd'hui on a entendu parler d'une histoire venue du nord à l'effet qu'il y aurait complot pour enlever les cinq jumelles Dionne de leur maison-hôpital à Callander, Ont. en se servant de l'auto et de l'aéroplane — pour libérer les fillettes de la tutelle et du contrôle du gouvernement ontarien afin de les faire exploiter par des promateurs des Etats-Unis.

Le gouvernement, rapporte-on, s'est inquiété au point d'accorder, jour et nuit, une protection policière à l'hôpital Dafoe.

Des exploitateurs américains, réalisant la valeur immense de la promotion des seules cinq jumelles en vie, ont été invités à prendre le risque advenant le succès du complot et si la santé des bébés leur permettait de résister aux dangers d'une fuite à travers la frontière.

On croit comprendre que les ravisseurs voulaient faire un voyage en auto de 150 milles, de Callander au Sault Ste-Marie, sur la frontière nord du Michigan et de l'Ontario, où un avion les auraient attendus. Le soir venu, les bébés seraient placés dans l'avion et emportés aux Etats-Unis.

L'hon. David-A. Croll, ministre du bien-être public, a dit que la garde policière a été placée à l'hôpital "pour la protection des bébés". Il n'a pas voulu élaborer sa déclaration.

La législation donnant au gouvernement provincial le contrôle sur les fillettes, doit être signée aujourd'hui par le lieutenant-gouverneur. Si les fillettes avaient été enlevées de la province avant l'approbation, la loi n'aurait pas eu de valeur.

A LA RECHERCHE DU "LONGBIRD"

Il est en détresse à 115 milles de la N.-Ecosse.

(Presse Canadienne)

Halifax, 25.— 2 bateaux sont partis aujourd'hui d'Halifax à la recherche du vapeur Longbird, en détresse à 115 milles au large de la Nouvelle-Ecosse. Le cotre Preventor a reçu ordre de se rendre au sud de Chebouctou Head, et il a été suivi du remorqueur Franklin. Des messages de sans fil ont été envoyés du bateau américain Kerlew disant a voir signalé hier le petit vaisseau, parti depuis 19 jours de Hamilton, Bermudes, pour New-York.

Le Longbird a été engagé dans une série de tempêtes.

Législature de la C. B. prorogée

VICTORIA, 25.— La législature de la Colombie-Anglaise a été prorogée samedi, après une session de six semaines. La question principale discutée à la législature fut celle de la construction d'un pont de $4.000.000 sur la rivière Fraser. La mesure a été adoptée.

LES INONDATIONS DANS L'ARKANSAS

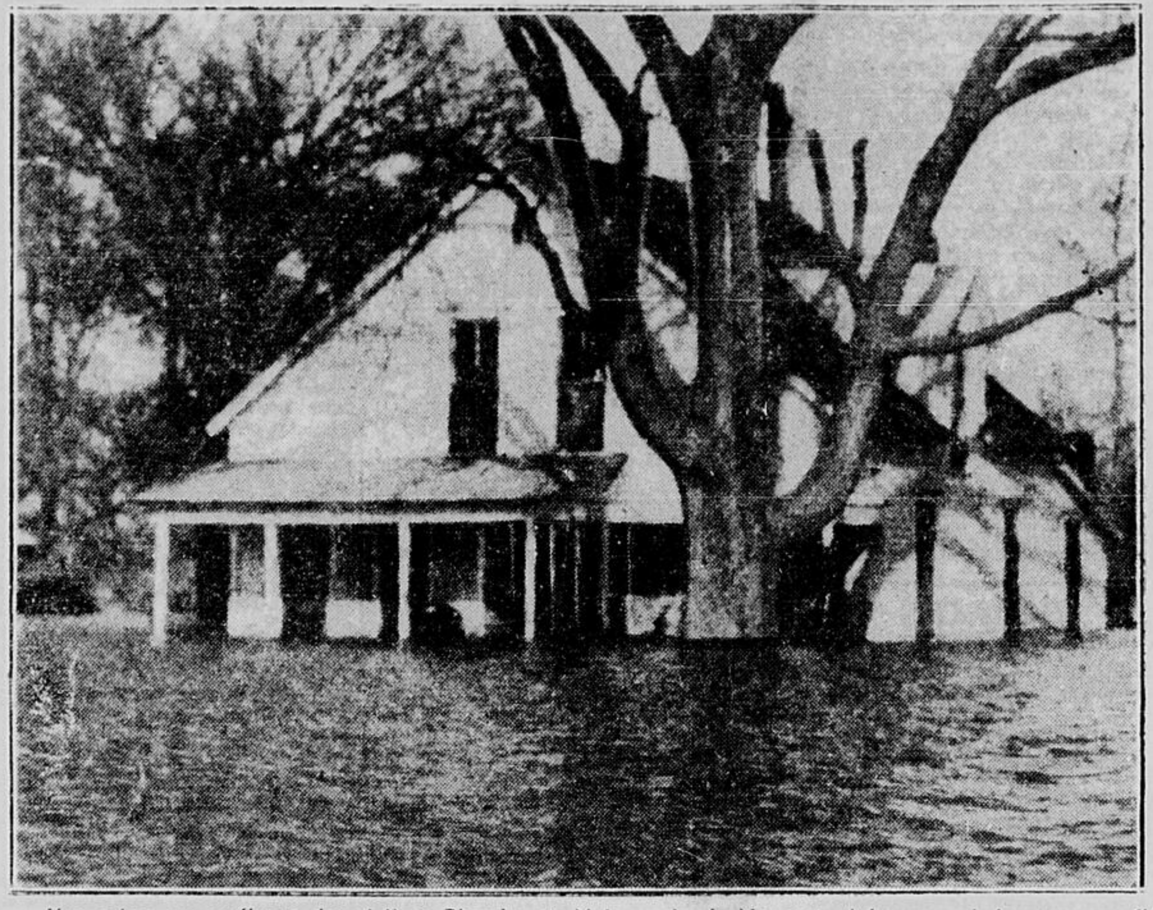

Une scène au confluent des rivières Blanche et Noire, près de Newport, Arkansas, où les eaux gonflées des rivières ont chassé des centaines de personnes de leurs maisons. L'eau a monté encore de six pieds, au-dessus du niveau que nous voyons dans la gravure ci-haut, après que celle-ci eut été prise.

UN INCENDIE A FAIT PÉRIR SIX PERSONNES

Le feu se déclare hier au club Rendez-Vous, près de Morton Grove, banlieue de Chicago.

DES BLESSES

(Presse associée)

CHICAGO, 25— Six personnes ont été brûlées à mort et un grand nombre ont été bessées hier dans un incendie au club Rendez-Vous, près de la banlieue de Morton Grove. Plusieurs personnes cherchèrent une porte de sortie et furent piétinées.

Un automobile tenta de sauver les infortunés en faisant irruption avec son auto dans la direction du bâtiment.

Les morts sont: Mlle Arlene Harvey, de Niles Center; J. Cocker, de Cedar Radips; F. R. R. Anderson d'Eau Claire, Wisconsin; Wolfe, de Chicago; Mlle Helen Johnson, de Duluth; J. Krosek, de Chicago.

Dix-sept personnes ont été transportées à 'hôtal Envron 40 autres subirent des traitements d'urgence.

L'aucuns croient que le feu a été allumé par une cigarette jetée négligemment.

SA MAJESTE EST ATTAQUEE

DES MANIFESTANTS D'ECOSSE CRIENT "A BAS LE ROI"

(Presse canadienne)

GLASGOW, 25. — Des attaques verbales ont été faites hier contre le Roi et le gouvernement par 70.000 manifestants d'Ecosse, mais il n'y a eu ni désordres ni arrestations. La foule, précédée de drapeaux et de bannières, fit une procession et tint une assemblée à la salle Kelvin. On entendit des cris de "A bas le Roi." "A bas le gouvernement national?" L'ordre fut rétablit par 1.900 policiers.

Contrefaçon de pièces de monnaie

ST-THOMAS, Ont., 25 — Quatre hommes sont sous la garde de la police locale, à la suite d'une descente pendant laquelle des pièces de cinquante sous furent onfisquées. Ce sont: F. Craig, autrefois de Toronto, H. Millard, J. Rice et J. Crandall, tous de St-Thomas. Des policiers de la ville, des agents de la police fédérale et le détective R. McMaster, de Toronto, prirent part à une descente. Deux hommes que McMaster arrêta précédemment à Toronto à la suite du vol d'un automobile fournirent des renseignements sur le compte des quatre hommes. Ils déclarèrent qu'ils conduisirent quelques hommes de Toronto dans l'automobile et furent payés en pièces de cinquante sous. L'examen de quelques-unes de ces pièces révéla le fait qu'elles étaient contrefaites.

UN INCENDIE A UN MAGASIN

(Presse canadienne)

SAULT STE-MARIE, 25.— Un incendie allumé par une explosion a causé des dommages d'au moins $60.000 au magasin de la Soo Jobbing Co., de cette ville. Un commis fut presque suffoqué par la fumée. Les pertes sont compensées par les assurances.

MÉDAILLE DE L'ACADÉMIE DÉCERNÉE À M. DAVIAULT

M. Raymond Brugère remet samedi la médaille de la langue française à M. Pierre Daviault.

L'Académie française a décerné à M. Pierre Daviault, traducteur des Débats à la Chambre des communes, la médaille de la Langue française, pour ses ouvrages sur la traduction intitulés: l'Expression juste en traduction et Questions de langage.

A la demande de son ministre des Affaires étrangères, et au nom de l'Institut de France, le ministre de France au Canada, M. Raymond Brugère, a remis cette médaille à M. Daviault, samedi dernier.

Notre estimé concitoyen est le président du Cercle Littéraire et Scientifique de l'Institut Canadien.

Le "Droit" est heureux de le féliciter chaleureusement.

Pierre Daviault

S, SISCOE NON ENCORE TROUVÉ

Un grand nombre d'aéroplanes le recherchent, lui et son compagnon.

(Presse canadienne)

MONTREAL, 25— Quatre autres aéroplanes sont partis aujourd'hui de l'aéroport St-Hubert pour le nord de la province de Québec, afin de chercher S. E. Siscoe, magnat de mines, et son pilote, le capitaine T. Wrathall, perdus depuis mardi dernier dans les bois de la vallée de la Gatineau. D'autres avions se sont mis auparavant à la recherche des deux hommes.

Sur la fin de la semaine, les avions à la recherches des aviateurs ont été engagés dans des tempêtes de neige et de vent.

On entretient de grandes craintes sur le sort des disparus. On présume qu'ils ont dû faire une descente forcée et la question qu'on se pose est celle de savoir s'ils ont été blessés.

Une escarmouche de frontières

DES TROUBLES ENTRE ITALIENS ET ETHIOPIENS

ROME, 25— Un communiqué officiel du gouvernement annonce aujourd'hui une nouvele escarmouche entre Italiens et Ethiopiens, pendant la nuit du 23 mars, ainsi que la mort d'un Ethiopien. Les troubles éclatèrent aux frontières de l'Erythrée et de l'Ethipoie.

EXTRADITION DE K. P. MURRAY

Un mandat à cette fin est accordé par le secrétaire d'Etat américain.

Presse Associée

WASHINGTON, 25. — Un mandat en vue l'extradition de K.-P. Murray, accusé d'avoir enlevé John S. Labatt, brasseur de London, Ont., a été accordé samedi par le secrétaire d'Etat. Ce mandat a été demandé par le gouvernement canadien.

Presse Canadienne

TORONTO, 25. — C.-R. Magone, du ministère du procureur féneral d'Ontario, a déclaré que le mandat en vue de l'extradition de Murray n'avait pas encore été reçu par le ministère.

Un projet de secours adopté

WASHINGTON, 25. — Les chefs de l'administration des Etats-Unis sont prêts à soumettre à une conférence entre la chambre des représentants et le sénat le bill de secours de $4.860.000.000 du président Roosevelt, adopté samedi par le sénat à un vote de 68 à 16. Des pouvoirs discrétionnaires sont accordés au président Roosevelt, adopté samedi par le sénat à un vote de 68 à 16. Des pouvoirs discrétionnaires sont accordés au président Roosevelt selon qu'il le jugera nécessaire pour mettre ses projets à exécution.

LE DROIT

a le plaisir de présenter aujourd'hui à ses lecteurs

MONSIEUR PITCHE

Dans une série d'aventures humoristiques

(Voir à la page 9)

LES FARDEAUX IMPOSÉS PAR LES PROVINCES

Les fardeaux imposés au gouvernement canadien par les provinces, d'après des commentaires de journaux anglais.

LE CREDIT

(Presse canadienne)

LONDRES, 25. — Les journaux qui font des Commentaires sur les budget canadien attirent l'attention de leurs lecteurs sur le fardeau financier imposé au gouvernement par suite des besoins des provinces. Le Times et le Morning Post font mention de l'amélioration du commerce étranger.

Dit le Morning Post: Au cours de l'année, il y a eu relèvement progressif de l'état de dépression mais malheureusement les améliorations apportées dans le commerce étranger et les affaires en général n'ont par apporté de grandes améliorations aux finances publiques. Le surplus apparent est illusoire et l'état des finances des provinces et des municipalités est encore moins satisfaisant. Malgré tout, le crédit du Canada demeure dans un état satisfaisant.

D'après le Times, l'état des finances est devenu difficile par suite de la nécessité de maintenir le crédit des provinces de l'oues.t

PAS DE DANGER D'INONDATION SUR LA RIDEAU

Pour la première fois depuis des années, les riverains ne sont pas incommodés.

A BILLINGS BRIDGE

La rivière s'est dégagée plus tôt que d'habitude cette année. La débâcle de la glace s'est produite en fin de semaine. Avec le temps chaud, l'eau circulera librement d'un bout à l'autre. La crue était de huit à dix pieds au-dessus de l'écluse à Hog's Back. L'inondation la plus importante s'est produite juste au sud du pont Hurdman sur le chemin de la rivière, près de la ferme Hurdman. Sur une distance d'une cinquantaine de pieds, la route principale est recouverte d'un pied d'eau ou plus. Le chemin conduisant à la ferme Hurdman est aussi recouverte.

La glace commence à partir vis-à-vis Ottawa-Est et Ottawa-Sud. A Long Island, elle devait se mettre en mouvement aujourd'hui ou demain.

LA RIVIERE NATION

La crue des eaux de la Nation, qui avait causé une inondation près du pont Cass près Winchester et qui sévissait ailleurs vendredi,, semble terminée pour la saison. Le prise est passé.

Pour la première fois depuis nombre d'années, la crue printanière et la débâcle de la rivière Rideau ne cause pas de craintes chez les riverains aux endroits habituellement inondés. A Hurdman's Bridge, selon M. M.-C. Ladouceur, les routes sont à sec jusqu'à date. Dans la région de Billings' Bridge, c'est la même chose, selon M. Carman Guest, greffier du canton de Gloucester.

Les gens qui habitent les cottages le long de la rivière près de Billings' Bridge et qui sont ordinairement obligés d'aller vivre ailleurs durant la crue printanière, sont encore dans leurs maisons. Une équipe de la ville a dynamité un chenal dans ce district au début de la semaine dernière.

"A moins de pluies torrentielles ou d'une période soutenue de temps plus chaud, on peut dire qu'il n'y aura pas d'inondation cette année", dit-on au bureau du canton de Gloucester.

Le chenal des chutes Rideau au parc Strathcona est ouvert pour de bon.

Futur cabinet de Belgique

BRUXELLES, 25. — Le Dr Paul von Zeeland est à consulter les chefs politiques belges dans ses efforts pour former un gouvernement dont l'objectif sera l'union nationale et la reconstruction économique. Le roi Léopold III l'a invité la semaine dernière à former un ministere.

S. E. Mgr Gagnon se porte mieux

SHERBROOKE, 25 — Son Exc. Mgr Gagnon, évêque de Sherbrooke, est en bonne voie de guérison, après une maladie de plus d'une semaine.

AME DU CONGRES

S. H. CAMILIEN HOUDE, C.M.G. Chevalier de la Légion d'Honneur et maire de Montréal, qui a organisé le congrès de quatre-vingt-dix maires canadiens, actuellement en séance à Montréal.

PROCÈS À PARIS DE CES 21 SOI-DISANT ESPIONS

M. et Mme B. Bercowitz et M. et Mme G. Switz sont du nombre.

QUATRE SEMAINES

(Presse Associée)

PARIS, 25.—M. et Mme Benjamin Bercowitz, Canadiens naturalisés de Montréal, et dix-neuf autres défendeurs subissent actuellement leur procès sous accusation d'espionnage, après avoir été détenus en prison pendant plusieurs mois. Au nombre de leurs prétendus complices se trouvent M. et Mme Gordon Switz, d'East Orange, N.J. Les Switz furent interrogés les premiers et ce fut ensuite au tour des Bercowitz.

Bercowitz, soi-disant chef d'un groupe, a dit être marchand et demeurer à Montréal. On croit que le procès durera quatre semaines.

RECEPTION A Mgr McGUIGAN

SON EXCELLENCE EST RECUE PAR PLUS DE 17.500 PERSONNES.

(Presse Canadienne)

TORONTO, 25 — Plus de 17.500 fidèles du diocèse de Toronto ont fait une réception à leur nouvel archevêque, Son Exc. Mgr J. C. McGuigan, aux Maple Leaf Gardens. Des dignitaires ecclésiastiques et des représentants de seize monie. Dans son allocution, Mgr monie. Dans son allocution, Mgr McGuigan déclara qu'il suivrait les traces de son prédécesseur, feu Mgr McNeil.

Aucun danger de guerre immédiate

L'OPINION DE V. BARTLETT, REDACTEUR AU LONDON NEWS CHRONICLE.

(Presse Canadienne)

TORONTO, 25. — Vernon Bartlett, rédacteur étranger du London News Chronicle et du magazine World, n'entrevoit pas le danger d'une guerre européenne, a-t-il déclaré dans un discours prononcé ici samedi. Il n'y a pas, dit-il, de réel danger d'une guerre européenne avant huit à neuf ans. La plupart des dictateurs européens parlent peut-être beaucoup de guerre en temps de paix, mais quand le danger réel se produit, ils se taisent, sachant bien que la guerre est impopulaire.

LES 77 ANS DE L'HON. CHAPAIS

QUEBEC, 25. — L'hon. sénateur Thomas Chapais a célébré samedi le 77e anniversaire de sa naissance. Le sénateur est aussi conseiller législatif.

90 MAIRES DU CANADA SONT À CE CONGRÈS

Convoqués à Montréal par M. Houde, les maires étudient les taux d'intérêt.

PENDANT DEUX JOURS

Les gouvernements adopteraient les recommandation des municipalités.

M. WENIGE PRESIDE

(Presse Canadienne)

MONTREAL, 25. — Les institutions financières suivent de près les délibérations du congrès national des maires qui s'est ouvert aujourd'hui à Montréal et qui durera deux jours. Un des principaux sujets à l'étude est la diminution des taux d'intérêt sur les obligations municipales.

Environ 90 maires venus des Maritimes au littoral du Pacifique se sont réunis ici pour résoudre le problème des frais que coûte aux municipalités l'assistance-chômage. La conférence espère prendre une attitude tranchée sur la question afin que les gouvernements, fédéral et provinciaux, aident las municipalités à défrayer l'aide aux sans-travail.

(Suite à la 5e page)

Petites Dépêches

Demande de réparations

LEVIS, 25. — La Chambre de Commerce de Lévis a adopté une résolution demandant à la commission du port de Québec d'entreprendre immédiatement les travaux de réparations du quai Gilmour de Lévis. Des centaines de sans travail de la rive sud pourraient être employés à ces travaux.

Vol de $1.500

TORONTO, 25. — Des voleurs ont volé la somme de quinze cents dollars en argent et en chèques d'un magasin à chaînes de cette ville.

Mort de ses brûlures

LONLON, Ont., 25. — L. Wauchaush, un Indien, est mort hier à l'hôpital Victoria, des brûlures qu'il s'est faites le 20 mars en versant du pétrole dans un poêle. Il y eut explosion et le pétrole jaillit sur lui.

(Presse Canadienne)

TORONTO, 25. — La pressio est élevée dans la région de la bai d'Hudson et le Yukon mais elle es très basse dans les provinces d l'ouest. Une légère dépression es concentrée au sud des grands lacs e une tempête à Terre-Neuve a amené de forts vents sur l'Atlantique. L temps est plutôt froid depuis l'Ontario en gagnant l'est. Il a fait dou dans l'ouest, mais le temps se fa plus froid dans le nord de l'Alberta

PRONOSTICS

Vallée de l'Outaouais et haut d St-Laurent. — Vents du nord-est beau et plutôt froid. Mardi. Vents d l'est; partiellement nuageux, san grands changements.

Maximum hier. 40
A 8 h. ce matin: Dawson, 22 sou
Minimum (nuit) 20
0; Aklavik, 12 sous 0; Fort Simpson 8 sous 0; Fort Smith, 18; Princ Rupert, 30; Victoria, 36; Kamloop 30; Jasper, 28; Calgary, 26; Edmonton, 24; Prince Albert, 38; Churchil 4; Winnipeg, 32; Moosonee, 8 sou 0; S. S. Marie, 28, London, 32; Toronto, 34; Kingston, 28; **Ottawa**, 2 Montréal, 22; Doucet 18 sous Québec, 16; Saint John, 22; Moncton, 22; Halifax, 24; Charlottetown 24; Détroit, 36; New-York, 44.

RALLIEMENT SCOUT DES MIEUX RÉUSSIS À ALEXANDRIA, ONT.

Son Excellence Mgr Couturier présente des croix de bravoure aux scouts Thauvette et Poirier. — Discours du R. P. Landry, O.P., d'Ottawa.

(Spécial au Droit)

ALEXANDRIA, ONT, 25. — La première troupe scoute d'Alexandria sous la direction du maître de poste P. Poirier, scoutmestre, et du chapelain, M. l'abbé J.-A. Brunelle, a remporté un vif succès en matinée et en soirée, vendredi, à la salle Alexandre.

Le programme fit salles combles.

Le clou de la soirée fut la présentation de croix de bravoure du Scoutisme par Son Excellence Mgr Félix Couturier, O. P. évêque d'Alexandria, à deux membres de la troupe: le chef de troupe Donat Thauvette pour avoir sauvé Raymond Sauvé d'une noyade, le 13 juin dernier, et le second de patrouille Bruno Poirier pour avoir aussi sauvé d'une noyade un frère-scout, Réal Gagnon, le 7 juillet.

Les discours sur le scoutisme catholique furent prononcés par Mgr Couturier, le R. P. Landry O. P. d'Ottawa et M. l'abbé G. Cochet de Cornwall. Tous formulèrent le voeu que les adhésions au mouvement se fassent de plus en plus nombreuses parmi nos écoliers. C'est une merveilleuse école de formation.

La première troupe est de la paroisse du Sacré-Coeur d'Alexandria. Elle comprend des groupes junior et sénior. La fanfare des jeunes du Sacré-Coeur fit les frais de la musique sous l'habile direction de l'abbé Brunelle. Il y eut série de monologues, chants scouts et chansons du terroir. La mise en scène était artistique. Les décors donnaient l'effet d'un camp scout durant la soirée. Bref, tous ceux qui participèrent au programme méritent des félicitations.

On nie la rumeur d'un coup d'État en Autriche

La rumeur que le prince de Stahremberg se serait proclamé régent.

(P. C. — Havas)

PARIS, 25.—La rumeur d'un prétendu coup d'Etat en Autriche par le prince Ernest de Stahremberg, vice-chancelier, est niée cet aprés-midi dans des nouvelles de Vienne. La rumeur circulait que le prince s'était proclamé régent à la suite de la démission du président Wilhelm Miklas. Le journal l'Intransigeant a appris de Roumanie qu'une rumeur en ce sens circulait d ce pays.

Au cours des mois récents, on fait courir le bruit que la monarch serait restaurée en Autriche et qu l'archiduc Othon, de la famille d Habsbourgs, monterait sur le trôn

Radio-Concerts

Les programmes et les renseignements radiophoniques que nous publions nous sont transmis par les postes et les compagnies de radio. S'il arrive qu'un programme ne soit pas irradié à l'heure mentionnée ou qu'un renseignement soit inexact, Le Droit n'en peut être tenu responsable.

COMEDIENNE

HELEN TROY, comédienne, sera au programme irradié ce soir à 8 heures 30 sur le réseau NBC (WJZ). Prendront part également Ben KLASSEN, ténor; Rita Lane, soprano; et l'orchestre de M. Willson.

CA ET LA

La conférence des maires canadiens à Radio-Canada

Les postes de Radio-Canada radiodiffuseront lundi soir prochain, 25, de 9h. 30 à 10 heures, quelques-uns des discours qui seront prononcés à la conférence des maires. S. H. le maire Camillien Houde, président de cette conférence, est au nombre des orateurs. Ces assises se tiendront à Montréal et c'est par le poste CRCM que les discours seront radiodiffusés.

C'est ainsi que les maires Simpson, de Toronto, Queen, de Winnipeg, J. W. Brittain, de St-Jean, N. B., Andrew Davidson, de Calgary, C. Rink, de Regina, S. Kennedy, de Charlottetown, E. J. Cragg, d'Halifax et G. G. McGeer, de Vancouver, entretiendront chacun pendant quelques instants les radiophiles de la question du chômage, des oeuvres de secours, du rôle des provinces et de celui du fédéral en face de ce grave problème de l'heure, des systèmes d'action sociale préconisés, etc. Les orateurs, suivant le désir exprimé par le président, S. H. le maire Houde, devront s'affranchir de toute partisannerie dans leurs débats et s'en tenir strictement à l'objet de la conférence. Toutes les stations de Radio-Canada feront le relais de cette émission.

• • •

LA PETITE HISTOIRE

La Petite Histoire que dirige M. Robert Choquette, à Radio-Canada, a élaboré, pour la semaine du lundi, 25, le programme suivant:

Lundi, 25, à 8 heures p. m., Promenade à l'île Sainte-Hélène.

Mardi, 26 à 8 heures p. m. Causerie du R. P. Théophile Hudon, S. J. sur Edouard Paré, journaliste.

Mercredi, 27, à 8 heures p. m. Causerie du chanoine Adélard Harbour, curé de la Basilique de Montréal, sur Monseigneur Ignace Bourget.

Vendredi, 29, à 8 heures 15 p. m. Le vieux Québec, avec M. Damase Potvin et Aimé Plamondon.

• • •

RADIO - THEATRE

Les artistes dramatiques de Radio-Canada joueront le lundi, 25 à 10 heures p. m., "Jean-Marie" d'André Theuriet, avec Mme Thiéry, M. Albert Duquesne, etc. Cette émission est dirigée par Léopold Houlé.

• • •

- BABILLAGE - CAPRICE -

H.-Rooney Pelletier, directeur des programmes de Radio-Canada, à Montréal, dont la nouvelle émission "Babillage-Caprice" a suscité des commentaires élogieux par tout le Dominion, prépare d'autres programmes intéressants pour la saison printanière. L'émission "La Chanson de Paris", sera remplacée par le toujours populaire Trio Lyrique. D'autres émissions de premier ordre seront présentées de CRCM dans un avenir rapproché. L'émission Babillage-Caprice ne durera qu'une demi-heure ce soir, soit de 9h. à 9h. 30. La balance de l'heure sera consacrée aux discours des maires réunis en congrès à Montréal. On entendra encore ce soir l'orchestre dirigé par M. J.-H. Gagnier; Mlle Jeanne Desjardins, soprano, et le quintette de voix mixtes.

• • •

Radio-Canada présente sur son réseau de l'est à 6 heures 30, ce soir, un autre concert par le fanfare du Royal 22ième Régiment, de Québec, dirigée par le capitaine Charles O'Neil.

• • •

L'émission "Sous Bois" avec orchestre et solistes, sera présentée d'Edmonton à 8 heures ce soir, par le réseau national de Radio-Canada.

• • •

La commission de Radio annonce qu'à partir du 30 mars les messages au nord canadien, irradiés tous les samedi soirs, seront relayés de CRCO, Ottawa, au lieu de CRCT, Toronto. Cette émission, connue sous le nom de "Le messager du Nord", irradié à 11h. 30 p. m., a permis le samedi, 2 mars, à William Irwin, de Windsor d'avoir des nouvelles de son fils, David, domicilié dans une cabane de glace de la région du lac Baker, Territoire du Nord-Ouest. M. Irwin s'inquiétait de son fils. Il reçut de bonnes nouvelles dans un message relayé du nord, via Churchill.

• • •

Radio-Canada présente sur son réseau de l'est, à 7 heures 15, ce soir, le premier d'une nouvelle série de programme, relayée de London, Ont., et préparé par l'Université de l'Ouest d'Ontario. L'émission de ce soir fera entendre l'Orchestre du Little Theatre.

• • •

Lucrezia Rori, la célèbre soprano, sera encore entendue à 9 heures ce soir au réseau CBS-WABC. L'orchestre de André Kostelanetz et un ensemble vocal sont aussi au programme.

• • •

Nelson Eddy, baryton connu, chantera au cours du concert irradié à 8 heures et 30 ce soir par le réseau NBC-WEAF. On entendra aussi l'orchestre de William Daly et un choeur mixte.

• • •

La fanfare de l'armée américaine dirigée par le capitaine William-J. Stannard donnera un concert à 6 heures ce soir au réseau NBC-WJZ.

PROGRAMMES DETAILLES

CAROL DEIS

Carol Deis, soprano, présentera le programme suivant à 6 heures 30 ce soir sur le réseau NBC (WEAF).

Si mes vers avaient des ailes . . . . Hahn
Homing . . . . Del Riego
Berceuse chinoise . . . . . Bowers
If I love again . . . . . . Oakland

• • •

NELSON EDDY

Nelson Eddy, baryton, se fera entendre ce soir à 8 heures 30 sur le réseau NBC (WEAF). Il sera accompagné d'un orchestre et d'un choeur sous la direction de William Daly.

The very thought of you . . choeur
O belle nuit . . . . Eddy
You and the night and the music . . . . Eddy
Stay as sweet as you are . . choeur
Rondo . . . . orchestre
Le trompette . . . . Eddy
Il Balen . . . . Eddy
Goin' home . . . Eddy et choeur

• • •

BABILLAGE-CAPRICE

A cause de la conférence des maires dont les discours seront radiodiffusés, à 9 h. 30, lundi soir, 25, l'émission de Babillage-Caprice ne durera qu'une demi-heure. Ce soir, à 9 heures, sur le réseau national de Radio Canada.

1—"Philharmonic Echoes" . . .
L'orchestre
2—Frère Jacques, ...
Le quintette
3—Sérénade . . . . . élaboration de Radio-Canada.
L'orchestre, le quintette et les solistes.
4—"Live in Bloom" . . . . Robin et Rainger
"Fare thee well Annabelle" . . . . Alie Wrubel
L'orchestre
5—T'aimer, te chérir, t'adorer . . . . Léojac
Le quintette
6—Quatre minutes de valse . élaboration de Radio-Canada
Le quintette et l'orchestre
7—Fenêtre fleurie . . . . M. Ponce
Edgar Herring, xylophoniste et l'orchestre.
8—"A trip to Italy" . . élaboration de Radio-Canada
Le quintette, l'orchestre et les solistes.

C'EST UNE QUESTION D'INTÉRÊT MUTUEL

Que le service de tramway soit d'une nécessité absolue dans cette ville, la chose est si évidente à tout le monde qu'il ne saurait y avoir de discussion là-dessus. MEILLEUR sera le service, plus il vous aidera et sera important pour vous.

L'O. E. R. désire que VOUS ayez un aussi bon service de tram qu'il y ait dans n'importe quelle ville du continent nord-américain . . . . même actuellement, les standards maintenus sont hauts de façon remarquable.

Par dessus tout, les améliorations et les extensions de service dépendent de la simple question d'argent — l'argent perçu sur les tramways, quelques sous à la fois.

Plus vous voyagerez en tramway — plus vous leur permettrez de vous aider — meilleur deviendra le service qu'on pourra vous offrir à vous et à tout le monde.

Vous avez tout à gagner en voyageant plus souvent en tramway parce qu'il en coûte moins en tramway que par toute autre méthode de transport. Si vous voyagez plus souvent, le revenu additionnel pourra être affecté aux améliorations.

Et voilà! C'est une question D'INTERET MUTUEL. Plus nous nous aidons les uns les autres, plus nous nous aidons nous-mêmes.

VOYAGEZ AVEC VOS AMIS ET SOURIEZ!

La Cie des Tramways d'Ottawa

RADIO-CAUSERIES DE L'U. C. C.

Poste CKAC à 1 h. 15 p. m.
Lundi, 25 mars: M. Stéphane Boily: A propos de la viande d'agneau.
Jeudi, 28 mars: M. R. M. Pucet: Cours à Domicile de l'U. C. C.
Samedi, 30 mars: M. J.-E. Laforce: Colonisation.
Poste CRCM à 7 h. p. m.
Mardi, 26 mars: Dialogue sur la Colonisation par l'abbé Ouellet.
Jeudi, 28 mars: Dialogue sur la Colonisation par l'abbé Ouellet.

ENTRE AUTRES CE SOIR . . .

6.00—Chansons françaises (CRCM)
6.15—Plaisir de Paris (CRCM)
6.30—Carol Deis, soprano (NBC-WEAF) — (V.P.D.)
7.15—Les Cavaliers (CRCM)
Le curé du village (CKAC CKCH)
8.00—Syrup Symphonies (CKAC-CPCP)
Sous Bois (CRCM)
8.30—Ben Klassen, ténor, Rita Lane, soprano, (NBC-WJZ).
Opéra léger — (KDKA)
Nelson Eddy, baryton. — (NBC-WEAF-CFCF) (V.P.D.)
9.00—Frank Parker, ténor. (NBC-WEAF)
Luerezia Bori, soprano, (CBS-WABC)
Babillage Caprice (CRC)
9.30—Gertrude Niesen (CBS-WABC)
10.15—Jean Forget, pianiste (CKAC

LES GRANDS RESEAUX

CCR

5.00—Marches militaires.
5.15—L'orchestre du Ritz-Carlton, ainsi que Mme Dupuis-Becker, soprano.
5.45—Pronostics de la température.
5.47—Cotes des Bourses de Montréal et de New-York.
6.00—Annonce de l'heure.
6.02—Chansonnettes françaises.
6.15—Plaisirs de Paris.
6.30—La fanfare du Royal 22ième Régiment, sous la direction du Capt. O'Neill.
7.00—Annonce de l'heure.
7.02—La Renaissance campagnarde.
7.15—Introduction à l'art musical, sous les auspices de l'Université Western.
7.30—Billy et Pierre — sketch humoristique.
7.45—Service de nouvelles, en français et en anglais, pour les radiophiles des centres ruraux.
8.00—La Petite Histoire: Promenade a l'île Sainte-Hélène.
8.15—Sous Bois — programme français des Prairies.
8.30—"Black Horse Tavern".
9.00—Babillage-Caprice, sous la direction de J. J. Gagnier.
9.30—Conférence des maires canadiens; discours par S. H. le Houde, etc.
10.00—Radio - Théâtre: "Jean - Marie".
10.30—L'orchestre de Joe DeCourcy, de l'hôtel Windsor.
10.45—Radio-journal (bilingue)
11.00—Annonce de l'heure.

• • •

NBC ET CBS

5.00—Kay Foster, chansons (NBC) WEAF WMAQ.
L'heure des Aventures (CBS) WABC.
Al Pearce et sa troupe (NBC) WJZ WENR.
5.15—El Chico — Revue espagnole (NBC) WJZ WENR.
Doris Loraine et Norm Sherr (CBS) WISN WBBM.
Tom Mix (NBC) WEAF.
5.30—Alice in Orchestralia (NBC) WEAF WMAQ.
Jack Armstrong (CBS) WABC.
Singing Lady (NBC) WJZ.
5.45—Dick Tracy (CBS) WABC WBBM
Ivory Stamp Club (NBC) WEAF WMAQ.
6.00—Nouvelles: Musique de danse (NBC) WEAF.
Buck Rogers (CBS) WABC.
La fanfare de l'armée américaine (NBC) WJZ WENR.
6.15—Bobby Benson et Sunny Jim (CBS) WABC WBBM.
Orchestre Kogen (NBC) WEAF.
Tom Mix (NBC) WMAQ WTMJ.
6.30—The Shadow (CBS) WABC KLRA.
Nouvelles: Carol Denis, soprano (NBC) WEAF.
6.45—Lowell Thomas (NBC) WEAF.
Desert Kid (NBC) WEAF.
7.00—Amos 'n' Andy (NBC) WJZ WENR.
The Economic Effects of Taxation (NBC) WEAF.
Myrt et Marge (CBS) WABC WISN.
7.15—Just Plain Bill (CBS) WABC.
Plantation Echoes (NBC) WJZ WENR.
Drame "The Black Chamber" (NBC) WEAF WMAQ.
7.30—"The O'Neills" (CBS WABC.
Easy Aces (NBC) WEAF WMAQ.
Red Davis (NBC) WJZ WENR.
7.45—Boake Carter (CBS) WABC WBBM.
L'oncle Ezra (NBC) WEAF.
Dangerous Paradise (NBC) WJZ WENR.
8.00—Diane and her Life Saver (CBS) WABC WBBM.
Orchestre Himber (NBC) WEAF WMAQ.
Orchestre Jan Garber (NBC) WJZ WLS.
8.15—Edwin C. Hill (CBS) WABC WBBM.
8.30—La revue de Kate Smith (CBS) WABC WBBM.
Carefree Carnival (NBC) WJZ WLS.
Nelson Eddy, baryton (NBC) WJZ WLS.
9.00—André Kostelanetz et Orchestre. Lucrezia Bori, soprano (CBS) WABC WBBM.
Les tziganes (NBC) WEAF WMAQ.
Minstrel Show (NBC) WJZ WLS.
9.30—La musique chez les Haydns — Otto Harbach, Orchestre Goodman (NBC) WEAF.
The Big Show, Gertrude Niesen (CBS) WABC WBBM.
Les acteurs de Princess Pat (NBC) WJZ WENR.
10.00—The Contented Program (NBC) WEAF WMAQ.
Orchestre Wayne King (CBS) WABC WBBM.
Little Jackie Heller (NBC) WJZ WENR.
10.15—Spécial (NBC) WJZ.
10.30—Lilac Time. Le chanteur nocturne (CBS) WABC.
Le forum national de la radio (NBC) WEAF WENR.
L'union hébraique américaine (NBC) WJZ.
11.00—"Four Aces of: Bridge". Orchestre Glen Gray (NBC) WABC.)
Orchestre Hal Kemp (NBC) WEAF.
Orchestre Jack Denny (NBC) WJZ.
11.15—Jesse Crawford, Organiste (NBC) WEAF WMAQ.
11.30—Orchestre Gus Arnheim (CBS) WABC.
Orchestre Stan Myer (NBC) WEAF.
Ink Spots: Orchestre Jolly Coburn (NBC) WJZ.
11.45—Orchestre Arnheim (CBS) WABC.
12.00—Orchestre Herbie Kay (CBS) WABC.
Orchestre Cummin (NBC) WEAF
Shandor, violoniste; Orchestre Davis (NBC) WJZ.
12.30—Orchestre Renard (CBS) WABC.
Orchestre Leonard Keller (NBC) WEAF.
Orchestre de danse (NBC) WEAF

Soulage les Reins

Si les affections des reins ou la faiblesse de la vessie vous contraignent de vous lever la nuit, vous rendent nerveux, vous étourdissent, si vous souffrez du rhumatisme, de démangeason ou d'acidité, essayez l'ordonnance d'un médecin, Cystex (Sisstex). Doit mettre fin à votre malaise dans les 8 jours ou votre argent vous sera remboursé. Seulement 75c dans les pharmacies.

Une Ravissante Robe 36 à 48

Publié par

Laura I. BALDT, A. M.

Plusieurs années durant, professeur adjoint des Arts domestiques, Collège des Instituteurs, Université Columbia, N.-Y.

Une leçon illustrée de confection de robes accompagne chaque patron.

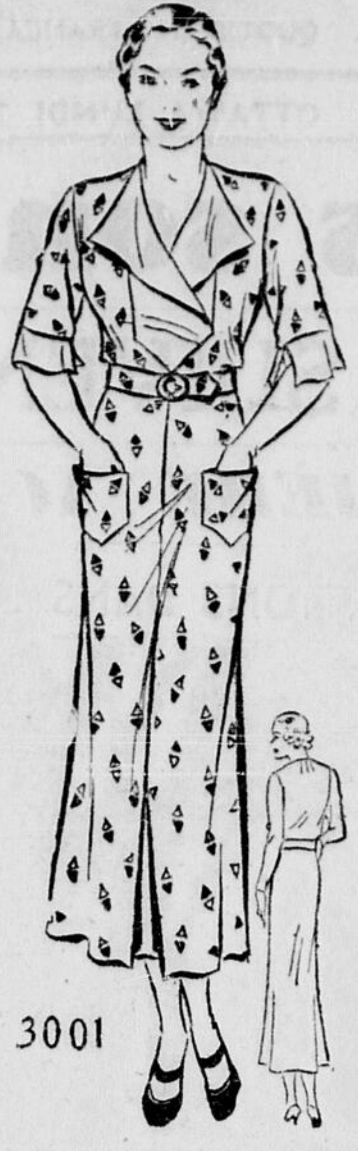

3001

Voici une seyante robe de cotonnade genre tailleur, avec beaucoup de charme féminin. Le veston et les revers déguisent l'ampleur du corsage et produisent un joli contraste. La couture au centre de la jupe donne l'Iluson de la sveltesse. Il y a un pli coup de pied qui facilite la marche.

Le style No. 3001 se présente dans les tailles 36, 38, 40, 42, 44, 46 et 48 pouces de buste. La taille 36 exige 3 1-4 verges d'un tissu de 39 pouces avec 1 1-8 verges d'un tissu opposition de 39 pouces.

Envoyez 20 sous en timbres ou argent (argent de préférence) pour le patron. Ecrivez lisiblement votre adresse et le numéro du style. N'oubliez pas de mentionner la taille que vous désirez.

Notre nouveau livret de modes du printemps est publié. Il est joliment illustré en couleur. Voyez les nouvelles conceptions printanières. Soyez au fait des nouveaux tissus Commencez votre jardin suivant un plan bien agencé. Confectionnez plusieurs chics nouveaux vêtements à peu de frais.

Le livret de modes ne coûte que 15 sous. Le livret et le patron ensemble 35 sous.

Adressez vos commandes au Services des Modes, Journal "Le Droit", Ottawa, Ontario.

HORAIRE

Lundi, 25 mars, 1935

POSTES CANADIENS

CRCO—OTTAWA—800

8.00—Déjeuner.
12.00—Programme musical
12.30—Causerie.
1.00—Orchestre Rex Battle.
1.30—Blattnerphone.
5.00—Les chefs-d'oeuvres de la musique.
5.30—Tante Marie.
5.45—Musique de chambre.
6.15—Oncle Jerry.
6.30—Fanfare du 22e.
7.00—Orchestre Fogarty.
7.15—"Pour aimer la musique".
7.30—Billy et Pierre.
7.45—Bouquet du printemps.
8.00—Orchestre — E. Trudel.
8.30—Sketch.
9.00—Babillage — Caprice.
La Conférence des maires canadiens.
10.00—The Young bloods of Beaver-Bend.
10.30—Orchestre De Courcy.
10.45—Les nouvelles
11.00—Orchestre Fogarty.

CKCH—HULL—1210

8.00—Le cadran musical
8.30—Intermède.
10.30—Pour Vous, Mesdames.
11.30—Disques.
12.00—Ottawa et Hull en parade
12.45—Chansonnettes françaises.
5.45—Thé dansant
6.00—Heure du crépuscule.
6.30—Fanfare du 22e.
7.00—Renaissance campagnarde (Radio-Etat).
7.15—Le curé du village.
7.30—Radio-concert.
7.45—Radio-journal.
8.00—Le grenier de Grand'Maman.
8.30—Spécial.
9.00—Babillage — Caprice.
10.00—Radio-théâtre (Radio-Canada).
10.30—Studio.
10.45—Radio-Nouvelles (Radio-Canada)
11.00—Orchestre du Standish Hall.

CKAC—MONTREAL—730

5.15—Musique militaire.
5.30—Programme du foyer.
6.15—Tangos.
6.25—Heure récréative
7.00—Ligue de la Sécurité.
7.15—Le curé de village.
7.45—Les deux copains.
8.00—Orchestre Trudel et solistes.
8.30—Radio-Théâtre.
9.00—Spécial
9.30—Variétés.
10.00—Les gradués de McGill.
10.20—Jean Forget, pianiste.
10.30—Hockey.
11.00—Sport.
11.05—Musique de danse.

CFCF—MONTREAL—600

5.15—El Chico — Revue espagnole.
5.30—Chant.
6.00—Revue métropolitaine.
6.30—Bourse.
7.00—Oncle Troy.
7.15—A annoncer.
7.45—The Star Boarder.
8.00—Orchestre Trudel et Solistes.
8.30—Richard Crook.
9.00—Spécial.
9.30—White Cap Boys.
9.45—Orchestre Lajoie.
10.00—Contented Hour.
10.30—Le Docteur X.
10.45—A être annoncé.
11.00—Les nouvelles.
11.15—Jesse Crawford, organiste.
11.30—Orchestre de la Terrasse.

CKCO—OTTAWA—1010

6.00—Danses.
6.15—Variétés.
6.30—Airs vifs.
6.45—Orchestre.
7.00—Orgue.
7.30—Studio.
7.45—A être annoncé.
8.00—Sous bois (CCR).
8.30—Les Gondoliers — (CCR).
9.00—Melville Watson, baryton.
9.30—René Marier, violoniste.
9.45—B. Wengal, mezzo-soprano.
10.00—Pianiste.
10.15—Le vieux philosophe.
10.30—Orchestre du Gatineau.

Mardi, 26 mars, 1935

POSTES CANADIENS

CRCO—OTTAWA—880

7.45—Programme religieux.
8.00—Déjeuner.
9.00—Valsee
9.30—Musique de danse.
10.00—"Les amis".
10.30—Mme Aitkin et H. Lapp
11.00—Orchestre.
11.30—Variétés
12.00—"Easy Quarters".
12.15—Programme du midi.
1.00—Blattnerphone.
1.30—Orchestre de Rex Battle.
5.00—Fanfare
5.30—Concert
5.45—"Just now in Britain".
6.00—Variétés.
6.15—Les événements commentés.
6.30—"Understanding Music" — H. Barlow.
6.55—G. Ketiladze, pianiste.
7.15—"Pour aimer la musique".
7.30—Billy et Pierre.
7.45—The Melody Boys.
8.00—"Bizzareries musicales".
8.30—"Half Round the Clock" (Dé-
9.00—Au clair de la lune avec les trois pierrettes.
9.30—Orchestre symphonique de Cleveland.
10.30—Orchestre Watson.
10.45—Nouvelles.
11.00—F. Harrison, organiste.

CKCO—OTTAWA—1010

6.00—Concert.
6.15—Nouveautés.
6.30—Airs vifs.
6.45—Orchestre.
7.00—Orgue.
7.15—Orchestre de danse.
7.30—A être annoncé.
7.45—F. Mulligan, alto.
8.00—Musique du vieux temps.
8.30—Banjo. Les frères La Fortune.
8.45—G. Fairbairn, soprano,
9.00—Musique hawaienne.
9.15—Mary Slade, chansons populaires.
9.30—Melody Maids.
10.00—Orchestre danse.
10.30—Orchestre du Glenlea

CKCH—HULL—1210

8.00—Le cadran musical.
8.30—Intermède
10.30—Pour Vous, Mesdames.
11.30—A la bonne heure.
12.00—Disques.
12.30—Pianiste.
12.45—Chansons françaises.
1.15—Intermède
5.45—Thé dansant.
6.00—L'heure du crépuscule.
6.45—Marianne chante.
7.00—Causerie de l'U. C. C. (Radio-Etat).
7.15—Le curé de village.
7.30—Studio.
7.45—Nouvelles (Radio-Canada).
8.00—Musique et musiciens d'hier.
8.15—Radio-Carnaval
8.45—Causerie.
9.00—"Au clair de la lune avec les trois pierrettes.
9.30—Spécial.
9.45—Vivian Potter.
10.00—Studio.
10.15—Orchestre du Standish Hall.
10.45—Radio-Journal (Radio-Canada).

CKAC—MONTREAL—730

5.30—Programme du foyer.
6.15—Musique classique.
6.25—Heure récréative.
7.00—Nouveautés
7.15—Le curé du village.
7.30—L'homme du rêve.
7.45—Sketch —par Fred et Albert.
8.00—Heure provinciale
9.00—Radio-roman.
9.30—Tribune de l'air.
9.45—Musique de danse.
10.00—Variétés
10.30—Musique de danse.
11.00—Sport
11.05—Musique de danse

CFCF—MONTREAL—600

6.00—Défilé métropolitain.
6.30—Bourse.
7.00—Oncle Troy
7.15—A être annoncé
7.30—Orchestre De Courcy.
7.45—The Star Boarder
8.00—Orgue.
8.30—Petit forum.
9.00—"May we present"
9.30—Orchestre symphonique de Cleveland.
10.00—Radio-théâtre.
11.00—Hockey.
11.02—Les nouvelles.
11.15—"Voice of Romance".

Carnet Mondain

Le Chargé d'affaires japonais à Ottawa et Madame Itsuo Coto ont reçu à un dîner de vingt couverts samedi soir.

• • •

Le colonel H.-C. Osborne se rendra à Toronto pour le concours régional du festival dramatique. Il portera la parole à l'une des soirées du festival, au Hart House.

• • •

Madame Pierre de L. Boal reviendra cette semaine de Washington où elle a passé quelque temps.

Madame Ross-W. Gray, épouse du député de Lambton-ouest aux Communes, est retournée à sa résidence, à Sarnia, après avoir passé quelque temps à Ottawa.

• • •

Madame H.-G.-D. Crerar a donné une réception et un thé samedi soir, dans la suite Québec du Château Laurier, en l'honneur de sa fille, Peggy.

• • •

Mademoiselle Berthe Delisle et Mademoiselle Théo Delisle, de Montréal, étaient les invitées de Mademoiselle Germaine Bruyère en fin de semaine.

• • •

Le député W.-F. Garland et Madame Garland ont reçu en fin de semaine à leur résidence, avenue Parkdale, en l'honneur d'un groupe de visiteurs sessionnels. Présidaient à la table de thé, Mesdames W.-A. Gordon, T.-G. Murphy, R.-J. Manion, R.-B. Hanson, Robert Weir, Hugh-A. Stewart et George Spotton. Les assistantes étaient Mesdemoiselles Lena McLure, Mary Quinn, Florence MacDonald, Norah Perley, Nell Maloney, Mary Bowen, Isobel Garland et Madame Horace Donnelly.

• • •

Dans votre course aux emplettes dégustez notre appétissant lunch et notre délicieux thé d'après-midi Venez les essayer. Apportez chez vous une boite de nos savoureuses friandises pour les enfants. Karson's, 49, rue Rideau. Rid. 3254.

Le Carnet du Cinéma

LUNDI, 25 MARS 1935

Pour tous, aujourd'hui et demain, au Français, au Rideau et au Régent.

Accepté pour adultes: au Capitol et au Centre.

Un mot de l'"Or", au Laurier, demain avec l'"Ecole des Contribuables."

L'or interprété par Brigitte Helm et Pierre Blanchar raconte comment un jeune savant vengea la mort de son maitre, le découvreur d'une formule pour fabriquer de l'or en détruisant l'usine souterraine d'un banquier qui avait volé au malheureux son infernale recette. Le dénouement prend la forme d'un cataclysme et durant deux heures le spectateur se croira transporté dans un univers actral. Il verra sous ses yeux du plomb fondre, couler, ruisseler pour le changer en filament d'or. Aussi il verra les désastres mondiaux qu'une telle invention apportera et enfin il assistera au désastre final qui engloutira dans le fou génial responsable et victime à la fois de son rêve de déséquilibré.

Début du film français en 1935 au Rideau, le 10 avril, avec le pur chef-d'oeuvre: "La Chanson de l'Adieu".

V. B.

Désappointement singulier

DEINIOLEN, Carnarvonshire, pays de Galles, 25. — David Williams, 18 ans, devint aveugle lorsqu'il n'était âgé que de deux ans, et une opération lui rendit l'usage de la vue. Maintenant qu'il peut voir, il est désappointé, surtout de voir les visages humains, écrit-il, à un ami. Je croyais, dit-il, que toutes les figures humaines avaient un air paradisiaque. J'espère un jour être un artiste afin de pouvoir dessiner des visages humains tels que je les concevais quand j'étais aveugle.

ROEBUCK SUR L'HYDRO

Le Procureur Général discutera de la vente aux magnats de l'énergie.

CFRB

(690 Kilocycles)

Tous les soirs cette semaine de Mardi à Vendredi

10 h. 30 à 11 h. du soir

UNE ETONNANTE HISTOIRE — ECOUTEZ-LA

La farine d'avoine contient l'élément vital de l'alimentation, disent les médecins

Elle combat la nervosité, la constipation, le pauvre appétit.

L'on a récemment découvert que la farine d'avoine abonde en Vitamine B, la vitamine riche en numines B, la vitamine stimulant pour l'appétit et la digestion. Les scientistes sont d'avis que c'est une des plus importantes découvertes des dernières années, car la Vitamine B est très nécessaire à la santé, à la croissance et au développement physique. Les médecins se sont rendu compte que la nervosité, le pauvre appétit et la constipation se présentent lorsque le régime manque de cet élément qui se trouve en si grande quantité dans la farine d'avoine roulée.

Dans des expériences d'alimentation de 200 petits enfants, sous la surveillance de réputés scientistes, cent enfants furent nourris suivant des régimes ordinaires au lait. Cent autres furent nourris suivant un régime contenant une quantité connue de Vitamine B et à la clôture de l'épreuve, ce dernier groupe était entièrement exempt de constipation, accusait plus de poids et un développement physique plus prompt, plus d'appétit et les infections furent moins prononcées.

L'importance de cette découverte d'un fort contenu de Vitamines B dans la farine d'avoine roulée ne saurait être sousestimée, parce que l'on prétend qu'une quantité de Vitamines B pas plus de 36 heures ne peut être incorporée dans le système en tout temps et qu'elle doit être remplacée à des intervalles réguliers. Heureusement, grâce à l'économie de la farine d'avoine roulée, l'avantage de la Vitamine B, qui sont vraiment l'aliment le plus protecteur de la nature, est à la portée de tous.

D'autres expériences ont fait savoir que le lait stimule la croissance davantage avec la farine d'avoine en raison de sa Vitamine B. Le lait contient la Vitamine C de croissance qui produit ses meilleurs effets en combinaison avec la Vitamine B et les deux ensemble travaillent efficacement à promouvoir la croissance hygiénique et le développement des enfants.

Lorsque vous considérez que la constipation est souvent un problème chronique ou aigu dans tous les foyers canadiens, que le pauvre appétit affecte presque tous les jeunes enfants, et que la nervosité est si fréquente dans la course de nos jours, la découverte de la Vitamine B dans un aliment aussi économique et facile à obtenir que l'est la farine d'avoine roulée, vous ne pouvez manquer d'apprécier le grand bien que cette alimentation fera aux Canadiens de tous âges.

LUNDI, 15 AVRIL

Nous ouvrirons un

SERVICE D'ALIMENTATION

et de

SANDWICHES

Nous rendant compte du fait que beaucoup de l'agrément de recevoir était amoindri par la nécessité de passer antérieurement dans la cuisine plusieurs heures fatigantes, nous avons organisé un Service Spécial d'Alimentation pour vous aider.

MLLE CATHERINE ARNOLD B.Hs.

NOTRE DIETETICIENNE EN CHEF AURA CHARGE DE CE SERVICE, ET VOILA QUI EST SUFFISANT POUR GARANTIR L'EXCELLENCE DES ALIMENTS ET DU SERVICE

SPECIAL POUR MARDI ET MERCREDI

Gâteau Argenté

avec

Glaçage aux Amandes

Seulement 20c

Si vous projetez de donner une réception quelconque, où la nourriture est nécessaire, vous aurez avantage à consulter Mlle Arnold.

- Projetez-vous une couple de Tables de Bridge?

Nous pouvons vous fournir un assortiment de savoureux sandwiches et gâteaux, le tout d'une fascinante confection, et à des prix très raisonnables.

MORRISON - LAMOTHE Limited

CARLING 6500

Demandez le "Service d'Alimentation"

Le Droit

"L'avenir est à ceux qui luttent"

Journal indépendant en politique et totalement dévoué aux intérêts de l'Eglise et de la Patrie.

Fondé le 27 mars 1913.

Publié par le Syndicat d'Oeuvres Sociales (Ltée)

SIEGE SOCIAL: 98, RUE GEORGES

Services télégraphiques:
PRESSE ASSOCIEE ET
PRESSE CANADIENNE

Correspondants dans les principales villes et les campagnes

Membre de l'Audit Bureau of Circulation et de l'Association Canadienne des Quotidiens

ABONNEMENTS

Quotidien

Canada	$5.00	Ottawa, par poste	$6.00
Etats-Unis	$ 7.00	Union Postale	$10.00

Hebdomadaire

Canada	$1.50	Etats-Unis et Union Postale	$2.50

LUNDI, 25 MARS 1935

Le quatrième budget de M. Rhodes

L'optimisme exagéré de 1934 a fait place à une froide vision des réalités. — La situation financière. — La nécessité des impôts. — Innovations louables. — Conclusions.

Pour un budget d'avant une élection, avouons que nous nous attendions à autre chose, car c'est autre chose qu'on a l'habitude d'offrir à l'électorat dont on veut les faveurs. L'an dernier M. Rhodes avait appelé à son aide l'art subtil des atténuations et des euphémismes. Il nous avait présenté en souriant un déficit de $135,000,000, avec l'air de dire: "Voyez comme cela va bien. Le déficit est moins considérable que l'année passée. Prenons confiance. Déjà nous entrevoyons la fin de la crise." Cette fois le ministre des Finances entonne une tout autre chose: "Ce budget est le dernier avant les élections générales. Tout en connaissant la réaction populaire qui suit un dégrèvement des impôts, le gouvernement, soucieux de remplir avant tout son devoir envers l'Etat, est d'avis que les impôts ne pourront baisser que si le budget s'équilibre et si la dette nationale diminue."

C'est franc, à tout le moins. Et même si cette attitude est d'une douteuse sagacité politique, nous la préférons de beaucoup à celle de l'an dernier alors qu'on s'évertuait a cacher l'amère vérité. Depuis longtemps tous ceux qui croyaient en la nécessité d'équilibrer le budget coûte que coûte, disaient: "Tant que l'on ne réduira pas les charges fixes, que l'on ne comprimera pas au minimum les dépenses spéciales et que l'on ne trouvera pas de nouvelles sources de revenus, on n'aura rien fait pour garder le Canada d'une nouvelle crise financière." Malgré ces cris d'alarme qu'est-il arrivé? Du 31 mars 1930 au 31 mars 1935, la dette nationale s'est accrue de $670,000,000. De cette somme, les déficits du C.N.R. ont absorbé à eux seuls près de $224,000,000; les secours aux chômeurs et l'aide aux producteurs de blé ont pris une tranche de $188,000,000; les déficits sur les opérations courantes ont exigé un déboursé de $135,000,000; dépenses imputables au capital, prêts et avances de toutes sortes et dépenses extraordinaires se sont partagé le reste.

Situation alarmante.

x x x

Le budget de cette année ne nous est pas d'un grand réconfort. L'excédent des recettes ordinaires sur les dépenses (également ordinaires) se chiffre par $2,700,000 et notre commerce global accuse une augmentation de $168,000,000. Mais le déficit réel n'en est pas moins de $117,000,000 à cause du déficit des C.N.R. et des frais de secours. Il est vrai que le déficit total était de $135,000,000 en 1934 et de $157,000,000 en 1933. Qu'est-ce que cela cependant et que nous réserve l'avenir immédiat? M. Rhodes estime qu'en 1935-1936 nos dépenses ordinaires seront de $370,600,000 et nos recettes ordinaires de $392,100,000, d'où un surplus probable de $21,500,000. Que vaudront ces $21,500,000 pour couvrir: 1.—$6,000,000 de dépenses spéciales; 2.—le déficit des C.N.R.; 3.—les secours aux chômeurs? A la fin du prochain exercice financier nous aurons donc un autre formidable déficit qui augmentera d'autant la dette nationale.

M. Rhodes en a fait lui-même l'aveu. Et il a ajouté: "La reprise des affaires viendra plus vite si nous envisageons nos obligations avec courage. Si nous voulions y échapper en n'acquittant pas au moins les dépenses ordinaires à même les recettes ordinaires, non seulement retarderions-nous la reprise, mais nous nous attirerions en définitive de plus grands sacrifices." — **Si nous envisageons nos obligations avec courage**, c'est-à-dire si nous acceptons les impôts actuels et si nous en subissons de nouveaux. Tout de même, des impôts existants on aurait pu, il nous semble, faire disparaître la taxe sur le sucre et étendre dvantage les exemptions de l'impôt sur le revenu en faveur des familles nombreuses. Il conviendrait d'inclure ces recommandations dans un programme de réformes sociales. Elles y auraient leur place. Il est juste que tout citoyen paie l'impôt mais en proportion de ses revenus.

x x x

Le ministre a, sous ce dernier rapport, innové d'une façon tout à fait louable. Il a dit quelque part dans son discours: "Nous avons le problème fondamental d'ajuster notre système économique pour lui permettre de fonctionner avec plus de stabilité et une plus grande mesure de justice sociale. Le gouvernement a consacré ses efforts à le résoudre."

De quelle façon a-t-il procédé?

1.—En frappant d'une surtaxe de 2 à 10 p. 100 (en proportion de leur importance) les revenus de $5,000 à $200,000 provenant des placements (intérêts, dividendes, loyers, droits, etc.)

2.—Tout revenu — même le salaire — de plus de $14,000 sera considéré comme un revenu de placements, compte tenu d'une exemption de $5,000.

3.—On élèvera l'impôt sur le revenu des corporations de 12½ à 13½ p. 100.

4.—Quand il s'agira d'une société à filiales, on verra à ce que chacune de celles-ci établisse un rapport distinct de ses revenus; l'impôt sera de 15 p. 100 au lieu de 13½ p. 100 si l'on accepte un bilan consolidé de la société-mère et de ses filiales.

5.—On prélèvera un impôt sur les dons entre vifs que l'on fait en certains cas pour éviter l'impôt sur le revenu, en d'autres cas pour éviter les droits sur les successions.

x x x

Le principe à la base de ces différents impôts sur le capital est sain, à condition de veiller à ce qu'on ne les passe pas, en sous-main, au consommateur. Le président de la National Steel Car Corporation, M. R. J. Major, a déclaré vendredi soir dernier que la hausse de 12½ à 13½ p. 100 de l'impôt sur les revenus des corporations, résulterait en une augmentation des prix au consommateur. S'il en était ainsi il faudrait nécessairement que le gouvernement exerce une étroite surveillance sur les opérations des compagnies. Autrement on créerait une nouvelle injustice au consommateur.

Il resterait à dire un mot de la réduction des droits sur les boissons, réduction effectuée dans le seul but, a-t-on dit, de mettre un frein à la contrebande et d'arracher au commerce illégal ses moyens de subsistance. Quant aux modifications apportées à l'impôt sur l'or, nous préférons attendre quelque temps avant de nous prononcer sur leur valeur. Viennent ensuite, pour compléter le budget, 76 changements au tarif douanier dont 4 seulement à la hausse. Retour à la doctrine du budget Dunning surtout en ce qui regarde les avantages accordés à maints produits anglais sous le couvert de la préférence britannique. Il y aurait peut-être à établir un rapprochement — qui ne manquerait pas de piquant — entre ces deux budgets d'élections, mais il nous faut conclure cette analyse.

Etrange budget électoral que celui-ci. Il n'admet qu'un minimum d'optimisme, rappelle aux contribuables les dures nécessités de l'heure, maintient les anciens impôts, en décrète de nouveaux, frappe petits et grands et déclare aux possesseurs du capital que le moment est venu de faire leur part pour alléger le fardeau des dettes. M. Rhodes ne manque certes pas de courage. A moins qu'il ne se dire: "Au pire ou au mieux, le sort du gouvernement est déjà arrêté dans l'esprit des électeurs." Si tel est le cas, que voulez-vous que nous ajoutions?

Léopold RICHER.

BILLET

LES PETITS BILLETS

Les petits billets-dollars ont-ils apparu qu'on les trouve charmants. Ils glissent facilement au portefeuille avec des airs de n'en plus vouloir sortir; du moins, c'est l'illusion qu'ils nous donnent, et pour ce mirage, bénis soient les dieux qui ont veillé à leur naissance. Ils sont petits, et aimables, en quoi ils ne ressemblent pas aux petits esprits, aux petits hommes, qui ne manquent jamais d'être insupportables. Petits, ils logent comme il nous plait, et tout bourrés de liasses de ces dollars mignons, vous pourrez vous ballader dans le Flat et les cours du Pacifique, par une nuit sans lune, sans crainte d'attirer des pick-pockets. Par eux-mêmes, ils font le plus joli des petits cadeaux, dont se nourrit l'amitié. Et pour être petits, ils n'en ont pas moins la valeur des grands billets condamnés à mort dans les cinq années à venir.

Mais les grands billets avaient leur charme. Aux infatigables emprunteurs de le dire; ne leur doivent-ils pas de longs jours de bonheur? Leur disparition toutefois prête à la mélancolie. Pour moi, il y a belle lurette que ces grands billets, capables à un seul d'envelopper le coeur du moins malhonnête de mes débiteurs, sont comme s'ils n'existaient pas. Si un jour la Loi décrète que les dettes ne se paieront à l'avenir qu'avec les nouveaux billets, vraiment, je suis fichu comme beaucoup de mes semblables. L'embêtement, c'est que pour des raisons, qui ne sont pas toutes inspirées par la justice, on ne veuille pas davantage les solder avec les nouveaux petits billets. Après tout, que les billets soient petits ou grands, il en est comme du nez de Cléopâtre lequel long ou court aurait pu changer la face de la terre mais non le coeur des hommes. Ce n'est pas avec un mètre qu'on mesure ce qui se passe dans la conscience d'un mauvais payeur.

Il n'est pas de bonne chose qui n'ait ses désavantages, parce qu'il est toujours des hommes pour gâter la sauce. Ne vous forcez pas maintenant l'imagination: les petits billets pourraient bien faire croire aux trésoriers fédéraux, provinciaux et municipaux qu'il faut à tout prix les faire rendre à cinquante pour un. L'Etat, c'est entendu, agit comme un bon père de famille, à condition qu'on lui serve des rentes. Et ces rentes, en bon français, s'appellent impôts; c'est un verre d'amertume après le dessus de la bouteille. Les petits billets deviendront grands, se dit le gouvernement, pourvu qu'on leur laisse la vie. Quand même, Pâtira-Electeur paiera autant en petits billets qu'en grands billets; son livre de banque le lui dira à sa manière le lendemain. Ceux qu'on porte sur la table d'opération sont toujours un peu endormis à l'avance . . .

Ne nous quittons pas, cher lecteur, sans jurer sur les comptoirs de la Banque du Canada de ne prêter sans douze endosseurs assermentés, ni grands ni petits billets. Ce conseil vaut l'or qui devrait ne jamais sortir de votre poche, car en pareille matière la prudence vaut le meilleur coffre de sûreté.

TOUCHATOUT.

AU JOUR LE JOUR

Le budget en français

Les journaux de langue française ont obtenu des copies françaises de la première partie du discours du budget. Ils le doivent à plusieurs interventions opportunes. M. Maxime Raymond, député de Beauharnois, avait tout d'abord fait une interpellation à la Chambre des Communes. Les journalistes eux-mêmes avaient ensuite demandé qu'on leur aidât en cette circonstance. Puis—nous ne voulons en rien diminuer le mérite des autres s'ils sont toutefois intervenus dans l'affaire — M. Maurice Dupré prit la chose en main et, à la suite d'interventions personnelles emporta le morceau. Rendons hommage également à la parfaite coopération de M. D. T. Robichaud, directeur du bureau central de la traduction, ainsi qu'aux bons offices des traducteurs. Nous le répétons: nous rencontrons toujours de la bonne volonté chez les traducteurs. Ils n'épargnent ni leur temps ni leurs efforts pour rendre possible la publication simultanée des documents français et anglais. Mais ils ne sont pas toujours libres. Ils sont souvent embarrassés par des ordres qui leur viennent de l'extérieur. Cette fois, on a convenu que la traduction de la première partie du discours était chose possible. C'est une victoire qui, compte tenu des circonstances, n'est pas si petite qu'on le croit. Le précédent est posé. A l'avenir on ne jugera pas la traduction du budget comme parfaitement impossible uniquement parce que "cela ne s'est pas fait depuis de longues années". Toutefois il faudra prendre les mesures nécessaires pour que l'an prochain la presse canadienne-française obtienne la traduction non seulement de la première partie du discours du budget, mais des résolutions budgétaires et des changements au tarif également. De fait il n'y a aucune raison qui devrait empêcher la traduction des deux dernières parties du discours du budget puisqu'il s'écoule amplement de temps entre la prononciation du budget et la publication des journaux du lendemain.

L. R.

Le chômage de la jeunesse

La question du Chômage de la Jeunesse est inscrite à l'ordre du jour de la prochaine Conférence Internationale du Travail qui aura lieu à Genève au mois de juin. Il s'agira, pour cette conférence, d'étudier et d'adopter, dès cette année, si elle le juge à propos, une série de recommandations destinées aux gouvernements des différents pays. Ces recommandations résument les expériences déjà faites, dans le monde entier, pour lutter contre le chômage de la jeunesse et elles en codifient, pour ainsi dire les leçons, en un ensemble de directives.

Le Comité d'Entente des grandes associations internationales qui a son siège à l'Institut International de Coopération intellectuelle, à Paris, a mis à l'étude, de son côté, les recommandations que le Bureau International du Travail va soumettre à la Conférence de Genève. Il se propose d'adresser à celle-ci un Mémoire dans lequel il prendra position en faveur de ces recommandations et de l'ensemble du projet. Ce document, dont l'avant-projet a été présenté au Comité d'Entente lors de sa récente session, doit aussi renfermer des suggestions qui seront envoyées, en temps utile, à la Conférence.

Un certain nombre d'organisations catholiques internationales ont aussi étudié les recommandations du Bureau International du Travail. C'est ainsi, par exemple, que l'Union Catholique d'Etudes Internationales, avec le concours de l'Union Internationale des Ligues féminines catholiques, de **Pax Romana**, des délégués de la Jeunesse Chrétienne de Belgique et de France l'a examiné de très près, au cours de plusieurs réunions qui ont eu lieu à Lille et à Paris.

La Jeunesse Ouvrière Chrétienne a pris l'initiative d'une pétition qui sera adressée à la Conférence Internationale du Travail et qui la prie d'agir, sans plus de retard, en faveur des jeunes chômeurs, dont le nombre atteint dans le monde environ 7 millions de jeunes hommes âgés de moins de 25 ans.

Les Syndicats chrétiens enfin, ont aussi étudié le problème avec beaucoup de soin, dans leurs récents Congrès.

Un mouvement d'opinion, partant des milieux intéressés et compétents, se dessine ainsi dans le monde, en faveur d'une action internationale coordonnée et vigoureuse, pour remédier au chômage de la Jeunesse par des moyens efficaces et appropriés.

EPHEMERIDES

IL Y A VINGT ANS

LE 25 MARS 1915

Débat sur la question scolaire franco-ontarienne à la législature de Toronto. MM. Pinard, Mageau, Racine et Evanturel y prennent part.

Débat sur le même sujet au Sénat. Attaque du sénateur Mason contre les droits de la minorité.

A TRAVERS LES JOURNAUX

Exigeons-les!

L'ILLUSTRATION.—Toutes les banques doivent garnir leurs tiroirs de billets en langue française. Il faut exiger ce qui est fait pour nous. On nous dit que, sous le prétexte de simplifier le travail des caissiers, certaines banques ont réparti les billets selon les quartiers. Les maisons-mères des banques anglo-canadiennes, rue Saint-Jacques, n'auraient que des billets anglais de même que les succursales des quartiers à majorité anglophone, mais que, dans l'est et le nord de la ville, on aurait remis aux caissiers des billets français.

Quoi qu'il en soit, c'est un devoir pour nous d'exiger, n'importe où, le billet français, même au chef-lieu de la Banque de Montréal ou de la Banque Royale. Il paraît que, samedi dernier, les fonctionnaires d'un important service de l'Etat ont été payés par la Banque de Montréal, malgré quelques protestations, polies, avec des billets anglais.

Il ne tient qu'à ces fonctionnaires de forcer la banque qui change leurs chèques à nantir sa caisse de billets français.

La loi le prévoit. Prévalons-nous de la loi. Elle est faite tout exprès.

LES CONFERENCES

ÉMILE CODERRE

"Jean Narrache" charme les Confrères-Artistes et leurs invités en critiquant nos critiques. — M. Aurèle Séguin fait goûter quelques-uns de ses poèmes.

Un vieux secrétaire de la rédaction disait jadis à un débutant dans la chasse à l'information: "quand un chien mord un homme, ce n'est pas une nouvelle; mais quand un homme mord un chien, c'est une nouvelle." Quand un critique analyse un poète, c'est tout naturel, mais quand un poète critique "les contremaitre de la littérature"... d'une "race plus irascible encore que celle des poètes", les critiques, vous avez l'aubaine de passer une agréable soirée.

L'auditoire nombreux, qui avait répondu samedi soir, salle St-Jean-Baptiste, à l'invitation des Confrères-Artistes, corporation des lettres, avait le plaisir d'entendre M. Emile Coderre de Montréal, un de nos meilleurs poètes, qui a, sous le nom de plume de "Jean Narrache" doté nos lettres du livre que tous se plaisent à relire 'Quand j'parl' tout seul." N'allons pas croire que cet inlassable ouvrier de la plume qu'est Emile Coderre en veuille à tous les contremaitres de la littérature. Pour citer sa conclusion: "la critique éclairée, intelligente, disait-il, est absolument nécessaire, si nous voulons que grandisse notre littérature. Il faut qu'elle guide les ouvriers de la plume, qu'elle réprimande ou encourage à bon escient comme le contremaitre le fait dans le domaine industriel.

"Quant aux critiques matamores ou mauvais coucheurs, résignons-nous! Comme l'Evangile le dit des pauvres, "nous les aurons toujours autour de nous"! N'allez pas vous en effrayer, même si ces mouches de coche sont parfois... des guêpes!

"Rappelez-vous les courageuses paroles du vieux chien Patou, dans Chantecler:

"Le grand cerf trouve-t-il sa forêt
(moins superbe
Parce que son sabot rencontre un
(soir dans l'herbe
Un débris de cartouche en train
(de se rouiller" . . .

"Ah! et puis, mes bons amis, toutes les critiques, même celle que je viens de vous faire, ce soir, doivent toujours se prendre avec un grain de sel!..."

Ce fut d'ailleurs sous ce ton charmant, avec la modestie de tout bon artiste, que "Jean Narrache" parla de ses amis, les critiques.

La soirée était sous la présidence de M. Paul Fontaine, C.R., chef de la Fédération des Confrères-Artistes. En remerciant tous ceux qui avaient assuré le succès de la réunion, M. Fontaine dit en passant "je me souviendrai que ne parle pas tout seul." Après avoir remercié les artistes au programme, Mlle Alice Valiquet et son accompagnatrice, Madame Fortin-Gagnon, et M. Aurèle Séguin, il invita Me E. Juchereau-Duchesnay, à présenter le conférencier. La présentation fut spirituelle et fit connaitre le conférencier d'une façon plus intime par son auditoire, après que M. Séguin, avec son art accompli, eût été plusieurs fois rappelé pour dire des poèmes de Jean Narrache.

"Sous les pins centenaires de Nicolet, dans l'allée des péripatéticiens, rappelait M. Juchereau-Duchesnay, je revois encore Emile Coderre se promenant avec un autre rimeur qui avait nom Alphonse Désilets. Il avait fondé au collège un journal qui s'intitulait "Le Mercredi". Dès 1912, Coderre annonçait déjà sa manière de 1928. Plus tard, il obtenait à l'Université de Montréal, son certificat de pharmacien. En 1922, il publiait son premier recueil "Signes sur le sable".

Quelques mois plus tard, le poète abandonnait ses cornues pour devenir voyageur de commerce. Au cours de ses démarches, il entendit les plaintes de l'ouvrier et souffrit avec eux dans son coeur. Et dans son deuxième livre, ce fut son coeur "qui parla tout seul," qui exprima sous une nouvelle forme des sentiments humains vieux comme le monde. Il fit oeuvre d'art. C'était en 1928. Les critiques saluèrent le retour de Coderre dans le champ des lettres et le public enleva prestement quatre éditions et en réclama une cinquième. Jean Narrache livrera sous peu à l'imprimeur un recueil de vies de Jacques Cartier, Champlain, La Vérendry, etc., et comme la mode est aux vies romancées, il va les intituler "Vies ramanchées". M. Juchereau-Duchesnay ajoute que les cartons de Coderre renferment encore quelques pièces qui verront le jour sous le titre de "J'parl' pour parler."

RESUME DE LA CONFERENCE

M. Coderre félicita chaleureusement M. Séguin, qui avait si bien dit ses vers "de leur avoir donné des ailes à un point que je ne les ai pas reconnus." Après tant d'harmonie, dit-il, en rappelant la voix délicieuse de Mademoiselle Valiquet, c'est "a mois de jeter la note discordante". Il est heureux de parler sous les auspices d'une corporation de littérateurs qui compte des écrivains tels que Bilodeau, Michelle Le Normand, Marie-Rose Turcot, Séraphin Marion, Paul Fontaine, Léopold Richer, Pierre Daviault, Léo-Paul Desrosiers.

Dans le monde où s'élaborent les oeuvres de l'esprit, nous avons comme dans le monde industriel, les deux mêmes classes; celle des ouvriers de la pensée écrite et celle des contremaitres de la littérature. Ces contremaitres, dit-il, d'une race plus irascible encore que celle des poètes, portent, vous l'avez deviné, le nom de critiques.

Le conférencier ne veut pas tomber à bras raccourcis "sur cette gente si intéressante". Il se contentera de constater en repassant les diverses catégories dans lesquelles se repartissent nos critiques. La critique et l'art sont difficiles; c'est l'éreintement qui est facile. Il y a critique et critique. Il ne faut pas confondre les diatribes et les vitupérations avec la critique. La critique véritable est difficile parce qu'elle n'est pas, comme les mathématiques, une science exacte. Difficile à définir, elle est l'art de juger des qualités et de la valeur d'une oeuvre esthétique. C'est ce qui expliquerait pourquoi une oeuvre même parfaite serait encore sujette à la critique puisque la mission de la vraie critique est de faire ressortir la valeur de cette oeuvre. A la recherche du Beau, du Bien et du Vrai, qui varient selon la géographie et les caprices du temps, les lois sur lesquelles veut s'appuyer la critique ne nous ont jamais manqué depuis Aristote.

"Bien des critiques, nouveaux Moïse, nous ont conduits dans le désert après avoir tenté de faire périr les mécréants sous les pires fléaux, dit le conférencier. Mais, pas un d'entre eux, après s'être perdu dans les nuages, n'a pu redescendre d'un Sinaï en nous apportant un Décalogue. Et tous meurent sans avoir fait plus que contempler en imagination cette Terre Promise de la perfection vers laquelle ils avaient cru conduire les écrivains."

Se préparer à devenir critique n'est donc pas un passe-temps ni une sinécure. C'est pour cela que dans notre pays qu'on dit si fertile en critiques, nous en avons si peu de véritables.

La critique d'une oeuvre se résume toujours à la même chose très simple. C'est un jugement plus ou moins arbitraire faisant suite à une comparaison entre l'oeuvre élaborée par l'auteur et une oeuvre idéale conçue à la hâte dans le cerveau du critique. Il ne faut pas confondre avec les critiques ceux qui ont tout au plus le temps de faire de l'information dans les journaux ou les revues, tel que cela se pratique couramment. Ne sont pas des critiques, non plus, les chroniquetteurs et chroniquetteuses de petites feuilles dévoticuses qui damnent les écrivains au nom de la morale dans le fallacieux espoir de se rendre agréables à monsieur le curé.

"Par bonheur, la critique véritable existe dans notre pays. Nous ne manquons pas de réelles compétences dans ce domaine, et si la critique a si mauvaises réputation, c'est dû au fait que pour un vrai critique, nous avons vingt gâcheurs de métier indignes de ce nom. Notre littérature et nos écrivains guidés intelligemment par de véritables critiques s'achemineront vers le mieux si non vers la perfection.

"Vous brûlez peut-être de m'entendre nommer des critiques sérieux et autorisés? Mon intention n'est pas d'en donner une liste complète ni de les classer par ordre de mérite. Mais, je pourrais nommer au hasard MM. Louis Francoeur, Victor Barbeau, Olivar Asselin, Séraphin Marion, Louis Dantin, Mgr C. Roy, Pierre Daviault, Harry Bernard, Maurice Hébert, Jean-Charles Harvey. J'en passe et je ne dirai pas des meilleurs, mais sûrement d'aussi bons!"

Ceux qui appartiennent à notre véritable critiques font leur travail consciencieusement. S'il nous faut admettre qu'ils se trompent parfois, nul ne met en doute l'étendue de leur culture, leur sincérité, leur impartialité, leur désir de servir la cause de la littérature. Il faut énormément de tact et de goût pour juger l'oeuvre d'un contemporain.

Le conférencier fait ensuite défiler "les cinquante-sept variétés de contremaitres et de Mussolini dont les dieux ont gratifié notre littérature."

Ils sont légion et feraient notre désespoir s'ils ne faisaient pas notre perpétuel amusement. Loin de moi, dit M. Coderre, la pensée de faire croire et d'affecter de penser qu'ils sont sans culture. Bien au contraire, d'aucuns même savent écrire d'une façon admirable. On ne peut que regretter de les voir gaspiller leurs talents à la triste besogne qu'ils accomplissent en pure perte pour eux, pour les écrivains et pour notre littérature. Parmi eux, il y a les critiques, genre matamore, qui veulent se faire passer pour terribles et semblent s'y complaire. Parmi ces critiques matamores, nous avons ceux qui sont dévorés du désir de voir leur prose imprimée dans un journal. Ils sont heureux quand ils voient leur nom dans les gazettes au bas de trois colonnes. Il y a aussi les critiques de mauvaise foi tout simplement, qui se lancent à corps perdu dans des considérations générales sur tout sauf sur l'oeuvre, considérations au milieu desquelles ils continuent de se perdre longtemps après que leurs lecteurs ont renoncé à les suivre. Ce sont des Jupiter en carton-pâte. Le conférencier fait grâce à ses auditeurs de plusieurs autres catégories non moins intéressantes de critiques. Il croit qu'il est grandement temps de faire maison nette "de tous ces anarchistes qui ne rêvent que de détruire et qui sont incapables d'édifier."

Il y a aussi parmi nos jeunes, à côté de débutants de réel talent et de réelle valeur une "certaine poignée de Pic de la Mirandole qui savent tout et plus encore continue M. Coderre. Pas encore guéris des derniers coups de férule reçus au collège, ces petits messieurs analysent, discutent, tranchent tout avec un aplomb d'autant plus imperturbable que leur inexpérience et leur ignorance crasse sont plus profondes!"

Comme nous le disions plus haut, Mlle Valiquet chanta "La lettre'", "Pedro" et "Les filles de Cadix". Elle remporta un nouveau succès.

Dans l'assistance, on remarquait le T. R. P. P.-M. Gaudrault, O.P., prieur et plusieurs pères dominicains, Mlle Marie-Rose Turcot, chef de la corporation des lettres; M. et Mme Félix Desrochers, M. et Mme Léo-Paul Desrosiers, M. et Mme Juchereau Duchesnay, M. et Mme Edmond Cloutier, M. et Mme Léopold Richer, M. et Mme Henri Fabien, Mlle Berthe Delisle, Mme Girouard, épouse du député d'Arthabaska, M. René de la Dnrantaye, Mlle Corinne Felteau, et autres.

Présentation à M. A. Lemoine

RETRAITE D'UN FONCTIONNAIRE EN VUE DU MINISTERE DES PENSIONS ET DE LA SANTE.

Les membres du personnel du laboratoire d'hygiène du ministère des Pensions et de l'Hygiène Nationale se sont réunis samedi matin sous la présidence du Dr R.-E. Wodehouse, sous-ministre, pour honorer M. Alphonse Lemoine, qui a pris sa retraite récemment du poste d'analyste en chef adjoint du Dominion, après 33 années de service. Ils lui présentèrent un magnifique secrétaire en acajou.

M. H.-M. Lancaster, analyste du Dominion, eut des paroles très élogieuses à l'endroit de M. Lemoine. Il le félicita de ses longues années de service fidèle et dévoué et de ses hautes qualités de coeur et d'esprit. Le Dr Wodehouse fit la présentation et il offrit en même temps ses meilleurs voeux à M. Lemoine.

M. Lemoine répondit en termes émus. Il rappela que ses relations avec tous les membres du personnel avaient toujours été des plus cordiales.

Mlle S.-E. Wright, qui fut pendant plusieurs années associée à M. Lemoine au personnel du laboratoire des vivres et des drogues, a aussi ajouté son témoignage d'estime, de même de M. Aime Valin, analyste du ministère à Montréal; le Dr N. MacLeod Harris, chef du laboratoire d'hygiène; Mlle Leonora Devlin, et M. C.-C. Forward successeur de M. Lemoine.

PLAISANCE, Qué.

PLAISANCE, 25 — Monsieur E. Paquette, de Ripon, était de passage dimanche chez M. T. N. Cregheur.

Mlle Colombe Lacelle, de St-Eugène, a passé quelque jours dans sa famille la semaine dernière. La sous-agence de la Banque Provinciale, autrefois chez M. Hector St-André, à été transférée chez M. Gaston Côté.

MM. R. Despatie, Emilien Guindon ainsi que Mesdemoiselles Colette Chabot et Thérèse Guindon, ont rendu visite à Mme H. Barette de Lefaivre.

Mme Edgar Frappier est de retour d'un voyage à Bourget et Hull.

Mlle Valéda Charlebois est allée passer quelques temps chez sa soeur, Mme I. Marinelli, de Montréal.

M. Josaphat Guindon a rendu visite ces jours derniers à son fils Jean-Paul, de Montréal.

Du comptant pour votre automobiles usagé, si vous utilisez les annonces classées du Droit, appelez Rid. 514.

Mardi! A 9 a.m.

VENTE de BLOUSES

$1

Valeurs courantes de $1.95 à $2.50

Crêpe! Satin! Et Tulle, Organdi, voile quadrillé et rayé! C'est, sans contredit, une occasion extraordinaire en blouses. Styles tailleurs et modèles en ravissantes conceptions féminines. Une profusion de blouses blanches et de chics couleurs. Tailles 14 à 38 dans le groupe.

Murphy-Gamble
Limited

Déménagez-vous?

Dans quelques semaines commencera le déménagement annuel de mai, et des milliers de citoyens changeront de demeure ou de bureau. Il nous sera donc nécessaire de déplacer des milliers de téléphones.

Si vous déménagez, vous voudrez que votre service soit rétabli sans retard. Pour cela vous devez nous aviser assez longtemps d'avance.

Prière d'écrire ou de vous rendre à notre plus proche bureau d'affaires, ou de téléphoner à MArquette 6001 et de demander le bureau d'affaires.

F. D. LAURIE
Gérant

THE BELL TELEPHONE COMPANY OF CANADA

UNE BOITE
DE VERITABLES
PASTILLES VALDA
bien employée, utilisée à propos
PRÉSERVERA
votre Gorge, vos Bronches
vos Voies Respiratoires
COMBATTRA
vos Rhumes, Bronchites,
Grippe, Influenza, Asthme, etc.

En Vente partout
Les Exiger EN BOITES
portant le nom
VALDA

Agent Général pour le Canada:
J. Alfred OUIMET
84, St. Paul St. East, MONTREAL.

Lucien Massé & Compagnie
COMPTABLES - VÉRIFICATEURS - SYNDICS
ONTARIO et QUEBEC

Donat Vien, S.F.A.E.
Lucien Massé, C.P.A., I.P.A.

Chambres: 202-203
129, rue Principale, Hull.

Compagnie d'Assurance sur la Vie
"La Sauvegarde"
MONTREAL

NARCISSE DUCHARME, Président

Le journal quotidien spécialement dévoué aux intérêts de Hull et de la région.
Le journal qui a le plus fort tirage dans Hull et la région.

LE DROIT

HULL LUNDI 25 MARS 1935

—CALENDRIER—
MARDI 26 MARS 1935 — 85e jour de l'année
Lever du soleil 5.48 — Coucher du soleil 6.13
Lever de la lune 0.32 — Coucher de la lune 8.5
QUARANTE-HEURES
Ste-Jeanne-d'Arc. 25 26, 27 mars
FETE DU JOUR
S. Ludger, évêque.

Hull sera le siège d'un bureau provincial de colonisation

UNE CRITIQUE INJUSTE

A propos de l'enquête de la Chambre de commerce junior de Hull. — Une conclusion appuyée sur des prémisses qu'on avoue ignorer et sur des paroles dont le sens a été mutilé. — D'autres affirmations et erreurs étranges. — Plaidoyer voilé. — Ce correspondant confirme l'enquête.

L'enquête, que la Chambre de commerce junior a poursuivie, cette année, n'a pas été comprise par tous. A preuve, cette tribune libre, publiée, vendredi dernier, dans notre journal. Si elle ne paraissait pas rencontrer une certaine foi, nous aurions ignoré l'auteur, caché confortablement sous un nom d'emprunt, équivalant à l'anonymat pour le public. L'incohérence des idées nous aurait aussi porté au silence.

Dégagée des fleurs qu'elle contient à l'adresse de la Chambre de commerce junior, cette lettre se résume à ceci: L'enquête de la Chambre de commerce junior est mal faite. Les conclusions sont à l'à peu près. On devrait la reprendre en se posant cette question: Avons-nous le système ou l'organisme économique qui réponde à nos besoins? Ayant établi le crédit disponible pour nos hommes d'affaires, on critiquerait ensuite leurs activités d'une manière rationnelle, faisant comprendre les obstacles qui leur nuisent et travaillent à l'avantage du compétiteur étranger.

Si étrange que cela paraisse, cette lettre se détruit elle-même. Après avoir dit, dans le premier paragraphe, que les conclusions de l'enquête étaient à l'à peu près, l'auteur de cette lettre avoue candidement, dans le troisième, ne pas connaître "les données qui ont servi de base à cette étude", et reproche à la Chambre de commerce junior de ne pas les avoir fait connaître. C'est renversant. S'il ignore les prémisses de l'enquête, comment peut-il juger des conclusions? Quant au reproche, on ne sait quoi penser, après les huit conférences publiques que la Chambre de commerce junior a données sur ce sujet. C'est non moins renversant.

Notre contradicteur objectera peut-être qu'il s'appuyait sur les paroles du rapporteur pour déclarer que les conclusions de l'enquête étaient à l'à peu près. "Malheureusement, et M. R. Bédard, avocat, rapporteur de ladite enquête, l'avoue franchement dans leur étude de la question, les enquêteurs "auraient dû couvrir davantage les faits extérieurs", avait-il écrit".

L'auteur de la lettre tombe de Charybde en Scylla. Que dit, en effet, le rapport des conclusions, publié, mardi dernier, dans le Droit? "La troisième conclusion est la suivante. "Nos industriels et nos commerçants, dit M. Bédard, ont lieu de ne pas être satisfaits de la consommation locale. La cause de cette situation? Notre enquête aurait peut-être dû couvrir davantage les faits extérieurs qui peuvent mettre le commerce et l'industrie locale dans un état d'infériorité. Quoi qu'il en soit il est acquis que le voisinage d'Ottawa cause de sérieux préjudices à nos industriels et à nos commerçants."

A la comparaison de ces deux passages, il est évident que l'auteur de la lettre a appliqué, d'une façon affirmative, à toute l'enquête, ce que le rapporteur avait dit, d'une façon dubitative, non pas sur sa troisième conclusion, à savoir que nos marchands et nos industriels avaient raison de ne pas être satisfaits de la consommation locale, mais sur les causes complètes de ce fait. Que vaut alors une conclusion appuyée sur un texte tronqué?

L'illogisme que ce correspondant met dans son raisonnement et la mutilation qu'il apporte sans aucun doute inconsciemment à la pensée et aux paroles du rapporteur suffisent à juger de la valeur foncière de la tribune libre en question.

L'enquête de la Chambre de commerce junior ne prétend pas être complète. Sans discuter tout ce qui s'est dit au cours de cette enquête, nous croyons, cependant, que, dans leur ensemble, les conclusions, que la Chambre de commerce en a tirées, s'appuient sur un travail sérieux et solide.

Pour le moment, il y aurait bien d'autres choses étranges à relever dans cette lettre. Ainsi le but de l'enquête de la Chambre de commerce n'était pas d'étudier la situation économique de Hull tout court, mais cette situation dans ses relations avec le civisme. L'auteur de la lettre prétend que l'enquête a été réduite au problème commercial, c'est-à-dire au problème de la circulation des richesses, alors qu'il a été également question des industries, c'est-à-dire de la production. Il définit le problème commercial un corollaire du problème économique. Ce n'est pas un corollaire, mais une partie, celle qui se rapporte à la circulation des richesses. Un corollaire, au contraire, c'est une proposition résultant d'une vérité déjà démontrée.

L'auteur de cette lettre affirme encore que l'enquête de la Chambre de commerce junior serait à reprendre. Il suggère de la commencer par là où tend naturellement cette enquête, c'est-à-dire par l'étude du système économique du Canada, en tant qu'il influe sur la situation économique de Hull. Nous avons toujours cru que, lorsqu'on voulait étudier la situation économique d'une ville, on l'analysait d'abord pour la connaître, pour en déterminer les causes particulières et immédiates, avant de remonter aux causes générales et lointaines. Nous ne voyons pas comment on puisse reprocher à la Chambre de commerce junior d'avoir procédé naturellement.

Toute cette lettre nous semble, à vrai dire, un plaidoyer pour répondre aux critiques portées contre les marchands et les industriels locaux et rejeter uniquement, sur la difficulté du crédit, notre situation économique actuelle.

"On va presque toujours à la bonne franquette alors qu'on possède toutes les qualités requises pour faire un bon travail pouvant donner à la race un rendement de beaucoup supérieur, dit l'auteur de la lettre." C'est précisément ce que la Chambre de commerce junior a constaté dans le domaine économique à Hull. Ce correspondant confirme ainsi cette conclusion générale de l'enquête en cours à la Chambre de commerce junior.

Camille L'HEUREUX.

Pharmacie Nationale
2 PHARMACIES
HULL
187
rue Principale
Tél: Sher. 2466
WRIGHTVILLE
165
Blvd St-Joseph
Tél: Sher. 2463
SERVICE 24 HEURES
Livraison rapide dans toutes les parties de la ville et des environs.

CONVENTIONS DANS PONTIAC

Il appert que plusieurs candidats brigueront les suffrages. Pour Québec et Ottawa.

CAMPBELL'S BAY, 25. — Les conventions pour le choix de candidats en vue des prochaines élections provinciales et fédérales doivent être tenues bientôt dans Pontiac et il appert qu'il y aura plusieurs candidats à briguer les suffrages, tant chez les libéraux que chez les conservateurs.

M. Charles Bélec, député fédéral, et G. Alfred Howard, président de l'Association libérale-conservatrice de Pontiac, seraient les candidats conservateurs. Les candidats libéraux seraient J.-E. Piché, député provincial du Témiscamingue, W.-R. MacDonald, député provincial de Pontiac, et J.-J. McCann, de Québec. Ces cinq candidatures ont trait aux élections fédérales.

Aux conventions en vue des élections provinciales, les candidats conservateurs seraient le Dr S.-J. McNally, de Campbell's Bay, et W.-J. Lough, de Fort Coulonge. On mentionne comme candidats libéraux l'avocat James Millard, de Hull, J.-D. Morehead, et Thomas Cahill, de Campbell's Bay.

Jeune homme tué par un billot

LE CORONER J.-H. MASON, DE LACHUTE, REND UN VERDICT DE MORT ACCIDENTELLE.

LACHUTE, Qué., 25.—Un verdict de mort accidentelle a été rendu samedi après-midi dans le cas du décès de Robert Brown, 18 ans, de Lachute, tué par un billot à deux heures, au moulin Campbell. Le défunt travaillait au transport des billots et l'un de ceux-ci, d'une longueur de 16 pieds et d'un diamètre de 18 pouces, roula sur lui et le broya à mort, instantanément. Deux compagnons de travail, Cecil Graham et Fernand Foucault, ont été témoins de l'accident.

Le jury convoqué par le Dr J.-H. Mason, coroner, de Lachute, rendit un verdict de décès accidentel, après s'être enquis des circonstances qui ont entouré le malheureux événement.

La Vie Ouvrière

Chez les Platriers.

L'Association des Platriers a siégé, au Secrétariat des Syndicats Catholiques, vendredi dernier, M. Donat Meunier assisté des autres officiers, M. M. B. Hiscox, J. Kilgore a présidé l'assemblée. On a reçu un rapport de la délégation de la C. T. C. C. auprès du gouvernement fédéral. L'agent d'affaires a présenté rapport des activités de la quinzaine.

On a fait plusieurs nominations nouvelles chez les délégués au Conseil Central et au Conseil des Métiers de la Construction. L'on a pris connaissance, en détail de l'assurance syndicale mis en force pour tous les syndiqués, par le Conseil Central. Les membres espèrent trouver bientôt de l'emploi sur les nombreuses constructions locales.

Le Sécrétaire.

Emp. de Pulpe & Papier.

La réunion bimensuelle du syndicat no. 1 des Employés de Pulpe et Papier, a été tenue hier après-midi, à la Bourse du Travail, sous la présidence de M. Eloi Campeau. Il y eut initiation de nouveaux membres. Un grand nombre de syndiqués, en particulier d'employés du Sulphite de la Cie E. B. Eddy étaient présents. L'on a étudié plusieurs questions relativement aux salaires et a d'autres conditions de travail. Il y eut rapport du Conseil Central. Le mouvement de propagande se poursuit activement.

Le Secrétaire.

Le Docteur
HENRI PILON
Sera absent de son bureau à partir de jeudi le 28 mars jusqu'au dimanche 7 avril.

Alp Couture & Cie
Bijoutiers Horlogers
ACHILLE COUTURE
OPTICIEN
Ful-vue
49-51, rue Principale - Hull
Tél. Sher. 2548

SPECIAL !
TAPISSERIE
1,000 rouleaux à 7½c
5,000 roul. "SUNWORTHY"
(Ne change pas).
Le rouleau .... 10c et plus
Papier à Couvertures
Tôle galvanisée.
Peintures - Vernis - Vitres, etc.
J.-C. BELAIR
Ferronnerie - Articles de cuisine
221, rue Montcalm — Hull
Tél: Sher. 6168

C'EST DÉCIDÉ, A DIT L'HONORABLE VAUTRIN

Le ministre de la Colonisation a fait cette déclaration à M. Aimé Guertin, député de Hull, en réponse à sa demande.

TAXES D'AFFAIRES

Un bureau régional de colonisation sera établi à Hull sous peu, d'après la déclaration que l'honorable Irénée Vautrin, ministre de la colonisation, a faite à M. Aimé Guertin, député de Hull à Québec, au cours de la semaine dernière. C'est ce que nous avons appris de ce dernier, ce matin. M. Guertin nous a appris que l'honorable Irénée Vautrin, avait déclaré que l'établissement de ce bureau était une affaire décidée.

C'est le deuxième bureau que le gouvernement de Québec annonce, au cours de la présente session, qu'il établira à Hull. L'autre, également demandé par M. Guertin, est celui d'un inspecteur régional pour la mise en vigueur des lois ouvrières.

L'homme en charge de ce bureau de colonisation, a déclaré M. Guertin, aura pour tâche de servir d'intermédiaire entre les sociétés de colonisation, les municipalités, les aspirants-colons de la région d'une part, et du gouvernement, de l'autre. Son travail consistera encore de s'occuper de la colonisation que l'honorable Irénée Vautrin peut faire dans les comtés environnants. Il y aura également un autre officier, en charge des inspections pour primes accordées aux colons et de tous secours. Cet autre fonctionnaire élira probablement domicile à Hull.

Plusieurs centaines de lots, dans les comtés de Gatineau, Pontiac, Papineau et Labelle, propriété de la couronne, propres à la culture et non encore pris, peuvent être donnés aux futurs colons.

MISE AU POINT

M. Guertin s'est dit heureux de voir que les gouvernements de Québec et d'Ontario étaient prêts de s'aboucher pour traiter du problème des taxes d'affaires entre les villes d'Ottawa et de Hull, comme il avait demandé de le faire, afin de revenir au libre-échange commercial entre les deux provinces.

Le député de Hull a souligné qu'il ne s'était pas plaint qu'Ottawa imposât des taxes d'affaires sur les non-résidants d'une autre province. C'est à l'encontre de l'Acte de l'Amérique du nord, a déclaré M. Guertin. Celui-ci a insisté fortement sur fait que le règlement des taxes d'affaires d'Ottawa contre les marchands de Hull disait clairement que ces taxes visaient les non-résidants de la province d'Ontario. "Je défie qui que ce soit, ajouta M. Guertin, de prouver que nous avons à Hull un semblable règlement."

CE CONTRAT COLLECTIF COUVRIRA TOUT QUÉBEC

Il est demandé au ministère du Travail par des manufacturiers de portes et châssis, de menuiserie générale, de préparage de bois et par la Fédération des Métiers du Bâtiment des Syndicats catholiques.

LES DISPOSITIONS

Une autre demande de contrat collectif, couvrant toute la province de Québec, la région de Hull ainsi comprise, vient d'être adressée à l'honorable C.-J. Arcand, ministre du travail, par la Canadian Manufacturers Association, section des manufacturiers de portes et chassis, de menuiserie générale et de préparage de bois, et par la Fédération des métiers du bâtiment des Syndicats catholiques.

Pour fins d'application du présent contrat, la province de Québec sera divisée en cinq districts. Chaque district aura respectivement pour centre les villes de Montréal, de Québec, des Trois-Rivières, de Sherbrooke et de Hull.

Les ouvriers des syndicats catholiques régionaux de ladite fédération et les manufacturiers de portes et chassis, de menuiserie générale et de préparage de bois de la région seront affectés par ce contrat.

De quinze à trente-cinq milles des centres mentionnés, les taux de salaires seront ceux établis dans le présent contrat moins de cinq pour cent.

A trente-cinq milles ou plus de ces cinq centres, les taux de salaires seront ceux établis dans le présent contrat moins dix pour cent.

Les dispositions du contrat sont les suivantes:

HEURES DE TRAVAIL

La semaine de travail sera de quarante-huit heures pour tous les ouvriers de la dite Industrie;

Aucun travail exigeant des heures de travail dépassant la limite de quarante-huit heures, ne saurait être entrepris, sans l'autorisation écrite donnée par le Comité Paritaire pour chaque cas en particulier. Telle autorisation ne sera accordée que dans les cas de "force majeure".

Dans les cas où tel permis sera accordé, l'ouvrier devra être payé au taux du salaire régulier, plus la moitié de celui-ci, pour chaque heure de travail supplémentaire.

La seule double équipe permise sera celle où chaque équipe fera huit heures de travail. Dans le cas de telle double équipe de huit heures, le taux du salaire régulier plus la moitié de celui-ci ne sera pas exigible.

SALAIRES

Les taux de salaire établis pour les ouvriers accomplissant les différentes opérations de la dite Industrie, seront les taux minimum suivants:

	Par heure
Traceurs	50
Débiteurs	45
Tourneurs	45
Homme de banc	
Homme de sticker	45
Homme de machine	40
Homme de planeur	40
Homme de scie à ruban	40
Sculpteur	75
Journalier	35
Chauffeurs, gardiens, etc.	$18.00

par semaine sans limite d'heures.

APPRENTISSAGE

Il ne pourra avoir plus d'un apprenti par six compagnons. Le nombre des apprentis augmentera en prenant pour base l'entente suivante, à savoir: Un apprenti par six compagnons.

Le patron s'engage à faire travailler, graduellement son apprenti, sur les différentes opérations du métier pour lequel il fait un stage d'apprenti, afin d'en faire un ouvrier compétent.

Un apprenti ne saurait être accepté avant seize ans révolus non plus qu'après le commencement de sa vingt-sixième année.

L'apprentissage sera de cinq années.

Le salaire de l'apprenti sera déterminé de la manière suivante:

Première année: le tiers du salaire du compagnon du métier dont il est apprenti;

Deuxième année: la demie du salaire du compagnon du métier dont il est apprenti;

Troisième année: les deux tiers du salaire du compagnon du métier dont il est apprenti;

Quatrième année: les trois quarts du salaire du compagnon du métier dont il est apprenti;

Cinquième année: les quatre cinquièmes du salaire du compagnon du métier dont il est apprenti.

Au cas où un patron, pour cause de rareté d'ouvrage ou pour d'autres motifs, devrait discontinuer de donner de l'emploi à tel apprenti, ce patron devrait huit jours à l'avance, en donner avis au Comité Paritaire, lequel Comité verrait à fournir un emploi à cet apprenti.

Le patron pourra, sans s'adresser au Comité Paritaire congédier un apprenti qui aura été moins de deux mois à son service.

Les compagnons qui, à cause de leur âge avancé ou pour raisons d'infirmités, ne sauraient donner le rendement moyen d'un ouvrier compétent, pourront voir leurs cas référé au Comité Paritaire, lequel Comité pourra, s'il y a lieu, reviser l'échelle de salaire pour chacun des cas soumis à son attention et cela jusqu'à concurrence de dix pour cent du nombre des ouvriers employés par le patron concerné.

Il est clairement stipulé et convenu que les contrats accordés et signés avant la mise en vigueur du présent contrat, ne sont pas visés par le présent contrat, pourvu que sur demande, on puisse produire une copie assermentée du dit contrat.

TERRITOIRE

Pour fin d'application du présent contrat, la Province de Québec sera divisée en cinq districts. Chaque district ayant respectivement pour centre: les villes de Montréal, Québec, Trois-Rivières, Sherbrooke, Hull.

Dans ces cinq centres et quinze milles autour de ces centres, les taux de salaire seront ceux établis dans le présent contrat.

De quinze milles à trente-cinq milles de ces centres les taux de salaire seront ceux établis dans le présent contrat moins cinq pour cent.

A trente-cinq milles ou plus de ces cinq centres, les taux de salaire seront ceux établis dans le présent contrat moins dix pour cent.

Dès la passation du présent contrat, il sera pourvu à la formation d'un Comité Paritaire, chargé par lui ou par ses délégués ou inspecteurs, de la mise en opération et de la surveillance du présent contrat.

COMITE PARITAIRE

Le Comité Paritaire sera composé d'un nombre égal de patrons et d'ouvriers signataires du présent contrat.

En cas de difficulté, relativement à l'application du présent contrat, le Comité Paritaire devra prendre connaissance de chacun de ces cas et déterminera la ligne de conduite à suivre pour la solution de chacune de ces difficultés.

Le présent contrat s'appliquera à tous les Employeurs et à tous les Employés de la Province de Québec pour l'industrie dont il est fait mention dans le présent contrat.

Le présent contrat entrera en vigueur le jour de sa sanction et demeurera en vigueur jusqu'au dernier jour de février mil neuf cent trente-six.

Au cas où un nouveau contrat ne pourrait être signé en temps pour faire suite au présent contrat, le présent contrat sera continué jusqu'à ce qu'un nouveau contrat vienne en vigueur.

M. LAMBERT AU CONGRÈS DE MONTRÉAL

Il va défendre, à cette réunion des maires du Canada, les intérêts de la ville de Hull.

DISPARITION DES TAUDIS

Son Honneur le maire Théo. Lambert est parti aujourd'hui pour assister au congrès des maires de tout le Canada à Montréal et où il entend défendre les intérêts de la ville de Hull. Le congrès s'est ouvert aujourd'hui à Montréal et se terminera demain.

Le but de ces assises, que Son Honneur le maire Camillien Houde de Montréal, a convoquées, est d'étudier le problème économique des municipalités du Canada en tant qu'il est affecté par le chômage et par les taux d'intérêts.

Son Honneur le maire Lambert a apporté tous les renseignements de nature à faire connaître la vraie situation de la ville de Hull. Il déclarera ainsi que les secours directs imposaient en 1933-34 à la cité de Hull des frais annuels représentant 21.5 pour cent de ses revenus annuels. C'est plus du cinquième. Au 31 janvier 1933, les contributions du fédéral et du provincial, que la ville de Hull attendaient encore pour secours directs s'élevaient à $65.928,-62, a-t-il été déclaré ce matin à l'hôtel de ville.

Le maire Lambert soulèvera aussi le problème des familles étrangères qui émigrent vers les centres pour y recevoir des secours directs. De ce chef, la ville de Hull, est-il dit, a beaucoup à souffrir des municipalités environnantes.

La question des travaux que le provincial seul ou le provincial et le fédéral pourraient entreprendre pour remédier au chômage est un des points sur lequels le maire Lambert insistera. Ces travaux ne manquent pas dans la ville de Hull. Son Honneur le maire Lambert a déjà proposé au gouvernement provincial une longue liste d'entreprises. Il va la rappeler au congrès des maires. Cette liste comprend travaux d'aqueduc, de viaduc, reconstruction du palais local de justice, agrandissement de l'Ecole technique, construction d'une institution pour les tuberculeux et les incurables, institution dont la région a un pressant besoin, agrandissement de l'Orphelinat Ste-Thérèse, construction d'un manège militaire, etc.

C'est également l'intention du maire Lambert de suggérer qu'on propose au gouvernement provincial d'étudier à fond l'urgent problème du logement dans les principaux centres de la province. Le maire Lambert est d'avis que les gouvernements devraient approuver la disparition des taudis dans les milieux industriels et le remplacement de ces maisons insalubres par des maisons hygiéniques. Ce serait là, d'après le maire Lambert, un bon moyen d'alléger le chômage présent, tout en travaillant à l'amélioration des conditions de la classe ouvrière.

Les zélatrices de la section réunies

ELLES TRAVAILLERONT A RECRUTER DES RETRAITANTES. CAUSERIE SUR LA VERTU DE SIMPLICITE.

Les zélatrices de la section Notre-Dame de la L.C.F. se réunissaient dernièrement en assemblée régulière à l'Académie Ste-Marie; Mlle D. Thibeault présidait. Celle-ci remercie le R. P. Shaffer, O.M.I., pour la magnifique heure sainte à laquelle les zélatrices eurent le bonheur d'assister le dimanche 10 mars.

Le Rév. Père Aumônier annonce une retraite fermée pour jeunes filles à la Maison des RR. SS. Grises d'Ottawa. Elle commencera le mercredi de la semaine sainte pour se terminer le samedi suivant. Il sollicite chaque zélatrice pour le recrutement des futures retraitantes.

Mlle T. Archambault fit ensuite la lecture du texte de l'Evangile: le devoir du bon exemple. Le commentaire en fut fait par notre aumônier: que l'apôtre doit accomplir ses oeuvres pour édifier son prochain et ainsi il procurera la plus grande gloire de Dieu.

Une causerie des plus instructives sur la simplicité chrétienne fut ensuite présentée par le Rév. Père Aumônier, d'abord sur sa nature, ensuite sur les moyens d'acquérir cette vertu. Il cite pour terminer ces paroles mémorables prononcées par le Rév. Père Saindon, O.M.I., quelques instants avant sa mort.

"Devant Dieu nous ne sommes rien".

Décès de Madame Abraham Gagnon

Mme Abraham Gagnon, née Hélène Lapensée, est décédée ce matin à l'âge de 67 ans, après deux semaines de maladie. Née à Hull, elle y a passé toute sa vie. Outre son époux elle laisse deux filles, Mme Ludger Morin (Irène), et Mlle Albertine Gagnon, garde-malade, à la maison; deux fils, Aldoria et Emile Gagnon; une soeur, Mme François Galant, à Montréal, et un frère, M. Wilfrid Lapensée, à Détroit.

Les funérailles auront lieu mercredi matin à 8 heures. Départ à 8 h. 10, à Notre-Dame de Hull, du No 148 rue Hôtel de Ville.

POUR VENTE EN TEMPS PROHIBÉ

Onze délinquants s'avouent coupables ce matin et sont condamnés à $20 d'amende.

A la suite de causes récemment faites par des policiers de la Commission des Liqueurs venus de Montréal, onze vendeurs licenciés de la ville et des environs ont été accusés ce matin devant le juge R. Millar d'avoir vendu de la boisson alcoolique en dehors des heures permises par la loi. Tous ont avoué leur culpabilité et la sentence a été imposée immédiatement, soit $20 d'amende et les frais, dans chaque cas, ou un mois de prison.

POUR EN VENIR AU BILINGUISME

Faisons en sorte que le papier-monnaie français circule le plus possible.

Dans une circulaire lue samedi soir dernier au cours de la réunion de la section Notre-Dame de Hull de l'A. C. V., le Conseil central de cette association demande aux membres de contribuer le plus possible à faire circuler le papier-monnaie français récemment émis par la Banque du Canada. Qu'on exige de ce papier-monnaie lorsque les circonstances s'y prêtent et dans les autres cas allons à la banque faire l'échange pour des français des billets anglais que nous aurions dû recevoir. C'est ainsi, est-il dit, que sera justifiée l'utilité de l'émission française et que l'on peut espérer s'acheminer vers le jour où les billets seront bilingues, ce qui supprimerait tout inconvénient, ennui ou injustice à l'égard de l'une ou de l'autre des deux langues officielles du pays.

Les membres avaient déjà résolu de suivre une pareille attitude et ont renouvelé leur intention d'y rester fidèles.

Diverses questions ont été discutées, à la faveur des correspondances reçues ou des rapports de comité. On a souligné avec satisfaction l'initiative prise par la Chambre de commerce junior de Hull de tenir une exposition de nos produits industriels locaux au cour du mois prochain. On a aussi parlé de l'à-propos qu'il aurait d'organiser une campagne pour faire s'améliorer le langage courant des écoliers, trop entaché d'expressions et de tournures anglaises et de termes pour le moins peu policés.

Il a aussi été rapporté qu'une ligue de l'Achat che nous devait se fonder dans la ville.

La prochaine réunion se tiendra à la Maison du Sacré-Coeur. Il y aura messe à 8 heures, avec communion et prédication, puis déjeuner en commun, à la Maison, et la séance ordinaire d'étude. Ce sera le 14 avril dans la suite l'une des deux réunions bimensuelles de la section aura lieu également à la même institution.

CONDAMNATION QUI N'ÉTAIT PAS LÉGALE

Le juge R. Millar n'en tient nullement compte en sentenciant un coupable de vol.

REMARQUES

Lionel Lalonde, alias Paul Pelletier, de Buckingham, a échappé ce matin à plusieurs mois additionnels de prison pour avoir été sentencié illégalement dans une aventure précédant celle qui l'a amené à la Cour de Hull en ces derniers temps. Trouvé coupable de vol jadis, il fut condamné par un juge de paix à neuf mois de prison, pouvoir que le dit juge n'avait pas, a fait remarquer ce matin le juge R. Millar, devant lequel Lalonde comparaissait pour sentence, s'étant reconnu antérieurement coupable d'avoir volé pour $100 de marchandises, en différents temps, chez R. Forcier, à Buckingham.

Vous êtes considéré comme n'ayant pas de dossier, dit M. Millar, puisque votre première sentence était illégale et qu'il me faut en conséquence n'en pas tenir compte, la mettre de côté. Sans cela, je devrais vous condamner à plus de neuf mois. Pour cette fois, vous ferez deux mois, et je vous conseille de ne pas revenir pour une nouvelle offense, car alors vous aurez réellement contre vous un dossier criminel. Et j'espère que les juges de paix n'agiront plus ainsi.

Roland Labonté, qui avait déjà fait un an de prison, a été condamné ce matin à un an aussi, à compter de ce jour, après s'être reconnu coupable d'avoir volé la nuit, avec effraction, des articles d'une valeur de $20 dans des cottages à Papineauville, en février dernier. La prochaine fois, lui a dit le juge, vous serez exposé à prendre le chemin du pénitencier.

Wilfrid Proulx, coupable d'une offense pareille, a été condamné à un mois, diverses circonstances plaidant en sa faveur et eu égard au fait qu'il en était à une première condamnation.

Juliette Hooper, d'Ottawa, arrêtée le 22 mars, a nié être coupable d'avoir volé une montre d'une valeur de $100, propriété de Harry Pratt. Le procès aura lieu jeudi de cette semaine.

Dorothy Rodney et René Beauregard, 114 Wellington, Hull, arrêtés samedi dernier par le détective O. Lusignan, ont été accusés d'avoir volé la somme de $17 à Donat Larabie. Beauregard a nié et l'autre s'est avouée coupable pour vol d'un montant de $11 seulement. Le procès du premier a été remis au 1er avril et la sentence de la seconde à la même date.

M. ONESIME GAGNON PARLERA A HULL

A la prochaine réunion de l'Association conservatrice de Hull, en avril, l'orateur de circonstances sera M. Onésime Gagnon, député de Dorchester aux Communes.

PRENEZ GARDE !
Le seul atelier à Hull possédant l'équipement nécessaire pour donner à vos vêtements un vrai nettoyage à sec.
HABITS
ROBES
PALETOTS
75c
SH. 189
CLASSIC NETTOYEURS

LAURIER
HULL
CE SOIR
"LIVES OF A BENGAL LANCER"
Sujet court de 10 minutes: "GOING PLACES"
Comédie: "WARREN de WAYNE BREVITY"
Mardi - Mercredi - Jeudi — 26-27-28 mars
PROGRAMME FRANCAIS DOUBLE

Brigitte Helm et Pierre Blanchard
dans
"L'OR"
aussi
Armand Bernard — Mireille Perry
"L'ÉCOLE DES CONTRIBUABLES"
Caricature: "Club Continental"

Nouvelles de Hull

LE CHÔMAGE ET SES REMÈDES

Conférence donnée au cercle d'études Benoît XV des Syndicats catholiques.

Au Cercle d'études Benoit XV, le Rév. Père Aumônier traitait du chômage et de quelques remèdes dont on a fait l'expérience en certains pays. Les auditeurs étaient nombreux et ne manquèrent pas d'être intéressés par une question si actuelle.

Le conférencier s'excusa immédiatement de ne vouloir pas régler le problème du chômage ni de mentionner tous les remèdes propres à diminuer ou à faire disparaitre cette plaie sociale. Il voulait tout simplement tirer quelques leçons des expériences tentées en divers pays.

SECOURS DIRECTS

Comme premier remède on a proposé le secours direct. Partant de ce principe qu'il restituera au chômeur son pouvoir de consommation, si l'on veut que les affaires reprennent leur cours normal, on a voulu distribuer des secours directs. Avec ce système, on a toutes les chances de faire de nos chômeurs des paresseux qui seront pour toujours au crochet de la société: l'expérience de l'Angleterre est concluante dans ce domaine. Elle doit supporter depuis nombre d'années plus de deux millions de chômeurs: c'est le paupérisme établi à perpétuité.

D'ailleurs ce remède n'a chance de succès que dans le cas où le chômage est constant et que l'on peut trouver les ressources nécessaires pour combler les deux tiers des dépenses occasionnées par le secours direct.

HEURES DE TRAVAIL

D'autres ont proposé la limitation des heures de travail. Partagé entre tous les travailleurs, grâce à une diminution des heures de travail, le travail donnerait à tous de quoi subsister.

La chose n'est pas si sure. Diminuer les heures de travail, sans diminuer le salaires, c'est augmenter le prix de revient dans des proportions considérables, par conséquent augmenter le coût de la vie. Diminuer le salaire par ailleurs, c'est mettre l'ouvrier dans la gêne et peut-être la misère. Cette solution seule n'est pas suffisante pour faire cesser le chômage.

TRAVAUX PUBLICS

Restent les grands travaux publics, comme le préconise le Bureau International du Travail de Genève. Ils présentent de tels avantages que le B. I. T. n'héste pas à les recommander aux nations. Ils occupent les chômeurs, entretiennent chez eux l'amour du travail, la fierté ouvrière, sans créer le danger de surproduction qui est à craindre lorsque l'on pousse les industries à produire à contre-temps.

Il est à remarquer que, d'après l'expérience de plusieurs pays, des dépenses occasionnées par une politique de grands travaux publics, au moins 50% sont donnés en salaires, 40% en matériaux et le reste pour frais d'administration. Encore faut-il compter que près de 30% des dépenses en matériaux retourne en salaires aux ouvriers de diverses industries.

Tous ces calculs bien établis, on a constaté en Allemagne que les grands travaux publics coûtaient moins au pays que le secours direct. Cependant l'Angleterre après quelques tentatives a préféré revenir au secours direct. Au dire des experts, la politique des grands travaux publics présente des difficultés considérables. Financer l'entreprise, voilà le point. Recourir à de nouveaux impôts? Est-ce possible? Il y a toujours l'emprunt qui permet de faire fructifier des capitaux inoccupés, d'attendre peut-être une période moins difficile pour rembourser les dépenses extraordinaires des temps de crise.

Pour assurer le succès dans cette politique des grands travaux publics deux conditions sont nécessaires: une dette publique assez faible pour permettre un emprunt considérable et aussi l'orientation vers des travaux qui rapportent quelque chose à l'Etat.

Le Canada peut-il se lancer avec quelque chance de succès dans cette voie? Avec l'énorme dette qui nous écrase, pouvons-nous envisager la possibilité de réussir? Question délicate et complexe que le conférencier ne veut pas résoudre pour le moment.

ABAISSEMENT DES TAUX D'INTERET

Un quatrième moyen, proposé, M. Flandin qui dirige les destinées de la France à l'heure actuelle: l'abaissement du taux de l'intérêt à long terme. Il importe que l'argent circule. Les banques sont remplies de capitaux gelés. Remettre en marche ces capitaux, les rendre productifs d'inutiles qu'ils sont, voilà ce à quoi vise l'abaissement du taux de l'intérêt à long terme.

Voilà quelques moyens proposés à l'étude des membres du Cercle. Naturellement il en existe une multitude d'autres, mais il fallait limiter cette causerie, quitte à revenir à l'occasion sur ces moyens. On a été surpris de ne pas voir figurer, parmi les remèdes au chômage, le retour à la terre dont on parle tant aujourd'hui. Le conférencier expliqua son abstention volontaire: ce seul moyen mérite une étude plus approfondie, ce qu'il ne pouvait faire dans les quelques minutes qui restaient.

Quelques questions bien au point vinrent jeter de nouvelles lumières sur le sujet, et les membres du Cercle se retirèrent satisfaits de l'heure passée à la Bourse du Travail.

Coupable d'avoir fait des dommages

S'étant avoué coupable, Roméo Allard, 304 Gloucester, Ottawa, a été condamné ce matin par le juge R. Millar à payer des dommages de $3 à Aurèle Roy, 330 Notre-Dame, Hull, à verser aussi $5 d'amende et les frais de cour ou à faire dix jours.

L'affaire résulte d'un accident de circulation. Passant samedi soir sur la rue Du Pont, en auto, Allard frappa et renversa Roy, qui se trouvait en bicyclette, laquelle fut endommagée pour environ $3. Roy ne fut que très légèrement blessé. Allard a été arrêté aussitôt par le policier O. Gianac, sur accusation d'avoir conduit sa voiture d'une façon dangereuse, en ne roulant pas du bon côté de la rue.

TRIBUNE LIBRE

Sous cette rubrique, nous ne publions que les lettres qui nous parviennent porteuses d'une veritable signature et de l'adresse du correspondant. Nous laissons à nos correspondants la responsabilité de leurs écrits.

M. le rédacteur.

Cette lettre nous a bien divertis, mes confrères et moi; dois-je ajouter qu'elle ne nous a pas convaincus; mais, là, pas du tout.

Si je saisis bien la pensée de celui qui signe "M. L'Epicier", il nous fait deux reproches: 1o nous n'avons pas posé la question sous son vrai jour; 2o notre étude n'a pas été complète et nos conclusions sont injustifiées.

Examinons le premier raproche. J'admets tout de suite que le titre dont nous avons coiffé notre étude est peut-être un peu ronfiant; mais cela ne devrait pas nous faire mépriser le problème très réel et très précis que nous nous sommes posé. Je ne chicanerai pas sur des définitions: les mots ont le sens que nous voulons bien leur donner et pourvu que nous nous attachions à leur donner et à leur conserver un sens présis, nous sommes justifiés d'employer les mots dans une acception un peu différente de leur sens habituel. Or, si "M. L'Epicier" s'était donné la peine de suivre notre enquête dès ses débuts, ou même simplement de référer au compte rendu de notre assemblée du 5 novembre 1934, il aurait constaté que nous avons pris la peine de délimiter la question et de définir les termes. Le problème que nous nous sommes posé, dépouillé de tout titre ronflant, est le suivant: "S'il est vrai que le produits manufacturés dans Hull ne se vendent pas, comme ils le devraient, aux consommateurs de Hull, qu'elle cause en est responsable? Serait-ce l'absence de civisme chez nos concitoyens?" Je le répète, si "M' L'Epicier" avait suivi nos activités, comme il aurait dû le faire pour que sa critique fût constructive, il se serait aperçu que nous avons procédé avec une honnêteté que je n'hésite pas à qualifier de scientifique.

Serait-ce que "M. L'Epicier" nous reproche de n'avoir pas attaqué un problème essez vaste et, pour tout dire, transcendant? Ce reproche serait à notre louange. Nous n'avons pas voulu tenter de résoudre des problèmes de portée nationale (comme est celui que nous suggère "M. L'Epicier" dans les dernièrs paragraphes de sa lettre); des problèmes que nous airaient dépassés de plusieurs coudées et nous auraient condamnés à rester dans les généralités et les lieux communs.

Et voila pour la première objection; la deuxième est- à mon sens, encore moins fondée. Je ne puis que constater que "M. L'Epicier", qui, dans le premier paragraphe de sa lettre, nous reproche d'avoir tiré des conclusions injustifiées, confesse dans le troisième qu'il ne connait pas les données qui ont servi de base à notre étude. La seule raison qui lui fait nous reprocher des conclusions injustifiées est une restriction que j'ai faite, dans ma causerie de lundi dernier: "Notre enquête aurait peut-être dû couvrir davantage les faits extérieurs **qui peuvent mettre le commerce ou l'industrie locale dans un état d'infériorité".** Je ne voudrais pas accuser "M. L'Epicier" de tronquer sciemment les textes, mais je ne puis que lui dire qu'en citant une restriction, qui n'affectait qu'une partie du problème (sur laquelle, d'ailleurs, je prenais soin de ne pas tirer de conclusions), comme jetant le discrédit sur l'enquête toute entière, il a bel et bien faussé la vérité. Que "M. L'Epicier" relise - attentivement cette fois - cette partie du compte rendu de ma causerie, dans laquelle la restriction précédente est citée, et il verra qu'il ne s'agissait que de la concurrence faite par les industriels et les commerçants étrangers, particulièrement ceux d'Ottawa, à nos industriels et à nos commerçants.

En somme, "M l'Epicier", qui nous reproche de tirer des conclusions plus étendus que les prémisses, veut juger de la portée de notre enquête, sur le résumé d'une causerie qui n'était que le résumé de cette enquête. Si le RESUME du RESUME lui suffit pour condamner neuf études fouillées sur divers aspects de notre économie locale, c'est qu'il a des dons que nous n'avons pas.

Pourtant, il lui aurait été possible - s'il l'avait voulu - de suivre les progrès de notre enquête par les comptes rendus que votre journal donnait, chaque troisième mardi du mois, de nos séances. Notre étude a reçu une trop grande publicité pour qu'il soit permis de dire que les industriels et les marchands de Hull ignorent la valeur du travail fait.

En définitive, nous sommes heureux de cette critique qui nous permet d'affirmer le caractère scientifique de la méthode que nous avons suivie. Notre enquête n'est pas terminée Nous n'en avons pas tiré toutes les conclusions; nul ne l'ignore moins que nous - j'oserais dire moins que moi, - puisque j'ai fait accepter une résolution, à la dernière séance, qui pourvoit à la continuation de notre enquête, l'an prochain. Nous avons, cette année, observé une série de faits très nombreux; nous avons formé des hypothèses pour les expliquer; nous en avons déjà vérifiées plusieurs, d'une façon certaine; l'an prochain, nous vérifierons les autres et nous déterminerons les lois générales qui expliquent les déficiences de notre commerce et de notre industrie. Peut-on exiger une méthode plus scientifique?

Avant de terminer cette mise au point, je veux faire connaitre à "M. l'Epicier", en même temps que nos remerciements, l'invitation pressante que nous lui faisons de se joindre à nous et d'exposer, en assemblée générale, ses convictions et ses opinions. De cette façon, sa critique sera constructive et nous pourrons en bénéficier davantage.

Le secrétaire
de la Ch. de C. Junior

Rodrigue Bédard

PROCHAINS

Événements

Sous cette rubrique sont annonces les evenements prochains tels que Assemblées, banquets, parties de cartes, seances, etc. Tarif, 3 sous du mot. Minimum $1.00.

Maitres-Barbiers.

Importante réunion des Maitres-Barbiers de Hull, ce soir, à 8 h. 30 à la Bourse du Travail. Tous les intéressés sont priés d'être présents.

Le Secrétaire.

Syndicat interprofessionel.

Il y a assemblée du syndicat interprofessionnel, demain soir, à 8 h. 15 à la Bourse du Travail.

Le Secrétaire.

POURPARLERS ENTRE ANGLAIS

Suite de la 1re

gères de Grande-Bretagne, a duré deux heures.

Un personnage officiel anglais a cependant déclaré ce qui suit à l'agence Havas: Le mieux que nous puissions espérer, c'est que l'Allemagne va demander la parité des troupes et des forces aériennes avec la plus grande puissance européenne. Il est trop tard pour espérer autre chose.

Londres, Paris et Rome attendent le résultat des discussions qui se continueront, ainsi que la visite de A. Eden, lord du sceau privé anglais, à Moscou, Varsovie et Prague, après quoi une assemblée de trois puissances sera tenue à Stressa le 11 avril.

PREMIERE ENTREVUE
(Presse Associée)

BERLIN, 25. — La première conférence tenue entre le chancelier Hitler et les ministres anglais, en vue de discuter le problème de sécurité européenne, s'est terminée à une heure cet après-midi, après avoir duré deux heures.

ON ESPERE
(Presse Associée)

LONDRES, 25. — Dans les milieux officiels de Londres, on espère que la tranquillité de l'Europe sera le résultat des conversations entre le chancelier Hitler et Sir John Simon.

EN FRANCE
(P. C., — Havas)

PARIS, 25. — Les autorités du Quai d'Orsay tournent aujourd'hui les yeux sur Berlin dans l'espoir que les conservations anglo-allemandes auront pour résultat des accords de nature à améliorer la situation européenne.

PROTESTATIONS

BERLIN, 25. — La Pologne a protesté auprès de l'Allemagne contre la violation des clauses militaires du traité de Versailles, apprend-on de bonne source. Les protestations ont été faites par l'ambassadeur J. Lipski au baron von Neurath, ministre des affaires étrangères d'Allemagne.

DEMANDES ALLEMANDES
(M. K. Whiteleather, Droit réservés 1935 par la Presse associée)

BERLIN, 25. — Le chancelier Hitler a aujourd'hui exposé personnellement les demandes de l'Allemagne à Sir John Simon, secrétaire des affaires étrangères de Grande-Bretagne, pendant des pourparlers qui, croit-on dans les milieux diplomatiques, décideront probablement si l'Europe se tournera vers la paix ou vers la guerre.

On dit de bonne source que Hitler demande qu'on accorde à l'Allemagne le droit de posséder une marine représentant trente pour cent de la marine anglaise. Le chancelier demanderait aussi aux puissances de l'Europe d'approuver son programme de conscription et sa nouvelle flotte militaire aérienne.

En retour de ces concessions, l'Allemagne consentirait à faire de nouveau partie de la Société des Nations et à être partie à des pactes de non agression de vingt ans.

La question des pactes du Danube et de l'est ne soulèverait pas un grand enthousiasme de la part du chancelier. Hitler s'est longtemps opposé à de tels pactes multilatéraux.

Sir John a fait son entrée dans la chancellerie allemande en compagnie du capitaine A. Eden, lord du sceau privé anglais, de Sir Eric Phipps, ambassadeur anglais et de plusieurs secrétaires.

Le baron von Neurath, ministre des affaires étrangères d'Allemagne, présenta Sir John Simon.

C'est la première fois depuis la Grande Guerre que des émissaires d'un pays étranger se rendent à Berlin.

La rumeur a circulé que l'Allemagne accepterait l'invitation de prendre part à une conférence de paix, mais un représentant du ministère des affaires étrangères a déclaré que tel serait le cas si on en arrivait à des résultats définitifs.

PRETE AUX NEGOCIATIONS
(Presse Associée)

ROME, 25. — Bien que l'Italie ait mobilisé sa classe de 1911, ayant en vue le maintien de la stabilité en Europe, elle est encore disposée, diton dans les milieux officiels, à prendre part à des négociations diplomatiques avec la France, la Grande-Bretagne et l'Allemagne, pourvu que cette dernière y consente.

LE CHOMAGE DES SOLDATS

La Commission Hyndman qui étudie la question du chômage chez les anciens combattants a repris ses séances aujourd'hui. Six témoins, représentant sept provinces du Canada, ont été nommés par la Légion canadienne. La plupart sont des officiers de la Légion. Ce sont: le major J.-S. Roper, pour la Nouvelle-Ecosse; le major W.-C. Lawson, pour le Nouveau Brunswick; le colonel E.-G. Lidstone, pour Ontario; le colonel Ralph Webb, pour le Manitoba; Alex Walker, pour l'Alberta et la Saskatchewan, et T.-A. Barnard, pour la Colombie anglaise.

Le major Roper dit qu'il y a 1.600 anciens combattants nonpensionnés qui chôment dans sa province. Le remède, c'est de les employer dans l'industrie des mines. Le major cite l'Angleterre comme exemple d'un pays qui s'occupent de ses retour de front. Il blâme les députés de ne pas observer le règlement de préférence aux anciens combattants dans les positions de fonctionnaires et de chercher à placer "leurs hommes" à ces postes.

Convois de Fords pour les antipodes

DEUX chargements de voitures Ford V-8 Canadiennes en route de East Windsor à St. Jean, N.B. par voie du Canadien National. Ces chargements comprennent 630 conduites et partiront sur le steamer Cornwallis, de la ligne du Canadien National, le 5 avril, à destination de Auckland et Wellington, dans la Nouvelle Zélande. Il y a des années que pariel chargement n'a été expedié. Les voitures sont 75%, et plus, de fabrique et de matériaux canadiens, ce qui leur donne droit au tarif préférential pour admision dans la Nouvelle Zélande. **En Haut**—une partie du convoi de 60 wagons qui quitta East Windsor, Ontario, le 22 mars, et qui doit arriver à St. Jean le 25. Le deuxième convoi suivra dans quelques jours. **Dans le Cadre**—vue des boites contenant le Voitures Ford V-8. **Au Bas**—Officiers de Ford et du C.N. au départ du premier convoi. De gauche à droite: W. D. Hill, du département des chargements de Ford; O. W. Duff, surintendant de division du C.N., St. Thomas; J. G. Gibson, gérant du traffic du C.N., Windsor; R. S. Milliken, gérant du Départment des Exportations de Ford of Canada; D. B. Greig, secrétaire de la Ford Motor Company of Canada, Limited; W. A. Townsend, préposé au fret du C.N. dans le district de Windsor.

LES PREDICATIONS

La doctrine catholique, héritière légitime de la pensée du Christ

3e sermon du R. P. Pinard de la Boullaye à Notre-Dame de Paris.

(P.C.—Havas)

PARIS, 25 — "La doctrine catholique est l'héritière légitime de la pensée du Christ." Tel est le thème du troisième sermon de carême que prononça hier le Père Pinard de la Boullaye à Notre-Dame de Paris, sous le titre: "Infiltrations païennes dans le dogme chrétien."

Est-il vrai, comme l'ont affirmé les réformateurs du XVIème siècle pour soutenir leurs théories subversives, que des infiltrations païennes se soient produites dans l'église catholique? Le Père Pinard de la Boullaye, une des plus hautes autorités scientifiques en matière d'histoire des religions, démontra qu'il n'y avait ni alternation de la foi primitive, ni introduction de dogmes nouveaux, ni modification de l'esprit originel. En ce qui concerne l'alternation de la foi primitive, si les écrivains chrétiens ont utilisé librement la langue philosophique et les expressions de leurs rivaux c'est tout d'abord pour être compris de tous et ensuite parce que, comme le dit saint Justin: "Tout ce qui a été dit de bien par qui que ce soit est à nous" Ce qui prouve qu'ils n'ont nullement excédé c'est qu'ils retiennent comme règle absolue de leur choix la foi commune.

Quant à l'introduction de dogmes nouveaux, les philosophes et théologiens chrétiens s'efforcent comme c'est leur devoir, d'approfondir les données de la révélation Ils s'assimilent ce que les penseurs profanes ont pu dégager de sérieux comme c'est leur droit. Devant l'erreur l'église ne peut ni se taire, ni interdire toute discussion. Elle a donc dû exprimer sa foi par des formules plus ou moins neuves, non pas pour s'occommoder aux variations de l'opinion mais pour arrêter l'engouement provoqué par certaines erreurs. Ces formules de plus en plus précises marquent un splendide progrès dans l'intelligence des vérités révélées.

Le Père Pinard de la Boullaye montre éloquemment les premiers apôtres applaudissant à ces résultats. Nulle modification de l'esprit originel: "Aimez votre prochain comme vous-même, et tenez-vous en là." voilà la thèse de l'accusation.

Dans ce cas, ou bien Jésus n'a enseigné aucune doctrine, ou bien il a interdit de chercher à approfondir son enseignement, ou bien l'Eglise a interverti l'ordre des valeurs et fait du savoir la fin de la religion.

Les deux premières hypothèses sont insoutenables, quant à la troisième elle est manifestement fausse et les écrits des Docteurs de l'Eglise montrèrent surabondamment qu'ils maintiennent au premier plan, la pratique des vertus et notamment de la charité. Les canonisations sont la preuve qu'aucun saint ne doit sont auréole uniquement à sa réputation d'homme de science ou d'orthodoxe.

Et l'éminent prédicateur conclut: "Du jour ou elle commence à germer, toute graine puise dans le sol les éléments nécessaires à sa croissance Nul ne s'avisera de la faucher sous prétexte que tant d'éléments nouveaux ne peuvent lui appartenir. S'accroitre en empruntant mais en transformant chacun de ses emprunts c'est la loi de toute vie. Ainsi en est-il de l'Eglise catholique. Nous accueillerons le vrai d'où qu'il vienne parce que le vrai n'est d'aucune école, ni d'aucune secte: le vrai est le bien de Dieu. Dès lors, à tous ceux que passionne la vérité nous pouvons dire: "Cherchons ensemble", quitte à leur rappeler s'ils veulent faire oeuvre qui dure, l'avertissement de notre maître: "Qui n'amasse pas avec moi dissipe."

M. A. G. Doughty touchera encore $8.500 par année

Comme l'avait laissé prévoir M. C.-H. Cahan, secrétaire d'Etat, le docteur A.-G. Doughty, qui a pris sa retraite la semaine dernière, conservera le titre d'Archiviste du Dominion avec grande distinction. On lui donnera un bureau aux Archives, rue Sussex.

Un décret ministériel adopté en fin de semaine fait l'éloge du docteur Doughty et des services distingués qu'il a rendus au pays.

Le titulaire prend sa retraite à l'âge de 75 ans, après 30 ans et 10 mois de services et recevra une allocation annuelle de $5.-500. De plus, il continuera d'agir en qualité de président de la commission des documents publics à Ottawa, au salaire annuel de $3.000.

Une enquête au sujet de cette Association

Le juge James Parker, du tribunal du comté de York, de Toronto, enquêtera sur les activités de la Canadian Performing Right Society Limited et des autres associations similaires, a annoncé aujourd'hui Sir George Perley, premier ministre-suppléant.

Le commissaire aura le droit de sommer des témoins, d'examiner les documents et aura le devoir de faire un rapport en conséquence.

La Canadian Performing, dont le siège social est à Montréal, prétend avoir des droits exclusifs au Canada sur plus de 2.000.000 de pièces de littérature, de théâtre et de musique.

Le commissaire s'enquerra si la Société ou toute autre société du même genre détient illégalement les droits d'autorisation sur ces pièces et si elle administre ses affaires d'une façon détrimentaire aux intérêts publics. Il s'occupera aussi d'enqueter sur les honoraires qu'exige ladite société pour l'usage des pièces en question et de statuer si ces honoraires sont justes et raisonnables.

La maison de M. Adolphe Roy est détruite dimanche

(Spécial au DROIT)

HAWKESBURY, Ont., 25. — La maison de M. Adolphe Roy, de la rue Principale, a été détruite par un incendie tard dimanche après-midi. Des tuyaux surchauffés auraient causé le feu. Il n'y avait personne dans la maison au moment de l'incendie. Les voisins mandèrent les pompiers mais le chef Bertrand et ses hommes ne purent que protéger les bâtisses voisines tant le feu avait pris des proportions considérables.. La maison d'une valeur de $2.000 avec son mobilier et autres effets était en partie protégée par les assurances. L'immeuble appartenait à M. Paul Villeneuve.

90 MAIRES DU CANADA...

(Suite de la 1re)

M. WENIGE, PRESIDENT

Après l'adresse de bienvenue du maire Camillien Houde, les congressistes ont élu le maire George Wenige, de London, Ont., à la présidence et ils ont confié le secrétariat à M. Fred Bancroft, de Toronto.

On a proposé que les taux d'intérêt sur les obligations municipales, qui varient maintenant de quatre à sept pour cent, soient réduits à trois pour cent. Le principal champion des plus bas taux d'intérêt est le maire G.-G. McGeer, de Vancouver, dont les récentes propositions pour la réduction des taux sur les obligations municipales de Vancouver, ont eu leur répercussion sur la Bourse de Londres. Il est fortement appuyé par le maire Hervé Ferland, de Verdun, P. Q., et le maire E.-J. Cragg, d'Halifax.

"LE CHOMAGE DU CAPITAL"

"Le chômage du capital" est l'une des principales causes de la dépression, déclara le maire McGeer, "Les gages de l'argent devront diminuer et ceux des hommes devront augmenter." Le crédit inactif abonde mais on ne pourra s'en servir tant que les "taux d'avant la dépression sur l'intérêt ne seront pas coupés."

Les délégués ont reçu les données d'une enquête sur la situation des secours, en février, dans les municipalités canadiennes. L'étude avait été préparé par le professeur L.-C. Marsh, du département des recherches sociales de l'Université McGill. Dans 90 villes d'un océan à l'autre, la moyenne de la population aux frais de l'Assistance pubique est de 16.7 pour cent. Ce pourcentage comprend les persones qui dépednent des chefs de familles et les célibataires. Sur 3.970.500 personnes dans les municipalités à l'étude, 664.500 reçoivent des secours à un coût de $19.188.500 aux municipalités. C'est une proportion de 10.3 des recettes municipales annuelles des 90 villes, lesquelles se chiffrent à $185.514.700. La dette en obligations de ces municipalités est de $1.031.600.900 ou de $260 par personne.

Le chômage et les frais qu'il impose aux municipalités font donc le sujet d'une étude approfondie. Mais l'agenda comporte d'autres questions. La suggestion du premier ministre L.-A. Taschereau, de Québec, pour que le gouvernement fédéral consente à partager également avec les gouvernements provinciaux tous les frais d'assistance-chômage afin de soulager les municipalités surchargées, est l'objet d'une étude spéciale.

A LA RADIO CE SOIR

Le maire Cragg était le président du comité d'organisation. Son agenda est complet. Après les séances du matin et de l'après-midi, neuf maires, un représentant de chaque province, parleront à la radio sur un réseau national. Leurs opinions sur la meilleure manière de sortir les municipalités du marasme financier où elles se trouvent, sont du plus vif intérêt.

Le rapport du professeur Marsh démontre que: Montréal avec 985.-300 âmes compte 191.778 personnes ou 19.5 pour cent de sa population sur le secours à un coût annuel à la ville de $5.437.000; Halifax, avec 60.000 âmes, doit débourser $170.000 par année pour aider ses 10.255 personnes sur les listes de secours, ou 17.1 pour cent de la population; Toronto avec une population de 634.-000 âmes doit débourser $3.190.600 pour secourir ses 117.529 indigents, 18.5 pour cent de sa population; Winnipeg, population 223.000 dont 33.798 secourues ou 15.2 pour cent à un coût de $1.556.000; Régina, population de 58.800 dont 11.076 secourues ou 18.8 pour cent, au coût de $442.000; Calgary, population de 89.900 dont 11.000 ou 12.2 pour cent doivent être secourues à un coût de $660.000; Vancouver, population de 271.600, dont 27.600 secourues ou 10.1 pour cent coûtent $1.091.001; St-Jean, population 61.700 dont 6.336 ou 10.3 pour cent coûtent $63.000.

Les dépenses d'assistance-chômage du gouvernement fédéral depuis 1930 se chiffrent à $175.794.000. M. Marsh est à la disposition des premiers magistrats qui désirent des précisions.

La conférence s'est divisée en deux comités: celui du problème du chômage et celui qui s'occupe de la réduction des taux d'intérêts sur toutes les obligations municipales.

Les orateurs ce soir à la radio seront le maire Houde, le maire James Simpson, de Toronto, l'échevin W. Andrews, pour le maire John Queen, de Winnipeg; le maire J.-W Brittain, de St-Jean; le maire Andrew Davison, de Calgary; le maire C. Rink, de Régina; le maire S. Kennedy, de Charlottetown; le maire Cragg, d'Halifax et le maire McGeer, de Vencouver. Le congrès se terminera demain soir.

Mgr CAVANAGH EST MOURANT

Au moment où nous allons sous presse, on apprend de l'hôpital St-Vincent que l'état de Mgr W.-E. Cavanagh, P.D., est désespéré. Sa mort ne serait plus qu'une question d'heures. Mgr Cavanagh est gravement malade depuis assez longtemps. Son état s'aggrava soudainement en fin de semaine. Son Excellence Mgr G. Forbes, archevêque d'Ottawa, a été appelé au chevet du malade, qui reçut les Derniers Sacrements. Ancien curé d'Almonte, Ont., Mgr Cavanagh fut le premier curé de la nouvelle paroisse de l'Assomption, à Eastview. Il dût se retirer pour cause de maladie il y a quelques années.

ON ATTEND LE BUDGET AVEC INTÉRÊT JEUDI

Le débat sur le discours du trône se terminera demain à Queen's Park.

LE BILL DE L'HYDRO

(Presse Canadienne)

TORONTO, 25. — Les législateurs ontariens sont revenus à Queen's Park, aujourd'hui, pour la semaine la plus affairée de la session. Ils se demandent quelle sera la nature du premier budget qui sera présenté par une gouvernement libéral en trente ans dans la province.

Le long débat sur le discours du trône se terminera demain par des discours du chef de l'opposition George-S. Henry et du secrétaire provincial H.-C. Nixon. Plusieurs mesures ministérielles contentieuses viendront à l'étude. Jeudi, le premier ministre Mitchell-F. Hepburn, à titre de trésorier provincial, prononcera le discours du budget.

QUEL SERA LE DEFICIT?

L'intérêt converge sur le déficit que le premier ministre doit révéler. Il a avoué qu'il y aurait déficit mais il a refusé de commenter la rumeur qui veut que ce déficit soit de $25.-000.000.

Une autre source de suppositions est à savoir si le gouvernement fera part de nouveaux impôts pour défrayer les déboursésé considérables en secours. M. Hepburn a souvente fois déclaré qu'il n'y aurait pas d'augmentation de l'impôt sur l'essence mais les spéculateurs se demandent si le gouvernement songe à un impôt provincial sur le revenu.

Le procureur général A.-W. Roebuck a été l'objet d'une vive opposition pour sa mesure de centralisation policière. Le bill sera étudié en comité. L'autre mesure de M. Roebuck, la loi des standards industriels pour protéger l'ouvrier, viendra en deuxième lecture.

Les conservateurs continueront leur attaque contre le bill du ministre de la voirie T.-B. McQuesten pour amender la loi de la commission de l'Hydro, quand le bill reviendra en deuxième lecture.

Les Conservateurs s'attaquent à la mesure en prétendant qu'on donne force de loi au patronage politique. Le bill veut confirmer les nominations du gouvernement aux commissions locales de l'Hydro.

Les agendas des comités sont chargés, surtout celui des bills privés. Le comité de la chasse et des pêcheries entendra les représentants des associations sportives mercredi et jeudi. Le comité agricole étudiera la résolution d'un sous-comité sur les honoraires de cours à bétail.

Mort de Madame Michel-A. Rattey

Nous apprenons avec un vif regret la mort de Madame Michel-A. Rattey, veuve, née Denise Pépin, résidante hautement estimée de la Côte de Sable, survenue samedi à la demeure de son gendre, M. J.-Richard Grant, 311 avenue Daly. Elle était âgée de 76 ans.

Née à Alfred, Ont., feu Mme Rattey avait passé presque toute sa vie à Ottawa. Elle était une paroissienne dévouée de la paroisse Sacré-Coeur, et faisait partie également des Dames de Ste-Anne de la Basilique, d'Ottawa.

La défunte laisse pour la pleurer une, fille, Mme Arthur Corriveau (Béatrice), de Laval des Rapides, Qué.; deux frères, MM. Ferdinand et Salomon Pépin, de Gracefield, Qué.; une soeur, Madame F. Leclaire, de Gladstone, Mich.; deux gendres, M. J.-Richard Grant, d'Ottawa, et M. Arthur Corriveau, de Laval des Rapides; trois petits-filles, Mlles Jeanne, Yvette et Jacqueline Grant, d'Ottawa.

La dépouille mortelle est exposée aux salons funéraires Gauthier, 259 rue St-Patrice. Les funérailles auront lieu mardi matin à 8 heures à la Basilique. Le cortège funèbre quittera les salons Gauthier à 7 heures 45 pour se rendre à l'église, et de là au cimetière Notre-Dame d'Ottawa où se fera l'inhumation.

Le "Droit" prie tous les membres de la famille en deuil de croire à sa plus vive et respectueuse sympathie.

Il quitte l'Italie

PARIS, 25. — Une dépêche de Rome au "Matin" dit que le correspondant à Rome du Daily Telegraph de Londres a été forcé de quitter l'Italie. On ne donne pas de raison de son départ.

Vente ou échange de propriétés, d'articles, etc., tout cela s'opère facilement au moyen d'une annonce classée dans le Droit.

ON REPARLE DE PROROGER AVANT PÂQUES

Le débat sur le budget va s'ouvrir demain. La santé de M. Bennett.

Le Parlement prorogera-t-il à Pâques? Quand le rapport de la commission d'enquête sera-t-il déposé à la Chambre des Communes? Quelles lois adoptera-t-on par suite de ce rapport? Le premier ministre R. B. Bennett sera-t-il assez bien portant pour revenir à son siège en Chambre avant la fin de la session? Pourra-t-il diriger lui-même les forces conservatrices pendant la prochaine campagne électorale?

Autant de questions que se posent les correspondants parlementares et qu'ils tâchent de résoudre pour renseigner les lecteurs. Mais les conjectures sont plus faciles que les réponses précises.

On sait toutefois que le débat sur le budget Rhodes commencera mardi. Le colonel J. L. Ralston, ancien ministre de la Défense nationale, et critique financier du parti libéral, ouvrra le feu du côté de l'opposition. Les députés ont passé la fin de semaine à étudier le budget. Le débat ne se prolongera probablement pas. Du côté libéral, on se contentera de quelques grands discours prononcés par les chefs du parti. Le désir général est de hâter le débat, d'inviter le gouvernement à présenter ses autres mesures législatives et de terminer la session à Pâques.

CE RAPPORT

Le premer ministre-suppléant, Sir George Perley, sera peut-être en mesure d'annoncer dès aujourd'hui quand le rapport de la commission d'enquête royale sur les méthodes commerciales sera déposé à la Chambre. On sait que les membres de la commission étudient aujourd'hui la revise du rapport. Il est rumeur que celui-ci sera dépose à la Chambre le premier avril. Le monde ouvrier attend avec impatience les recommandations du rapport car elles constitueront certainement la partie la plus importante du programme de réformes sociales préconisé par le gouvernement.

SANTE DE M. BENNETT

On se demande, advenant la prorogation des Chambres avant Pâques, si M. Bennett sera assez bien portant pour revenir à son siège avant la fin de la session. Les dernières nouvelles sont encourageantes. Mais dans les milieux politiques, on accorde peu de foi aux communiqués officiels, sachant fort bien que ces communiqués sont toujours teintés d'optimisme. Sir George Perley fera une déclaration à ce sujet aujourd'hui même.

La semaine dernière, le premier ministre-suppléant, a déclaré aux membres du parti conservateur que l'état de santé du premier ministre Bennett s'améliorait beaucoup et que M. Bennett pourrait diriger les forces ministérielles au cours de la prochaine campagne électorale. Toutefois, cette déclaration peut avoir été faite dans un but intéressé. Aussi, attend-on avec impatience des nouvelles exactes sur la possibilité qu'il y aurait pour M. Bennett, de reprendre la direction du parti et du gouvernement.

UNE POSSIBILITE

Certains observateurs politiques affirment que le Parlement ne prorogera pas à Pâques, malgré les désirs de l'opposition. Ils disent que la session reprendra à la fin de mai, après un congé d'un mois. Pendant ce congé,è les législateurs auront le temps d'étudier plus à fond le rapport de la commission d'enquête sur les méthodes commerciales. Le traité qui est en voie de négociations avec les Etats-Unis sera parachevé. Lorsque la Chambre se réunirait de nouveau, même si ce n'est que pour quelques semaines, elle serait appelée à approuver certaines lois émanant du rapport en question et à approuver le traité avec la république voisine.

L'appel au peuple ne viendrait qu'après cela.

LE TARIF

Pourquoi les modifications tarifaires annoncées dans le budget Rhodes sont-elles surtout favorables au Royaume-Uni, et cela, pendant que les négociations avec les Etats-Unis sont en cours? Voilà un autre aspect intéressant des choses politiques. Le Canada a-t-il voulu calmer les inquiétudes de l'Angleterre avec laquelle il a conclu les accords impériaux de 1932? Où veut-il simplement démontrer aux autres pays que ces accords impériaux ne sont pas tout ce qu'il est prêt à concéder et qu'en dehors de cela, il peut très bien effectuer d'autres ententes favorables à tout pays qui voudrait lui rendre la réciproque? Quoiqu'il en soit, il est clair que les modifications tarifaires ne changent guère la stuation actuelle du commerce actuel entre le Canada et les Etats-Unis. Aussi le traité commercial avec la république est attendu avec beaucoup d'intérêt au pays.

VILLE ENVAHIE PAR LA GLACE

Des amas de glace dans les rues de Wisconsin Rapids, Wisconsin.

(Presse Associée)

WISCONSIN RAPIDS, Wisconsin, 25. — Des amas de glace ont été libérés par la rupture d'une digue et ont fait irruption en cette ville avec la force d'un raz de marée et un grand nombre d'hommes sont aujourd'hui occupés à déblayer les rues. Des monceaux de glaces de 24 à 36 pouces d'épaisseur se sont empilés les uns sur les autres pendant 48 heures, par suite de la crue des eaux de la rivière Winconsin.

On estime les dommages à $100.-00.

BOSTON ENLÈVE LA 1ère PARTIE AU MAPLE LEAF

HANDICAP À HEAD PLAY—BURKE CHAMPION SAUTEUR

LE COURSIER DE Mme MASON BAT UN BEAU GROUPE

PICARD ENLEVE LA COURONNE

CHARLESTON EN C. DU SUD.—Henri Picard, de Hershey en Pennsylvanie, a décroché les honneurs du tournoi de golf ouvert local qui a pris fin samedi. Il conclut les 72 trous avec un pointage de 278 pour mériter une bourse de 700 dollars.

Johnny Revolta arriva deuxième avec 280.

BILL COOK FAIT LE NÉCESSAIRE

SON POINT DONNE AUX RANGERS LA VICTOIRE SUR LE CANADIEN.

NEW-YORK. — Les Rangers ont battu le Canadien, par 2 à 1, dans le premier match de leur série qui conduit aux finales de la coupe Stanley.

Ce fut une affaire passablement rude. Dans la deuxième période Bill Cook et Crutchfield échangèrent des coups de bâtons avec le résultat que Bill se fit fendre la tête. Il fallut huit points de suture pour fermer la blessure. L'incident précipita une bagarre générale, puis Crutchfield se fit bannir pour le reste de la partie.

Cook revint plus tard en lice et compta en 12'42" du troisième chapitre, le point qui assurait la palme aux Rangers. Dillon avait fait l'autre point en période initiale.

Jenkins compta en deuxième strophe l'unique point des Habitants.

Les Alignements

Canadien—Cude, Carson et Jenkikns, défense; Lépine, centre; Larochelle et Joliat, ailes; McGill, Gagnon, G. Mantha, Mondou, Riley, Crutchfield, Koldsworthy, S. Mantha et Savage.

Rangers—Kerr, Seibert et Starr, défense; Boucher, centre; W. Cook et F. Cook, ailes; Murdoch, Dillon, Patrick, Keeling, Mason, Connolly, Somers, Heller et Johnson.

Arbitres: A.-G. Smith, Boston; Adie Cleghorn, Montréal.

Première Période

1—Rangers, Dillon (Patrick) 8'0"

Punitions: S. Mantha, Murdoch.

Deuxième Période

2—Canadien, Jenkins . . . . 13'54"

Punitions: W. Cook (mineure et majeure) Crutchfield mineur et match), Carson (mineure).

Troisième Période

3—Rangers, W. Cook (F. Boucher, Keeling) . . 12'42"

Punitions: Gagnon, Somers, Heller.

LA 1re JOUTE FORT SERRÉE

CHICAGO ET MONTREAL NE PARVIENNENT PAS A COMPTER UN SEUL POINT.

MONTREAL. — Chicago et Montréal ont fait match sans point dans la première partie de leur série d'élimination, match qui se déroula samedi au Forum, en présence d'une belle foule.

Morenz faillit donner la victoire aux Eperviers en troisième période, sur un coup bien placé. La rondelle tomba toutefois près du poteau du but et ne voulut pas traverser la ligne.

Les équipes continuent la lutte mardi soir à Chicago.

LES ALIGNEMENTS

CHICAGO: — Buts, Chabot; défenses, Weibe et Levinsky; centre, Cook; ailes, Kendall et Trudel; Substituts, Coulter, Burke, Romnes, Thompson, Couture, Morenz, Gottselig, March, McFayden.

MONTREAL: — Buts, Connell; défenses, Wentworth et Evans; centre, Blinco; ailes, Trottier et Robinson, Substituts, Ward, Gracie, Miller, Cain, Conacher, Blake, Shields, McManus, Marker, Gainor, Northcott, Smith.

Première Période

Pas de point.

Punitions: Cook, Wiebe, Marker, Conacher.

Arrêts: — Chabot, 6; Connell, 6.

Deuxième Période

Pas de point.

Punition: — Conacher.

Arrêts: — Chabot, 9; Connell, 12.

Troisième Période

Pas de point.

Punitions: — Marker, Burke.

Arrêts: — Chabot, 13; Connel, 10.

Coupe de Belfast

BELFAST — Voici les résultats des parties jouées samedi dans le concours de la coupe de Belfast.

Glenavan, 3; Portadown, 3.

Cliftonville, 4; Glentoran, 4.

Celtic, 7; Larne, 0.

Derry, 5; Bangor, 1.

Ballymena, 4; Newry Town, 2.

Linfield, 4; Coleraine, 2.

Distillerie, 3; Ards, 1.

SUDBURY TRIOMPHE

TORONTO — Sudbury a éliminé Oshawa du concours de la coupe Abbott, en le battant samedi, par 5 à 3, dans un match décisif qui nécessita trente minutes de surtemps.

Head Play remporte une victoire facile dans le handicap de Bay Meadows.

UN RICHE MAGOT VA AU VAINQUEUR

SAN MATEO en Californie.—Head Play, coursier de Mme Silas-B. Mason, a déroché les honneurs du handicap de Bay Meadows, disputé samedi au champ local, sur la distance d'un mille et un furlong.

Une foule de 15.000 personnes fut témoin de la classique et engagea 44.055 dollars sur le résultat de la randonnée. Le vainqueur, lourd favori, ne remboursa que $3,20 à ses preneurs.

La pluie de ces jours derniers avait laissé le tracé en mauvais état.

Head Play prit la tête au début, tomba en deuxième place à la mi-chemin, mais supplanta le meneur au dernier quart et s'en fut à une victoire de trois longueurs et demie sur Time Supply, qui s'était faufillé en tête la mi-chemin. Time Supply gagna la classique en 1934. Gusto arriva troisième.

Le handicap doté d'une bourse ajoutée de 25.000 dollars, ne réunit que cinq partants.

LE RESULTAT

1—Head Play, 118, Kurtsinger, $3.20, 2.40, 240; 2—Time Supply, 116, Luther, $2.80, 2.60; 3—Gusto, 110, Simmons, $3. Temps, 2' 0" 3-5 pour un mille 1-8. Ont aussi couru Thomasville et Dark Winter.

Valeur au vainqueur, 20.300 dollars.

LES COURSES AU P. TROPICAL

WRIGHT PILOTE FIDELIS A LA VICTOIRE DANS LE HANDICAP. SURPRISE DE HANK MacTAVISH.

CORAL GABLES — Voici les résultats des courses de samedi au champ local:—

Première Course

1—Moane Keala, Phillips, $10.40, 5.80, 3.60. 2—Our David, Arcaro, $11,60, 7.10. 3—Fred Almy, Hanford, $10.40. Temps, 1' 12" 1-5 pour six furlongs.

Deuxième Course

1—Hank MacTavish, Corbett, $41, 70, 17,40, 6.60. 2—Chief Mourner, Lynch, $11,50, 6,50. 3—Canterboy, Litzenberger, $3.90. Temps, 1' 11" 2-5 pour six furlongs.

Troisième Course

1—Tro-Edged, Hunter, $9.10, 4,70, $3. 2—Plaiful Tour, Wright, $3.80, 2.90. 3—Willow Wood, Pollard, $2, 60. Temps, 48 secondes 2-5 pour quatre furlongs.

Note — Le pari double que portaient Moane Keala et Two-Edged a donné $76.20.

Quatrième Course

1—Wild Pigeon, Maschek, $8.20, 4.90, 3.10. 2—Dokas, Haines, $4,80, 3.10. 3—Jirasol II, Wright, $3. Temps, 1' 12" pour six furlonps.

Cinquième Course

1—Golden Rock, Wright, $.80, 3, 40, 2,50. 2—Speedmore, Fisher, $4, 80, 3.70. 3—Chasteté, Barnes, 3,60. Temps, 1' 39" 15 pour un mille.

Sixième Course

1—Fidelis, Wright, $4.70, 3,10, 2,50. 2—Beaver Dam, Litzenberger, $7, $3,50. 3—Don Guzman, Villena, $3. 30. Temps, 1' 51" 3-5 pour le mille et un furlong du handicap Bacharach.

Septième Course

1—Midshipman, Lynch, $16,40, 5. 60, 2.80. 2—Bounding Count, Haines, $3,50, 2.50. 3—Big Red, Wright, $2,30. Temps, 1' 52" 2-5 pour un mille et un furlong.

Huitième Course

1—Wilco, Hanford, $15,90, 8.30, 4.80. 2—Banderlog, Lynch, $12,20, $9,40. 3—Flying Dere, Litzenberger, 5.10. Temps, 2' 3" 4-5 pour environ un mille et quart.

OXFORD JOUE DE MALHEUR

PONTYPOOL LUI INFLIGE UNE AUTRE DEFAITE. — BRIDGEND ET NEWPORT FONT MATCH EGAL.

LONDRES. — Voici les résultats des parties jouées samedi dans l'Union de rugby:—

London Scottish, 5; Harlequins, 15.

London Welsh, 5; Northampton, 7.

Old Merchant Taylors, 9; Old Cranleighans, 3.

Rosslyn Park; U. C. S. Old Boys, 3.

Aberavon, 34; Glamorgan Wanderers, 6.

Bristol, 5; Aldershot Services, 5.

Bath, 8; Devonport Servies, 5.

Birkenhead Park, 24; Old Millhillians, 6.

Bridgend 3; Newport, 3.

Coventry, 11; Torquay Athletic, 0.

Cardiff, 17; Blackheoath, 0.

Gloucester, 32; Leicester, 0.

Headingley, 15; West of Scotland, 14.

Llanelly, 0; Neath, 3.

Plymouth Albion, 19; Weston-Super-Mare, 0.

Pontypool, 9; Oxford, 3.

Heriotoniens, 0; Stewartoniens, 17.

Glasgow Academicals, 11; Hawick 3.

Portsmouth Services, 0; Richmond, 11.

LA DEMI-FINALE A LIEU A QUEBEC

PROVIDENCE — Québec et Providence joueront à Québec, les 26 et 28 mars la série mi-finale conduisant au championnat de la ligue Canado-Américaine.

Les vainqueurs disputeront le titre et la coupe Fontaine aux Cubs de Boston dans la semaine du 31 mars.

CLAPPER FAIT LE SEUL POINT

SON COUP BIEN PLACE ASSURE A BOSTON LA VICTOIRE SUR TORONTO DANS LE PREMIER COMBAT.

BOSTON. — Les Ours ont battu Toronto, au pointage de 1 à 0, dans la première partie de la série qui décide du championnat de la ligue Nationale.

Une foule de plus de 17.000 personnes a vu les équipes lutter 93 minutes avant que la victoire penche du côté des gars de Patrick.

C'est Clapper qui enregistra le point du triomphe, après une montée de Shore. Eddie se faufila au centre, glissa le disque à "Dit" sur la droite et l'ailier place bien son coup, cependant qu'Hainsworth s'étend sur la glace en tentant vainement de bloquer le coup.

Voici le résumé:—

Première Période

Pas de point.

Punition: — Day.

Arrêts: —Hainswortr, 12; Thompson, 6.

Deuxième Période

Pas de point.

Punitions: — Kelly, Barry.

Arrêts:—Hainsworth, 9; Thompson, 2.

Troisième Période

Pas de point.

Punitions: — Cotton (10 minutes, mauvaise conduite).

Arrêts: —Hainsworth, 9; Thompson, 5.

1re Période Supplémentaire

Pas de point.

Punition: — Clancy.

Arrêts: —Hainsworth, 6; Thompson, 6.

2e Période supplémentaire

1—Boston, Clapper de Shore . . . . . 13'26"

Punition: — Aucune.

Arbitres: — Bill Stewart et Billy Bell.

MONTRÉAL BAT NOS FEMMES

LE CLUB DE BADMINTON DE LA METROPOLE ENLEVE LE TROPHEE HODGSON.

Les femmes du club de badminton de Montréal ont battu celles du club Ottawa, par 11 matches contre 8, dans leur tournoi annuel qui eut lieu samedi au club local.

Ce triomphe permet aux Montréalais de reprendre le trophée Hodgson qu'Ottawa leur enleva en 1929.

LE MONTCALM EST DÉTRÔNÉ

LE B ET B FINIT LA 2e SERIE DE LA LIGUE DE BILLARD AU PREMIER CROCHET.

Le sort a en effet couronné les efforts du B et B qui tolonnait le Montcalm pour la 1re place.

Les Bébés sont sur le trône à la conclusion de la deuxième série dans la ligue de billard de Hull; ils attendent le gagnant de la demi-finale.

Le détail commence dès ce soir, après l'exercice de la retraite, aux Salles Montcalm et Centrale: il y aura une partie de 150 billes à chacune des salles et le concours se continuera jusqu'à ce qu'une équipe ait enregistré trois victoire.

Voici les belles séries de la semaine:

Le Renaud, 58; A. Roy, 43; A. Bourgeois, 35.

LES DERNIERS MATCHS

Voici le résultat des parties de vendredi soir:

Salle B et B	**Salle Séguin**
P. Tessier, 125;	J. Doucet, 65.
Séries, 27, 20, 15.	Séries, 25, 8, 5.
E. Duguay, 125;	A. Courchaine, 84.
Séries, 21, 12, 12.	Séries, 14, 7, 7.

B et B prend deux parties.

Salle Centrale	**Salle Legault**
T. Michaud, 125.	R. Gravelle, 55.
Séries, 21, 15, 14.	Séries, 10, 9, 8.
L. Gagnon, 121.	O. Filion, 125.
Séries, 25, 23, 19.	Séries, 24, 22, 14.

Centrale et Legault partagent.

Salle Roussel	**Salle Montcalm**
R. Marcil, 113.	Léo Lavoie, 125.
Séries, 17, 16, 16.	Séries, 18, 16, 13.
J.-P. Maurice, 125.	Léo Noël, 91.
Séries, 29, 18, 15.	Séries, 19, 18, 9.

Roussel et Montcalm partagent.

Total de la semaine, 2471.

CLASSEMENT FINAL

	G.	P.
B et B	28	12
Montcalm	27	13
Centrale	24	16
Roussel	19	21
Séguin	12	28
Legault	10	30

CLARK CHAMPION

SHAWBRIDGE. — Bud Clark, du collège St-Patrice d'Ottawa, a gagné le cross-country de 50 kilomètres disputé ici dimanche. Il glissa sur ses skis dans le temps rapide de 4 h. 11, 15", pour battre Harry Pangman, de Montréal, de 42' 25".

ASTRI FAIT HAUT TOTAL

IL ROULE 542 AU COMPTE DU LAURIER-TENNIS. — PHARAND FAIT UNE SERIE DE 211.

Voici les résultats des parties de dix quilles jouées vendredi soir dans la ligue de Hull:—

LES POSTES				
J.-P. Michon	153	139	...—	292
A. Guitard	122	129	164—	415
A. Bédard	107	139	153—	399
L. Legault	92	127	157—	376
J. C. Desmarais	114	188	130—	432
X X X	...	...	100—	100
Totaux	588	722	704—	2014

CHEVALIERS DE COLOMB				
B. Charron	168	149	...—	317
A. Demers	86	96	99—	281
F. Léonard	132	...	...—	132
T. Lanctôt	171	143	119—	433
E. Bédard	178	130	145—	453
J. Laflamme	...	129	133—	262
X X X	...	...	100—	100
Totaux	735	647	596—	1978

Les Postes gagnent 2 parties.

LOYER				
L. Leblanc	132	159	129—	420
A. St-Martin	125	...	167—	292
R. Beauparlant	177	125	190—	492
A. Loyer	142	132	156—	430
R. Pharand	211	151	...—	362
A. Carrier	...	118	107—	225
Totaux	787	685	749—	2221

LAURIER-TENNIS				
A. Astri	183	199	160—	542
E. St-Louis	173	164	139—	476
L. Grondin	160	114	166—	440
D. Tremblay	142	158	135—	435
R. Tremblay	202	170	170—	542
Totaux	860	796	779—	2435

Laurier-Tennis gagne 3 parties.

TUCKETT				
L. Paquin	150	180	...—	330
L. Isabelle	160	156	134—	450
C. Chénier	162	138	175—	475
A. Poirier	167	184	186—	537
A. Balzana	180	169	183—	532
P. Moussette	...	...	167—	167
Totaux	828	827	845—	2500

YOUVILLE				
A. Labelle	113	118	126—	357
R. Bédard	144	139	154—	437
J. Rochon	149	137	124—	410
Os. Massé	136	161	...—	297
Ed. Richer	149	149	199—	497
X X X	...	...	100—	100
Totaux	691	704	703—	2098

Tuckett gagne 3 parties.

McCREADY GAGNE

CALGARY. — Earl McCready, lutteur canadien, a terrassé Ted "King Kong" Cox, de Californie, dans un match très rude qui eut lieu ici, en présence d'une foule considérable.

Le sieur Lorne Chabot, gardien des Eperviers, annonce qu'il prendra sa retraite à la fin de la campagne courante.

Lorne Chabot

LE GLEBE BAT LES VISITEURS

LES ETUDIANTS LOCAUX DEBUTENT BIEN DANS LA SERIE FINALE DE L'EST-ONTARIO.

Le collegiate Glebe a battu Smith's Falls, par 56 à 18, dans la première partie d'une série qui décide du championnat de ballon au panier scolastique de l'Est-Ontario.

Les vainqueurs, plus expérimentés que leurs adversaires, ne furent jamais en danger. J. Fraser compta dix-huit points pour les locaux et T. Daley en fit dix. G. Rodney contribua neuf points au total de Smith's Falls.

Dans une exhibition qui précéda le match de détail, la troupe juvénile du Glebe battit celle de l'université d'Ottawa, par 39 à 22.

LA FRANCE BAT LES ALLEMANDS

PARIS. — La France a battu l'Allemagne, par 18 à 3, dans un match de rugby international qui eut lieu ici dimanche.

Il n'y eut pas d'incidents désagréables comme ceux de la semaine précédente quand des imbéciles arrachèrent des étendards allemands dont le stade était pavoisé en l'honneur des visiteurs d'outre-Rhin.

L'Arbre de la Science

Choses du domaine universel qu'il est bon de connaître.

Par Gil.-O. Julien

D'APRES la mythologie, les Heures, filles de Thémis, déesse de la Justice, sont les gardiennes des portes du ciel.

• • •

LES Ebn-bou-haris, secte de derviches musulmans, se livrent exclusivement à la contemplation et se dispensent de l'obligation de faire le pèlerinage des villes saintes, sous prétexte que les sanctuaires sont toujours présents à leur esprit.

• • •

SUIVANT l'Ayurvédas, livre sacré des Indous, datant d'environ 3000 ans, l'histoire de l'anatomie remonterait à cette époque reculée.

• • •

LES Ammonites que Poab, général de David, extermina, étaient issus d'Ammon, fils de Loth.

• • •

DES savants viennent de découvrir qu'un crapaud saute cinq fois plus loin qu'une puce.

• • •

LE COURAGE

• • •

C'est Fénelon qui a écrit:

—Le vrai courage trouve toujours quelque ressource!

• • •

FOLIES-SENTIMENTALES

• • •

PASSANT, va dire à ton pays qu'en plein vingtième siècle, les sots, tout comme autrefois, parlent plus fort que les sages!!

ET, surtout, n'oubliez pas qu'on dit la vérité gratis et qu'on ment pour de l'argent!!

• • •

LE 24 MARS

• • •

1603—Jacques d'Ecosse, monte sur le trône d'Angleterre.

• • •

1840—Décès d'André-Rémi Hamel, juge de Québec. L'assemblée du Bas-Canada, dont il était en 1832 le procureur, l'avait réprimandé pour avoir donné sans autorisation une opinion légale à lord Aylmer, alors gouverneur.

• • •

1882—Décès, de Henry-Wadsworth Longfellow, l'immortel barde qui a immortalisé Evangéline.

• • •

1883—Les catholiques observent solennellement le Vendredi Saint—anniversaire de la mort de Christus.

• • •

1885—Le général Frédéric Middleton se met en route pour Winnipeg. Il est chargé de mettre fin à la révolte indienne en Saskatchewan.

• • •

1896—W.-C. Macdonald, qui s'est enrichi dans le commerce du tabac, fait cadeau de 500.000 dollars à l'université McGill.

• • •

1905—Décès de Jules Verne, auteur français qui a prédit la plupart des inventions modernes.

• • •

1908—Le Japon demande à la Chine de faire cesser l'agitation anti-japonaise qui a suivi l'incident Tatsu-Maru.

• • •

1911—Les rues de Toronto sont éclairées au moyen d'électricité provenant de Niagara.

• • •

1915—Freddy Welsh et Patsy Drouillard font à Windsor match de huit assauts sans décision.

1917—Soldier Bartfield met Johnny Allen hors de combat en cinq rondes à Brooklyn.

• • •

1924—Monseigneur E.-Z. Decelles est nommé évêque de St-Hyacinthe.

• • •

1926—Ernest Lapointe est nommé secrétaire d'Etat pour combler la vacance que crée la démission de W.-E. Foster.

• • •

1928—Roy Gibson, cheval de 2 ans qui porte 122 livres, fait au parc Jefferson, à la Nouvelle-Orléans, un record local de 54 secondes pour quatre furlongs et demi.

• • •

1931—Décès de Lol Solman, sportsman bien connu de Toronto.

• • •

1932—Décès, à Brantford en Ontario, de Mme John Henderson. Elle est âgée de 101 ans.

• • •

1933—Décès, à Montréal de M. A. Bellemare; député de Maskinongé de 1911 à 1921.

• • •

1935—Conjonction éloignée de Jupiter et de la lune à 12 h. 6 du soir.

• • •

LE 25 MARS

• • •

1816—L'assemblée du Haut-Canada approprie 15.000 livres pour offrir un cadeau au lieutenant-gouverneur Francis Gore.

• • •

1820—Incorporation de la banque du Nouveau-Brunswick.

• • •

1880—Georges Brown, chef de la Réforme en Ontario, est blessé mortellement par un employé. Il meurt le 9 mai.

• • •

1883—La ligue révolutionnaire d'Angleterre lance l'idée d'un congrès auquel seraient invités tous les révolutionnaires du monde.

• • •

1885—Les métis du lac aux canards s'emparent des magasins de l'Etat.

• • •

1891—Décès en France de Monseigneur A.-F.-M. de Charbonnel, qui avait été évêque de Toronto de 1850 à 1860.

• • •

1904—Jimmy Britt bat Corbett dans un match disputé à San Francisco. La recette est de 32.245 dollars.

• • •

1907—Les Wanderers, de Montréal, envahissent l'Ouest canadien et enlèvent la coupe Stanley au Thistle de Kenora.

• • •

1912—Georges Carpentier met Hubert Roe hors de combat en cinq assauts à Marseille.

• • •

1916—"Les" Darcy met "Les" O'Donnell hors de combat au 7e assaut d'un engagement qui a lieu à Sydney.

• • •

1923—J. Al. Clark, cheval de 6 ans qui porte 107 livres, fait à la Havane un record local de 3'39" 3-5 pour deux milles 1-16.

• • •

1927—Jack Maone met Walcott Langford font à St-Paul match de dix assauts sans décision.

• • •

1935—Mercure se lève à 1 h. 26 avant le soleil. La lune croise le méridien méridional à 3 h. 54 du matin. A Ottawa, le soleil se lève à 5 h. 59 et se couche à 6 h. 21.

LE REGAL SORT CONTRE ROCHON

La série du championnat de cinq quilles de la Cité de Hull commence ce soir à 9 heures précises sur les allées de la salle B. et B.

C'est une affaire de 5 en 9 qui met aux prises les Breuvages Régal et Rochon S. S.

LE RIDEAU A TÂCHE FACILE

LES JUVENILES LOCAUX REMPORTENT UNE AUTRE VICTOIRE SUR LES INDIENS DE MONCTON.

Le Rideau a éliminé les Indiens rouges de Moncton du tournoi de la coupe Abbott, emblème du championnat juvénile canadien, en les battant samedi soir, par 13 à 5, dans la deuxième partie de la série. Les locaux triomphent donc, au pointage global de 24 à 8.

La joute n'attira qu'une maigre foule, les amateurs n'étant guère enthousiasmés de verser 75 et 50 sous pour du hockey qui ne valait pas 15 sous.

BURKE PREND LES HONNEURS

LE SKIEUR DE ST-PATRICE DECROCHE LE CHAMPIONNAT DE LA CITE.

Bill Burke, du collège St-Patrice, a décroché le championnat de la Cité d'Ottawa au saut sur skis.

Il enleva le titre au tournai annuel qui eut lieu dimanche au camp Fortune.

W. Halverson, arriva deuxième.

LE CLASSEMENT

	1er	2e	3e	Pts
1—W.Burke, Ct-Pat's	104	108	105	142.10
2—W. Halverson, O.S.C.	97	95		130.10
3—H. Bagguley, O.S.C.	91	98	94	124.90
4—C. Clark, O.S.C.	72	82		106.90
5—J. Landry, O.S.C.	x102	109	107	99.00
6—B. Burke, O.S.C.	x87	83x		58.00
LES NOVICES				
1—D. Hall, O.S.C.	x59	65x		29.00
2—F. Dixon, O.S.C.	x55			14.00
3—D. Barber, O.S.C.	x49			12.00

A. McCOY FAIT DU BON TRAVAIL

IL MET GODWIN HORS DE COMBAT EN HUIT ASSAUTS. — VICTOIRE DE BROUILLARD.

Voici les résultats des matchs de boxe disputés un peu partout vendredi soir:—

A BOSTON. — Al McCoy, 171 lvs, du Canada, met Bob Godwin, 174, de Daytona, hors de combat en 8 rondes.

A HOLLYWOOD.—Lou Brouillard 157½, de Worcester, bat "Swede" Berglund, 160, de San Bernadino, en 10 rondes.

A NEW-HAVEN. — Al Gainer, 173, de New-Haven, bat Al Borros, 193½, de Bridgeport, en dix rondes.

A PHILADELPHIE.—Benny Bass, 135, de Philadelphie, bat Mike Marshall, 138½, de Philadelphie, en 10 rondes.

A BURLINGTON. — Gérard Markey, 131, de Burlington, fait match égal de huit assauts avec Joe Marsh, 135, de Montréal.

A NEW-YORK. — James Braddock, 182¼, de New-Jersey, bat Artie Lasky, 197, de Minneapolis, en 15 assauts.

A DETROIT. — Holman Williams, 135, de Détroit, bat Tommy Paul, 134, de Buffalo, en dix rondes.,

HOCKEY SAMEDI

LIGUE NATIONALE

Baston, 1; Toronto, 0.

Chicago, 0; Montréal, 0.

COUPE ALLAN

North Battleford,2; Port Arthur, 1.

North Battleford enlève la série.

COUPE ABBOTT

Rideau, 13; Moncton, 5.

Le Rideau enlève la série.

O. H. A. JUVENILE

Sudbury, 5; Oshawa, 3.

Sudbury enlève la série.

Kitchener-Waterloo, 7; Lions de Toronto, 5.

CANADO-AMERICAINE

Providence, 1; Philadelphia, 0.

EXHIBITIONS

Westmount, 4; Commerce, 4

P. C. de Montréal, 6; P. C. d'Ottawa, 5.

New-York, 2; Hamilton, 2.

GEORGE TRIOMPHE

MANCHESTER — Ed "Don" George a pris deux chutes consécutives sur Bull Martin, de Trenton, dans un match de lutte qui eut lieu ici.

CHABOT SE RETINE

MONTREAL — Lorne Chabot, gardien des Eperviers de Chicago, a déclaré samedi qu'il prendrait sa retraite à la conclusion des détails de la ligue Nationale.

Il compte l'an prochain exploiter une laiterie à Toronto.

LES RANGERS ONT BATTU LE VARSITY DANS LE 1er DUEL

Nos étudiants livrent un combat acharné avant de succomber.

Les Rangers ont enlevé à l'université d'Ottawa la première partie de la série qui décide du championnat de ballon au panier de la Cité d'Ottawa. Le pointage fut de 38 à 31.

Nos étudiants ont joué de malheur dans la période finale, car ils menaient, par 17 à 15, à la mi-temps et, sans une poussée vigoureuse de l'ennemi, la victoire leur eût souri.

Ce fut un match passablement rude qui semblait en maintes occasions sur le point de tourner au mélodrame.

Corcoran compta dix points pour le Varsity. Higgs en fit onze pour les Rangers et Jack dix.

Les alignements

Rangers — Higgs, 11; Wall, 4, Ussher, 1; Stolhart, 0; Jack, 10; Bonenfant, 8; Baker, 0; Smith, 2; Crawley, 2. Total, 38.

U. d'Ottawa—Sweetnam, 2; Corcoran, 10; McBain, 3; Eliowitz, 1; Tommy, 6; Courtright, 4; Nixon, 5; Cannon, 0; Veale, 0; Corridan, 0; Marcoux, 0; Benoit, 0. Total, 31.

AUTRES PARTIES

Deux autres parties furent disputées à l'occasion de ce détail.

Dans un match-exhibition, l'Université de Montréal battit les Orfuns, de la Cité d'Ottawa, par 29 à 27.

Dans un détail juvénile, le Pacifique Canadien, de Montréal, infligea aux Etoiles d'Ottawa une défaite de 35 à 31.

Voici l'alignement de l'université de Montréal: Aspler, Rudner, Cohen, Lavatt, Melville, Paquin, Kaltz, Archambault, Matthieu et Cashof.

MONTRÉAL A PRIS LE TITRE

SA VICTOIRE SUR OTTAWA LUI ASSURE LE CHAMPIONNAT DE LA PRESSE CANADIENNE.

Le bureau de Montréal a enlevé le championnat de la Presse Canadienne, grâce à la victoire de 6 à 5 qu'il a remportée sur celui d'Ottawa, dans le dernier match du concours annuel.

L'affaire eut lieu samedi après-midi à l'Auditorium et, à la conclusion des hostilités, il y eut banquet au club de baritsh d'Ottawa.

Le Classement

	J.	G.	P.	Pt	Ct	ePts
Montréal	2	2	0	9	6	4
Toronto	2	1	1	4	4	2
Ottawa	2	0	2	6	9	0

LES COEURS SE LANCENT

LA DEFAITE DU CELTIC CREE UNE SITUATION INTERESSANTE CHEZ LES ECOSSAIS.

GLASGOW — Voici les résultats des parties de ballon jouées samedi dans la ligue d'Ecosse.

1re division

Albion Rovers, 4; Hamilton Academicals, 1.

Ayr-United, 1; Celtic, 0.

Clyde, 1; Aberdeen, 1.

Dundee, 0; St-Mirren, 2.

Dunfermline, 2; Falkirk, 1.

Hearts, 4; Queen of South, 2.

Motherwell, 3; Airdrieonians, 2.

Partick Thistle, 3; Hibernians, 2.

Queens Park-Kilmarnock, remise.

St-Johnstone, 2; Rangers, 0.

2e Division

Brechin-City, 0; Morton, 3.

Dumbarton, 4; King's Park, 2.

East Stirling, 3; East, Fife, 2.

Edimbourg, 1; Cowdenbeath, 1.

Forfar Athletic, 1; Alloa, 1.

Montrose, 2; Dundee United, 1.

Raith Rovers-Third Lanark, remise.

St-Bernard, 0; Arbroath, 0.

HOCKEY DIMANCHE

LIGUE NATIONALE

Rangers .... 2; Canadien 1

DETAIL INTERNATIONAL

Détroit .... 4; London ...... 0.

CANADO - AMERICAINE

Boston ...... 4; Québec ...... 3.

New-Haven .. 3; Providence .. 0.

EXHIBITION

Battleford .... 17; Japonais Olympiques .. 0.

LIGUE CENTRALE

Minneapolis .... 5; St-Paul .... 3.

ASS. AMERICAINE

St-Louis ...... 4; Tulsa ...... 1.

L'ASSEMBLEE A ETE REMISE AU 31 MARS

Lassemblée de la ligue de balle molle de Wrightville qui devait avoir lieu dimanche matin a été remise à huitaine.

Dans l'intervalle, la ligue choisira son conseil d'administration. ..

LE TITRE RESTE A L'AVIATION ROYALE

TWICKENHAM — L'Aviation a battu l'Armée, par 6 à 3, dans le match qui décidait du championnat des services militaires au jeu de rugby.

L'affaire se déroula ici samedi, en présence d'une foule considérable.

LE CANADIEN RESTE AU PAYS

MONTREAL — Léo Dandurand a annoncé définitivement que le Canadien n'ira pas jouer en Europe cette année.

Léo a pris cette décision après avois été averti que l'Allemagne et la Tchécoslovaquie prélèvent un impôt de 33 pour cent 1-3 sur les sports professionnels.

L'ALBION FAIT PARTIE ÉGALE

CHELSEA LE TIENT A UN POINTAGE DE 2 A 2. PORTSMOUTH BAT EVERTON.

LONDRES — Voici les résultats des parties de ballon jouées samedi dans la ligue Anglaise:—

1ère Division

Arsenal, 1; Grimsby Tocn, 1.

Birmingham, 3; Derby County, 2.

Blackburn Rovers, 1, Preston N. End, 0.

Leeds, United, 1; Wolverhampton, Wanderers, 1.

Liverpool, 3; Huddersfield Town, 2

Manchester City-Sunderland, remise.

Middlesbrough, 3; Tottenham Hotspurs, 1.

Portsmouth, 5; Everton, 1.

Sheffield Wednesday, 2; Aston Villa, 1.

Stoke-City, 3; Leicester-City, 0.

West Bromwich Albion, 2; Chelsea, 2.

2e Division

Blackpool, 3; Port Vale, 1.

Bradford, 3; Southampton, 1.

Brentford, 2; Oldham 0thletic, 1.

Bury, 0; Manchester United, 1.

Fulham, 2; Bolton Wanderers, 1.

Hull-City, 0; Swansea Town, 1.

Newcastle United, 4; Sheffield U., 1.

Norwich-City, 6; Bradford-City, 1.

Notts Forest, 5; Burnley, 0.

Plymouth Argyle, 4; Notts County, 0.

West-Ham United, 4; Bransley, 3.

BELLE VICTOIRE DE LIVERPOOL

LE STANLEY DECLASSE CASTLEFORD. — LEEDS PREND LA MESURE DE HULL.

LONDRES. — Voici les résultats des parties jouées samedi dans la Ligue de rugby:

Batley, 9; Wakefield Trinité, 11.

Bradford Northern, 18; Leigh, 0.

Bramley, 6; Hunslet, 19.

Fearthersfield, 2; Broughton, 11

Huddersfield, 25; Keighley, 8.

Hull Kingston, 12; Dewsbury, 6.

Leeds, 35; Hull, 3.

Liverpool Stanley, 20; Castleford, 3.

Rochdale, Hornets; 10; Barrow, 0. (abandonnée après 70 minutes).

Salford, 9; Ste-Hélène, 5.

Widnes, 6; Swinton, 11.

York, 18; Oldham, 11.

CAMBRIDGE A TAPÉ OXFORD

LE CONCOURS ATHLETIQUE DE L'UNIVERSITE SE DEROULE SOUS LA PLUIE BATTANTE

LONDRES — Cambridge a enregistré samedi sa trente-quatrième victoire sur Oxlord dans leur 67e concours athlétique annuel qui eut lieu à White-City sous la pluie battante.

Le tournoi comprenait onze épreuves et Cambridge en gagna sept.

A.-G.-K. Browen, de Cambrige, réussit à briser un record universitaire, lorsqu'il courut 440 verges en 49 secondes.

Stothard, de Cambridge, gagna le mille en 4' 23" 1-5. Pilbrow brilla pour les vainqueurs.

K.-S. Duncan fit un saut en largeur de 22 pieds 9 pouces et demi pour donner cette épreuve à Oxford.

HALIFAX GAGNE

HALIFAX. — L'Académie de Halifax a enlevé le championnat de ballon au panier scolastique de la Nouvelle-Ecosse, par suite de la victoire de 25 à 21 qu'elle a remportée samedi sur l'Académie de Yarmouth.

LOWE PRESIDENT

WINDSOR — H.-G. Lowe, a été élu président de l'Association de badminton d'Ontario, à l'assemblée annuelle qui eut lieu ici samedi.

L'Association comprend 28 clubs avec un enrôlement global de 2000 membres.

L'ECOSSE BATTUE

L'ECOSSE — L'Angleterre a battu l'Ecosse par 2 à 1, dans une partie de ballon amateur qui eut lieu samedi à Dulmich.

SUCCES CANADIEN

TOKIO. — Battleford a battu l'équipe olympique japonaise, par 17 à 0, dans une exhibition de hockey qui eut lieu ici dimanche.

RELATIONS DE L'ÉTAT ET DU SYNDICALISME

Sujet d'un cours donné hier après-midi au Cercle Albert de Mun.

DEVOIRS RECIPROQUES

"Le premier devoir de l'Etat c'est la sauvegarde des biens communs, de l'ordre public. Par définition, l'Etat est un organe d'action générale, il sort de son rôle chaque fois qu'il s'attribue des fonctions particulières. Etant postérieur à l'individu et à la famille, l'Etat se doit de toujours respecter les droits de l'un et de l'autre, dans sa législation. La limite de l'intervention de l'Etat est déterminé par la fin même qui appelle le secours de la loi. L'Etat se doit, en particulier de protéger la propriété privée, la vie de l'âme et du corps des ouvriers. Comme un minimum de bien-être matériel est requis à l'exercice de la vertu, l'Etat se doit d'assurer un salaire et des conditions de travail raisonnables à la classe ouvrière. Vis-à-vis les groupements syndicaux, le gouvernement se doit de favoriser les mouvements d'ordre et de paix, d'entendre leurs revendications, de les étudier et de les réaliser le plus tôt possible. Les syndicats ouvriers ont également des devoirs vis-à-vis les gouvernements. Les associations ouvrières devront, en premier lieu remplir exactement leur mandat. Si l'Etat a le devoir de laisser aux organisations secondaires le soin de gérer leurs propres affaires, ces mêmes organisations ont l'obligations d'exécuter fidèlement leur fin. Les syndicats ouvriers et patronaux devront étudier sérieusement les réformes et législations compétentes. Un comité permanent d'étude sociale devrait être formé au sein de tout mouvement ouvrier. Il importe souverainement que les autres organisations secondent les syndicats ouvriers dans leur travail de collaboration avec l'Etat. Tel est le résumé du cours de sociologie donné hier après-midi, au cercle ouvrier Albert de Mun, d'Ottawa.

L'assemblée bi-mensuelle du cercle Albert de Mun, d'Ottawa a réuni, hier après-midi, un bon groupe d'ouvriers. M. Armand Morin présidait. Le R. P. Henri Levasseur, C. SS. R. a été invité à donner la causerie, à la première réunion de juin prochain. M. Palma Charette sera le porte parole du cercle, à la réunion intercercle qui sera tenue, en mai prochain, sous les auspices du cercle Jésus-Ouvrier, de Gatineau Mills.. Les membres ont été invités à suivre les cours d'Action Catholique, donnés chaque semaine, à l'Université d'Ottawa. Demande de subsides est faite au Secrétariat des Syndicats Catholiques. Le cercle se réjouit d'apprendre que l'objectif premier du comité diocésain d'action catholique, est la guerre au communisme. Le cercle apportera sa large coopération par la formation de chefs ouvriers compétents et éclairés. Le R. P. L. Gratton, O. M. I. aprésenté le cours de sociologie sur les relations de l'Etat et du Syndicalisme. Le conférencier a démontré les devoirs réciproques du syndicalisme et de l'Etat.

Devoirs de l'Etat

Après avoir défini les termes "état" et "syndicalisme", le R. P. L. Gratton, indique les devoirs généraux et particuliers de tout Etat bien constitué. "L'Etat est après la famille, dit le conférencier, une société naturelle nécessaire. Le caractère personnel incomplet des hommes, les obligent, en effet, de se grouper pour protéger et sauvegarder leurs intérêts. Le pape Léon XIII a des vues larges quand il détermine le devoir de l'Etat." Le conférencier donne ici la définition de l'étatisme, et illustre sa pensée de nombreux exemples tirés de la vie moderne. L'Etat se doit à tous les citoyens, mais les ouvriers constituant a masse de la population, les gouvernants auront une attention spéciale pour les travailleurs. L'Etat détient son autorité de Dieu lui-même. L'on doit obéissance et respect au pouvoir civil. Ce pouvoir n'est cependant pas sans limite. Tout ce qui outrepasse les droits individuels et familiaux est en dehors de la juridiction civile. L'on cite ici de nombreux exemples, v. g. la loi Chapelier de 1791 interdisant le droit d'association en France. En particulier l'Etat se doit de protéger la propriété privée, la santé physique et morale des ouvriers, et de leur assurer le juste salaire. On donne ici une belle application de la loi relative à l'extension juridique des conventions collectives de travail, comme le plus puissant moyen législatif d'assurer le salaire juste et raisonnable. Il ne suffira cependant pas à l'Etat de légiférer, il lui faudra faire observer ces lois. Vis-à-vis les organisatios ouvrières d'ordre et de paix, les gouvernements ont le devoir de favoriser ces mouvement, d'entendre leurs revendications et de les réaliser le plus tôt possible.

Devoirs des Syndicats

Les organisations ouvrières se doivent de remplir par elles-mêmes leur mandat. Elles ne doivent pas attendre que d'autres mouvements fassent leur travail. Les syndicats doivent être actifs et opérants. Un comité de législation sociale devrait exister en permanence, au sein de chaque organisation ouvrière pour renseigner les autorités des besoins des travailleurs manuels. Les demandes doivent être sérieuses, raisonnables et toujours être faites dans un esprit de collaboration et de bonne entente. Le R. P. L. Gratton termine en démontrant comment la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada, a compris ses obligations envers l'Etat depuis sa fondation, ce qui lui vaut les témoignages d'estime et de la considération des autorités civiles provinciales et fédérales. La récente réception faite aux Syndicats Catholiques, à Ottawa, est une preuve manifeste de la confiance de l'Etat envers la C.T.C.C.

Du comptant pour votre automobiles usagé, si vous utilisez les annonces classées du Droit, appelez Rid. 514.

80e anniversaire de naissance de M. D.-L. Beaudet

BELLE FETE EN L'HONNEUR D'UN PIONNIER DE LA VALLEE DE L'OUTAOUAIS.

M. Désiré-Louis Beaudet, un pionnier de la vallée de l'Outaouais, a été dimanche soir l'objet d'une touchante manifestation d'admiration et d'estime de la part d'un groupe nombreux de parents à l'occasion de son 80ème anniversaire de naissance. La fête, qui avait lieu à la demeure de son gendre et de sa fille, M. et Mme William St-Georges, rue Wurtemburg, a réuni quatre générations. Ancien commerçant en vue de Hull et d'Ottawa, M. Beaudet est à sa retraite depuis une dizaine d'années. Il jouit encore d'une excellente santé. Il avait le bonheur d'être entouré, à l'occasion de cette fête, de ses huit enfants, d'une vingtaine de ses petits-enfants et d'un arrière-petit-fils. Le vénérable octogénaire est le père de M. Rodolphe Beaudet, président de l'Union des Cultivateurs Franco-Ontariens, et de M. Roméo Beaudet, de Montréal, président général de l'Association Catholique des Voyageurs de Commerce.

M. Désiré Beaudet est né à St-Christophe d'Arthabaska, Qué., le 27 mars 1855. Cinquième fils d'une famille de 14 enfants, Il était le fils de feu Godfroy Beaudet, un descendant des Beaudet, du régiment de Carighan. M. Godfroy Beaudet quitta Québec et s'arrêta à St-Christophe d'Arthabaska et aux Trois-Rivières, avant de venir s'établir à Hull, ville naissante, qui promettait déjà de devenir industrielle.

UN PIONNIER

M. Désiré Beaudet arrivait donc à Hull en 1864, soit il y a plus de 70 ans. Hull n'était à cette époque qu'un très petit centre, dont M. Beaudet peut se glorifier d'avoir été l'un des pionniers. M. Beaudet le. Il eut le mérite d'apprendre par le. Il eut le mérite d'apprendr epar lui-même à lire et à écrire. Il lut beaucoup et perfectionna ainsi son éducation personnelle. Rendu à l'âge de travailler, il fut tout d'abord employé aux anciens moulins Mayo, puis aux moulins Eddy. Il ouvrait un peu plus tard une manufacture de portes et de chassis sur la rue Brewery, aujourd'hui, la rue Montcalm. En 1885, il transportait sa manufacture à Ottawa, à l'angle des rues Lyon et Kent. Eprouvé par un incendie, il continua plus tard son commerce à l'angle des rues Florence et Bay.

En 1889, l'année de la construction de l'église Ste-Brigide, M. Désiré Beaudet ouvrait un commerce d'épicerie, à l'angle des rues Cumberland et St-Patrice, commerce qu'il transporta ensuite à l'angle des rues Dalhousie et Water, où il fut en affaires pendant 30 ans. Il y a une vingtaine d'années, M. Beaudet fut aussi propriétaire d'une ferme à Buckingham. Il construisit plus tard les appartements Champlain, à l'angle des rues Somerset et Chapel. M. Beaudet prit sa retraite il y a environ 10 ans, mais il n'en continue pas moins à être très actif. Encore très alerte, il vaque quotidiennement à ses occupations. Son épouse, née Angélina Morel, fille d'un ancien hôtellier de la rue St-Patrice, est décédée en 1927.

ALLOCUTION

M. Rodolphe Beaudet, l'aîné des enfants, se fit l'interprète des parents à la fête intime d'hier soir pour présenter à son vénérable père son témoignage d'admiration et ses meilleurs voeux. Après l'avoir félicité d'avoir atteint ses 80 ans, M. Beaudet ajoute: "Cette magnifique vitalité non seulement nous honore et est heureuse pour nous, mais elle est aussi le signe de la survivance des Canadiens français au Canada. Voyez vos enfants, vos petits-enfants et vos arrière-petits-enfants! Quelle chose plus agréable pour vos yeux vieillissants. Avec le régiment de Carignan, nos ancêtres sont venus s'implanter dans la Nouvelle-France et ont jeté des jalons qui partout au Canada ont produit des fruits vivaces. Dans votre vie très active, vous vous êtes fait beaucoup d'amis, qui se joignent à nous pour vous souhaiter une bonne fête. Tous connaissent le mérite que vous avez eu à élever une nombreuse famille, à vaincre les obstacles de la vie et à donner partout l'exemple d'une vie laborieuse et utile."

L'ASSISTANCE

Il est intéressant de noter que quatre générations de Beaudet en ligne directe étaient représentés à la fête: M. Désiré Beaudet, père; son fils, M. Rodolphe Beaudet; le fils de ce dernier, M. Désiré Beaudet, et l'arrière petit-fils, Gilles Beaudet.

Assistaient à la fête, les quatre fils du héros de la fête; M. Rodolphe Beaudet, de Blackburn, Ont., président de l'U.C.F.O.; M. Roméo Beaudet, de Montréal, président général de l'A.C.V., et gérant régional de la Confederation Life; M. Alphonse Beaudet, tourne-clef à la prison de comté, rue Nicolas; et M. Fernando Beaudet, propriétaire d'une salle d'amusements sur le chemin de Montréal, Eastview, ainsi que leurs épouses; ses quatre filles, Madame Albert Perras (Honorine), épouse du président de la Commission des écoles séparées d'Ottawa; Madame William St-Georges (Rose-Alma), épouse de l'entrepreneur en construction bien connu; Madame Stanislas Chagnon (Adrienne), épouse du directeur de la Ferme Expérimentale de Deschambault, Qué., et Mlle Blanche Beaudet, fonctionnaire au ministère du Revenu National, ainsi que MM. Perras, St-Georges et Chagnon.

Son frère, M. Eugène Beaudet, d'Ottawa, anciennement de Saskatcon; sa soeur, Mme Philéas Thibault, de Hull, et sa fille, Mlle Jeanne Thibault, institutrice à Hull; ses petits-enfants, M. Désiré Beaudet, et son épouse, Aimé, Roland, René, Lisette, Jacques et Bernard Beaudet, Jean-Pierre et Bernard Chagnon, Fernande, Marguerite, Alberte, Madeleine, Marie-Paule, Jacqueline, Thérèse, Marcel et Maurice St-Georges; un arrière-petit-fils, Gilles Beaudet. On remarquait également parmi les invités, Mlles Cyprienne Langlois et Yvette Beausoleil.

Un succulent goûter fut servi au cours de la soirée et tous s'amusèrent ferme jusqu'à une heure avancée, emportant avec eux un agréable souvenir de cette belle fête de famille.

DES BOURSES OFFERTES PAR LE P. CANADIEN

Aux employés ou aux fils d'employés de langue française.

LES CONDITIONS

(Spécial au Droit)

MONTREAL, 25 — Sous la signature de M. D.-C. Coleman, son premier vice-président, la compagnie du Pacifique Canadien annonce dans une circulaire qu'elle vient de faire distribuer parmi son vaste personnel, quelle accordera de nouveau, à ses employés mineurs ou aux fils mineurs de ses employés, deux bourses d'études à l'Université de Montréal, c'est-à-dire une bourse à l'Ecole Polytechnique et une autre bourse à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales. Nous citons ici une partie de cette circulaire:

A L'ECOLE POLYTECHNIQUE

Une bourse d'études comprenant cinq années d'enseignement dans le cours de génie civil, sera accordée, par voie de concours, aux apprentis et autres employés inscrits sur la liste des employés permanents de la Compagnie, ayant moins de vingt-et-un ans, et aux fils mineurs des employés.

L'examen de concours, qui aura lieu le 26 septembre,, sera l'examen d'entrée à l'Ecole Polytechnique de l'Université de Montréal. La bourse sera attribuée au candidat qui, étant muni d'un certificat de la Compagnie, aura obtenu la plus haute moyenne et se sera, de plus, conformé à toutes les conditions d'admission.

A L'ECOLE DES HAUTES ETUDES COMMERCIALES

Une bourse semblable, comprenant un cours à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, affiliée à l'Université de Montréal, est aussi offerte aux employés inscrits sur la liste des employés permanents de la Compagnie et aux fils de ces employés, aux conditions suivantes:

Un cours de trois ans, pour les candidats âgés de pas plus de 23 ans, détenant le degré de bachelier-ès-arts, ou léquivalent, ou pour ceux qui, ne détenant aucun diplôme, subiront avec succès l'examen d'admission.

Un cours de quatre ans, pour les candidats âgés de pas plus de 22 ans, détenant le degré de bachelier-ès-sciences, bachelier-ès-lettres, ou l'équivalent, ou pour ceux qui, ne détenant aucun diplôme, subiront avec succès l'examen d'admission.

Un cours de cinq ans pour les candidats âgés de pas plus de 21 ans détenant le certificat de 11e année de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal, ou l'équivalent, ou pour ceux qui, ne détenant aucun diplôme, subiront avec succès l'examen d'admission.

Les examens auront lieu durant la première semaine de septembre, et la bourse sera attribuée au candidat qui, étant muni d'un cerificat de la Compagnie et s'étant conformé à toutes les conditions d'admission, obtiendra la plus haute moyenne.

Ces bourses seront renouvelées d'année en année, pourvu que, à la fin de chaque terme, l'élève ait conservé une moyenne lui permettant d'entrer dans le cours de l'année suivante. Si l'élève désire reprendre ses cours, il devra, pour obtenir un droit de préférence à la première bourse alors disponible, en donner avis à la Compagnie et au directeur de l'Ecole, pas plus tard que le premier septembre avant l'ouverture du terme pour lequel cette bourse sera disponible.

Les demandes de certificats permettant aux personnes de prendre part aux examens de concours devront être faites à M. F.-J. Curtis, régistrateur et secrétaire, service des Pensions, gare Windsor, Montréal. On peut obtenir une copie d'un programme d'études et des conditions d'admission en s'adressant au directeur de chacune des écoles susdites.

Le père heureux: Dites-moi, garde. Me ressemble-t-il?
(Illustrierte Blatt, Francfort)

QUAND VOTRE FILLE DEVIENT FEMME

La plupart des jeunes filles, dans l'adolescence, ont besoin d'un tonique et régulateur. Donnez le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham à votre fille, pendant les quelques prochains mois. Enseignez-lui comment préserver sa santé à cette période critique. Elle vous en remerciera quand elle sera épouse et mère heureuse et en santé

En vente dans toutes les pharmacies

LE COMPOSÉ VÉGÉTAL DE

Lydia E. Pinkham

CREME GLACEE
Appelez Q. 161

Ottawa Dairy

Délicieuse et
Appétissante

Funérailles du R. P. Berthiaume à Papineauville

MGR CHARTRAND FAIT LA LEVEE DU CORPS ET M. L'ABBE J. BERTHIAUME CHANTE LE SERVICE.

(Spécial au "Droit")

PAPINEAUVILLE, P.Q., 25— Samedi matin, le 23, à 11 heures 15 eurent lieu, dans la chapelle du Juniorat, les funérailles du R. P. Antoine Berthiaume, des Pères Monfortains. La levée du corps fut faite par Mgr J. H. Chartrand, vicaire général, délégué de Son Excellence Mgr l'archevêque d'Ottawa.

Conduisaient le deuil, avec la communauté, les frères du défunt, MM. Adrien, Polydore, Adélard, René, Ernest, Jean Lucien, Charlemagne et Noël Berthiaume; ses oncles, M. Alexis Charette et M. Albert St-Denis, de Lachine; son cousin, M. Osias Latreille; son neveu, M. Gilles Berthiaume.

Le service fut chanté par le frère du défunt, l'abbé Jean Berthiaume, assisté du R. P. J. M. Jolivet, S.M.M., comme diacre et de M. l'abbé A. Lemieux comme sous-diacre. Assistaient à l'office: Mgr J.-H. Chartrand, vicaire général; M. le chanoine J.-A. Myrand, curé de Ste-Anne d'Ottawa; le R. P. Gilles Marchand, O.M.I., Recteur de l'Université d'Ottawa; M. le curé V. M. Pilon, de Papineauville; M. l'abbé J. G. Desrosiers, curé de Thurso; M. l'abbé P. E. Brunet, curé de Fassett; M. l'abbé M. E. Rollin, curé de Pointe-au-Chêne; le R. P. V. De Varennes, O.M.I., de Lestock, Sask.; M. l'abbé L. Ranger, et M. l'abbé Smith, de Montebello; les RR. FF. Justinien et Barthélémy, E.C. d'Hawkesbury; les RR. PP. J. M. Regardin, J. Besnard, R. Poirier, P. Rocher, E. Crochetière, E. Hadd, M. Cadieux, de la Compagnie de Marie; la Rvde Mère Provinciale des Filles de la Sagesse et un groupe nombreux des religieuses de sa communauté; des citoyens en vue de Papineauville, M. le docteur . E. D'Amour, médecin du Juniorat, M. le maire H. Tétreault, M. E. Bélisle, M. H. Gravelle, de Montréal; M. L. Auger, de Saint-Laurent et plusieurs autres.

L'inhumation se fit au cimetière de la communauté.

Il est indemne.

WOODSTOCK, N. B., 25. — Perley Alleby, trois ans, s'en est tiré indemne dans une circonstance particulièrement dangereuse. La charrue d'une locomotive passa sur lui avant que le mécanicien pût arrêter le train. On s'attendait à trouver le corps inanimé de l'enfant, mais on fut tout surpris de le trouver indemne.

DE L'OUVRAGE POUR CHÔMEURS PRÈS CORNWALL

Plusieurs demandes ont été faites par des cultivateurs de la région.

A L'HOTEL DE VILLE

(De notre Correspondant)

CORNWALL, 25 — Les autorités municipales demandèrent récemment aux cultivateurs de la région de bien vouloir s'adresser à l'hôtel de ville quand ils auraient besoin d'aide. Plusieurs demandes ont déjà été faites et M. Ovila Laurin, de l'hôtel de ville, qui est chargé de pourvoir aux besoins des chômeurs, peut fournir de l'emploi à deux couples et à quatre hommes non mariés.

INCENDIES

Les pompiers furent appelés à combattre deux incendies vendredi dernier.

La première alarme appelait les pompiers à la maison de M. Louis Hurtubise, 317, Quatrième Rue ouest, dont la cheminée flambait. Le feu fut vite maitrisé et les dommages sont légers.

Le feu se délara aussi à la demeure de M. Léandre Guay, 8B Prince-Arthur-Nord. Des meubles et des lits du second étage furent détruits. Le feu fut maîtrisé, après avoir détruit le contenu de l'étage supérieur. L'eau et la fumée firent aussi des dommages à l'étage inférieur.

EN COUR

Le magistrat McDonell a condamné Fernand Gatien à un an de sentence suspendue, pour avoir été trouvé en possession illégale d'arme à feu.

Deux individus ont aussi été condamnés à cinquante dollars d'amende avec dépens pour avoir été trouvés en possession de billets de loterie sur les joutes de hockey.

VISITEURS

Mme Victor Brisson, de Montréal, était en visite chez M. et Madame William Roussel et M. et Madame Elzéar Ruest, ces jours derniers.

Mme Lévis Leroux, rue Edward, est allée à Valleyfield, la semaine dernière.

Madame Albert Durocher et Mlle Hazel Durocher sont allées à Montréal, en fin de semaine.

M. et Mme Léon Eamer ont fait un voyage d'affaires à Brockville.

Mme L. Gadbois, de Smith Falls, est en visite chez sa fille, Mme J. A. Halton, cette semaine.

M. et Mme Albert Racine sont revenus ici après avoir passé une quinzaine de jours à Embrun, chez des parents et des amis

Mlles Marguerite, Rachel et Françoise Deschambault, ainsi que M. Raoul Lecavalier, de Ste-Thérèse, ont passé la fin de semaine en visite chez M. et Mme Arthur Paré, 86, Chemin de Montréal.

FERRONNERIE EASTERN

"Eastern Hardware", dont M. Charles Girard est le propriétaire, annonce à sa nombreuse clientèle sa spécialité dans la vente des laveuses électriques Thor. Elle a aussi en main tout un assortiment de peintures, vernis, etc., pour les ménages du printemps.

J.-L. CADIEUX

Cordonnier et marchand de chaussures, donne toute l'attention personnelle à tous les genres de réparations et a aussi tout un assortiment de chaussures et claques à des prix très modérés. Pour vos chaussures, voyez M. J.-L. Cadieux, 513, Chemin de Montréal.

SALON DE BARBIER-COIFFEUR

M. L. Piquette, qui tient le salon de barbier-coiffeur "Rosebud" des plus sanitaires à Cornwall, au No 1, Chemin de Montréal, à l'angle de la rue Marborough, offre un nouveau permanent jamais encore vu à Cornwall, le permanent à vapeur et sans chaleur.

EPICERIE-RESTAURANT

Avec service de premier ordre et la plus belle qualité dans les produits chez Mme L. Gatien, 70, rue William, Tél. 1504-W.

International Meat Market

Boucherie et épicerie, service de livraison rapide. Marchandise de premier choix. 407, Chemin de Montréal.

F. E. CHEVRIER

Boucher-épicier, 703, Chemin de Montréal, annonce qu'il a toujours en main un grand choix dans toutes les viandes et épiceries, à des prix exessivement bas. Tél: 1585-F.

A VENDRE

Un engin à gazoline stationnaire, 3 chevaux-vapeur. Bonne condition. S'adresser à J. Lavallée, boulanger, 115, Prince-Albert.

LES NARINES OBSTRUÉES
par les rhumes

Employez du Mentholatum pour debarasser les narines et faciliter la respiration.

MENTHOLATUM
Pour CONFORT Constant

POUR FACILITER LE VOL DE NUIT DANS LE SAHARA

Des phares sur l'océan de sable. Les voyages de nuit plus pratiques.

SECURITE

(P.C.—Havas)

PARIS, 25 —Des phares sur l'océan de sable guideront les vols de nuit des avions transshariens. Du coeur même du Tanezrouft, le pays de la soif, le pylone de port Vuillemin est terminé, sur l'emplacement dit: bidon cinq. Commencé en novembre 1935, il illuminera prochainement du haut de ses 35 mètres la grande piste qui va de Gao à Reggan. Un faisceau lumineux balayera dorénavant les vagues de sable sur un rayon de cent kilomètres; ce n'est qu'un début, le plan complet prévoit un véritable balisage lumineux qui jalonnera les 1300 kilomètres de piste, le long du Tanezrouft. En raison des conditions exceptionnelles de visibilité qui règnent dans le Sahara, les phares seront visibles à plus de 100 kilomètres et les balises à plus 50. Chacun des signaux sera ravitaille pour un fonctionnement d'une année, des dispositifs assureront le remplacement automatique des appareils avariés.

Ainsi les vols de nuit deviendront de règle au Sahara; ils présenteront de gros avantages: le confort du voyage sera considérement amélioré, les passagers avant moins à souffrir des trous d'air et des remous si fréquents dans l'atmosphère surchauffée du jour. La sécurité en sera augmentée pour les mémes raisons l'atterissage présentant peaucoup moins de dangers.

Parmi les différents moyens de communication rapide qui ont été étudiés pour traverser le Sahara: autoschenilles, autos ordinaires, chemins de fer, l'avion nocturne se révèle le plus immédiatement pratique.

LES PRIX DU LAIT

TORONTO, 25. — J.-A. McFeeters, président de la commission du lait d'Ontario, a déclaré qu'aucun changement ne sera apporté dans le prix du lait avant probablement six semaines. Après ce temps, tout dépendra de l'offre et de la demande.

Mlle Marie-Anne Gravelle, morte âgée de 19 ans

CETTE ESTIMEE RESIDANTE DE NAVAN ETAIT MALADE DEPUIS 4 ANS. — SERVICE MERCREDI A ORLEANS.

On apprendra avec un profond regret la mort de Mademoiselle Marie-Anne Gravelle, jeune fille très estimée de Navan, survenue hier à la demeure de sa mère, Mme Olivier Lavergne à Navan. Fille de feu, Armand Gravelle et de Eugénie Roy, elle était âgée de 19 ans.

Les funérailles auront lieu mercredi matin. Le départ du cortege se fera à 8 heures 15 de la maison mortuaire. Le service sera chanté à 9 heures 30 à l'église St-Joseph d'Orléans, Ont., et l'inhumation se fera au cimetière paroissial.

La regrettée défunte était malade depuis quatre ans. Elle laisse pour la pleurer, sa mère, Mme Lavergne; son beau-père, M. Olivier Lavergne; sa soeur, Rita, à la maison; sa grand'mère, Mme Delphis Gravelle; sa tante, la Rvde Soeur Angela du Précieux-Sang; plusieurs oncles, tantes, cousins et cousines.

Le "Droit" prie la famille éplorée de croire en sa vive sympathie.

EN VOYAGE

M. Joseph Bélanger est parti pour un voyage d'une dizaine de jours à Biscolasing, Ontario, où il visitera son fils, Henri, qu'il n'a pas revu depuis plusieurs années. A l'occasion de son départ, un groupe d'amis s'était réuni au domicile de M. Bélanger. Celui-ci est le président du Club conservateur de Hull.

Billets saisis

BOSTON, 25.—Quatre mille billets de différentes loteries internationales, saisis au cours des quelques semaines dernières à la frontière canadienne, ont été reçus hier au bureau de poste de Boston annonce John-J. Breslin, chef de la division d'inspection postale de la Nouvelle-Angleterre.

Nouveau moyen de tenir les

FAUSSES DENTS

lâches fermement en place

Subissez-vous l'ennui de fausses dents qui s'échappent et glissent en mangeant, parlant ou riant? Saupoudrez simplement un peu de FASTEETH sur vos dentiers. Cette nouvelle poudre sans goût maintient les dents fermement et confortablement. Aucun goût pâteux ou gommeux. Rend l'haleine agréable. Procurez-vous FASTEETH aujourd'hui. Dans toutes les bonnes pharmacies.

DODGE Nouvelle Valeur AVEC ROULEMENT AIRGLIDE

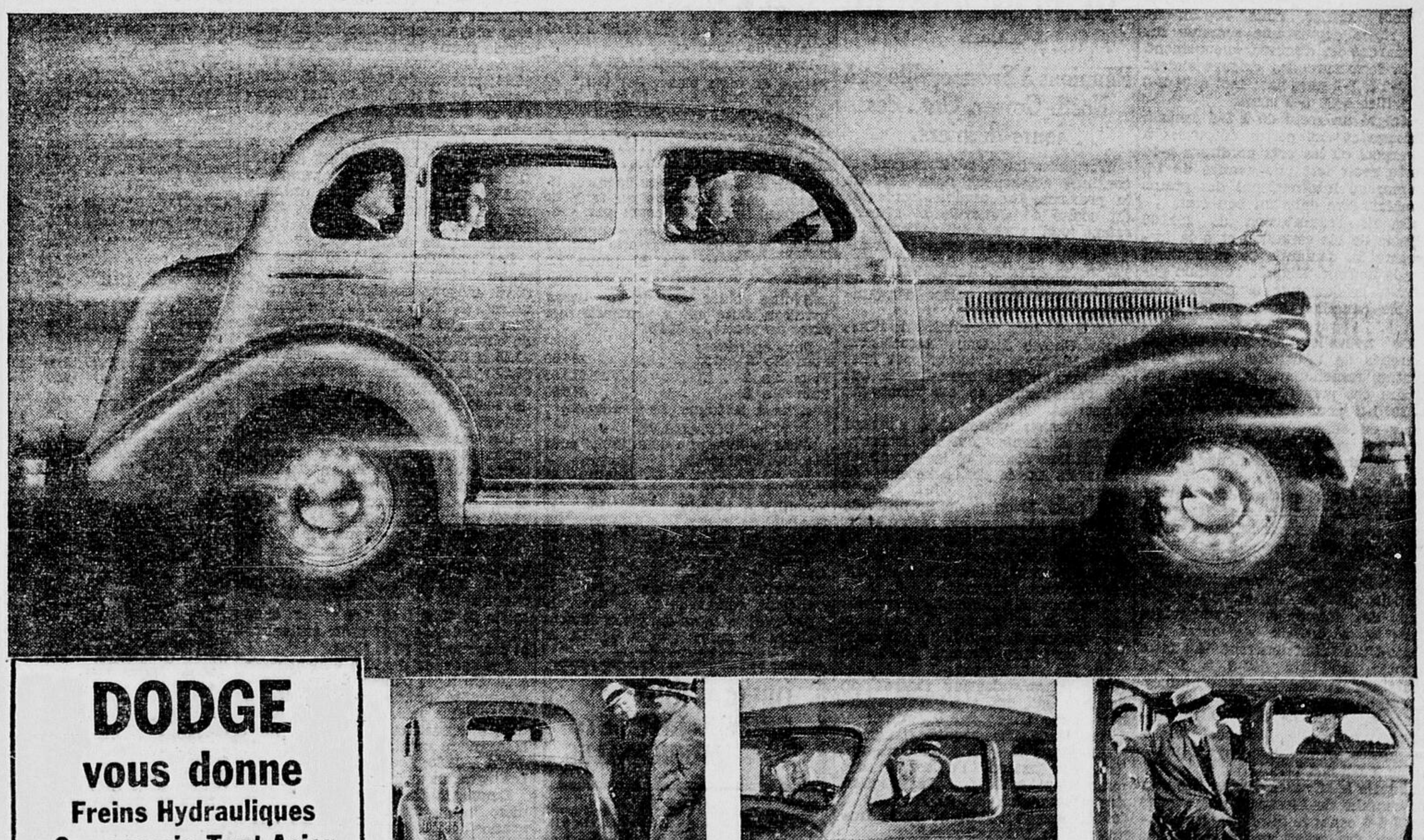

DODGE
vous donne
Freins Hydrauliques
Carrosserie Tout-Acier
Pouvoir Flottant
Rédistribution
du poids

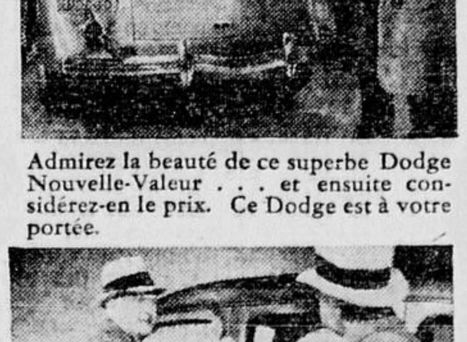

Admirez la beauté de ce superbe Dodge Nouvelle-Valeur . . . et ensuite considérez-en le prix. Ce Dodge est à votre portée.

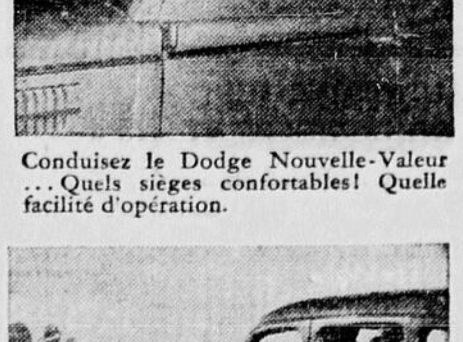

Conduisez le Dodge Nouvelle-Valeur . . . Quels sièges confortables! Quelle facilité d'opération.

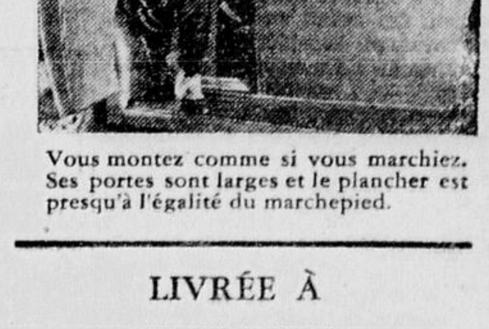

Vous montez comme si vous marchiez. Ses portes sont larges et le plancher est presqu'à l'égalité du marchepied.

Le moteur est plus à l'avant. Les occupants sont bercés entre les ponts . . . comme dans l'Airflow.

De l'acier d'un bout à l'autre . . . même le plancher est en acier . . . Voilà pourquoi les carrosseries Dodge sont si robustes.

Stoppez en toute sureté . . . et en droite ligne. L'action des freins hydrauliques Dodge éprouvés est égale sur les 4 roues.

LIVRÉE À
OTTAWA
POUR UN PRIX AUSSI
BAS QUE
$882

DANS LE DOMAINE DES PLUS BAS PRIX

Ottawa Motor Sales Ltd. - 479, rue Bank - C. 5101

Laval Motor Sales, Hull, P.Q. — S. E. Lewis, Arnprior, Ont. — W. H. Barr, Shawville, P.Q. — J. E. Gamble, Richmond, Ont.
T. Bradley, Stittsville, Ont. — Pelton & Reynolds, Kemptville, Ont.

BOURSE-FINANCE-COMMERCE

LES MARCHÉS PERDENT LEURS GAINS DE SAMEDI DERNIER

Une taxe provinciale serait imposée sur l'or dans la province de Québec après suppression de la taxe fédérale. — La section minière du marché commence la semaine avec très peu d'entrain. — Les valeurs industrielles ne ressentent aucun effet de la diminution de la taxe sur les liqueurs.

MONTREAL, 25 — (P. C.) — La tendance à la hausse en évidance sur el marché, samedi dernier, à la suite du discours du budget disparaissait complètement aujourd'hui et le marché redevenait incertain. Le volume des transactions n'est plus qu'à son niveau normal aujourd'hui.

Consolidated Smelters était l'une des rares valeurs au tableau à se maintenir ferme, avec un gain de 1-2 points, tandis que International Power préféré à 46 se haussait de 1 point. Cockshutt Plow gagnait 3-8 de point à 6 3-4, Brazilian 1-8 à 9 et Canadian Car préféré 1-4 à 13 1-2.

Dominion Bridge à 25 et Hward Smith à 10 perdirent chacun 1-2 point tandis que Industrial Alcohol A et B, Massey Harris et autres faisaeint des pertes fractionnaires.

L'effet produit par le discours du budget en fin de semaine a complètement disparu aujourd'hui et dans le groupe de l'or et parmi les liqueurs. La vente de titres "or" fut causée par un avis du premier ministre L. A. Taschereau laissant entendre qu'une taxe provinciale serait imposée sur l'or dans la province de Québec après suppression de la taxe fédérale.

LE MARCHE DES MINES. (Midi) TORONTO, 25. (P.C.) — La section minière du marché de Toronto commence la semaine avec très d'entrain. Les titres "or" les plus importants demeuraient fermes mais les prix des ors secondaires fléchissaient à la suite de ventes à profit. Le volume de transactions était très faible parmi les fondamentaux et l'argent.

God's Lake a 1.32 se vendait assez bien avec une perte de 5 cents, tandis que Little Long Lac tombait à 5.50 avec un recul de 25 cents. Siscoe, Sylvanite, McWatters, Howey, Macassa et Central Patricia firent toutes des pertes qui ne dépassaient pas 6 cents.

La vague d'achats qui balaya le marché en fin de semaine à la suite de la supression de la taxe sur l'or, disparaissait presque complètement aujourd'hui et le marché redevient encore incertain. Bralorne perdait 20 cents, Dome 25, Lake Shore 40, Teck Hughes 5 et Wright Hargreaves 10. Hollinger demeurait stationnaire.

Hudson Bay fit une avance de 25 cents tandis que les autres fondamentaux demeuraient stationnaires. Dans le groupe de l'argent Castle fit un léger gain tandis que Eldorado et autres valeurs demeuraient fermes.

Parmi les titres de 1 cent, Bobjo, Gunnar, Kirkland Lake, Greene Stabell et Sullivan fléchissaient de quelques fractions. Les huiles étaient très peu actives. Chemical Research à 1.65 faisait un gain de 5 cents.

(Presse Canadienne)

MONTREAL, 25. — Le volume des transactions faiblissait sur le curb de Montréal aujourd'hui tandis que l'on notait peu de changements importants sur la liste. Les pertes et les gains étaient à peu près également distribués au tableau. Sur la liste générale, Dominion Tar tombait à 6 1-2 avec un recul de 1 point et United Distilleries à 1.00 avec une perte de 10 cents. British American Oil à 14 7-8 et International Petroleum à 30 faisaient chacun un gain de 1-8. Home Oil à 60 cents faisait une avance de 5 cents.

Parmi les valeurs minières Bulolo à 36.90 pousuivait son mouvement d'avance avec un nouveau gain de 40 cents. Wright Hargeaves perdait 30 cents à 9.20 et Wayside, 1 cent à 19 1-2 cents. Teck Hughes, Siscoe et quelques autres fléchissaient légèrement.

LE MARCHÉ DE WINNIPEG PLUS FAIBLE SAMEDI

Winnipeg et Chicago fléchissent tandis que Liverpool est à la hausse.

UNE BONNE SEMAINE

WINNIPEG, 25. — Les prix fléchissaient de quelques fractions sur les marchés des grains de Winnipeg samedi dernier, mais l'optimisme qui règne depuis une semaine sur le marché ne diminua aucunement. A la fermeture, les valeurs étaient de 3-8 à 1-2 plus bas: mai à 84 3-8 et juillet à 83 5-8 cents.

Malgré un recul de 1 3-4 cents à Chicago et des pertes éprouvées à Liverpool où les prix perdirent 1-4d après avoir fait une avance de 1d, le marché international des grains semblait être dans un bon état.

On fit l'exportation de 250.000 minots de blé canadien et à la fermeture la demande se poursuivait sur le marché. D'après l'opinion générale, la demande étrangère pour le blé canadien augmentera bientôt.

De nouvelles avances sur les marchés de l'Australie et de l'Argentne ramenèrent la marge qui sépare ces prix des prix canadiens à 10 1-2 pour l'Australie et à 20 cents en ce qui concerne l'Argentine. Les grains bruts et les grains au comptant fléchissaient légèrement.

La tendance générale du marché international semble plus favorable aux exportations canadiennes qu'elle ne l'a été depuis assez longtemps. Une hausse continue des prix à Liverpool, le baromètre mondial des prix du blé, et la perspective de dommages considérables dans la régon du sud-ouest des Etats-Unis contribuèrent à faire monter les prix de7-8 à 1 1-4 cents sur le marché de Winnipeg. Chicago gagna de 1 3-4 à 2 1-8 cents au cours de la semaine dernière tandis que Liverpool faisait le gain le plus sensible ayant monté de 2 1-8 à 3 1-2d.

Depuis le 12 mars dernier, les prix du marché de Liverpool ont avancé de 5 5-8 cents le minot au taux canadien. On notait en mê me temps des avances considérables sur les marchés de l'Argentine et de l'Australie.

On considère les gains moins considérables effectués à Winnipeg comme étan tun signe de bon augure. De nombreuses ventes contribuèrent à dimnuer la disproportion entre les prix de Liverpool et ceux de Winnipeg.

La vente du blé de l'Australie aux pays situés en dehors de l'Europe et la diminution des exportations argentines vers l'Europe donneront probablement une meilleure chance au blé canadien sur le marché international des grains.

Prix au comptant:—

BLE: No. 1. dur. 82⅞; No. 2. nord. 79⅝; No. 3. nord. 73¾; No. 4. nord. 70⅝; No. 5 et 6. 69⅜; picotin. 62⅝; sur voie. 83; No. 1. dur. 88¾.

AVOINE: No 2. c.w., 40; No. 3. c.w. et picotin extra. 34¼; No. 1. picotin. 32¼; No. 2. picotin. 31; No. 3. peotin. 28¼ sur voie. 39.

ORGE: No. 3. c.w., 43¾; No. 4. c.w., 38⅞; No. 5. c.w., 37⅝; No. 6. c.w., 36⅝; sur voie. 44

LIN: No 1. c.w. et sur voie. 136; No. 2. c.w., 132; No. 3. et 4. c.w., 118¾.

SEIGLE: No. 2. c.w., 47½.

Les Options:—

	Ouv.	Ferm.
BLE—		
Mai	84¾-⅞	84¼
Juillet	84⅛	83⅝
AVOINE—		
Mai	38¾	38¼
Juillet	38⅛-⅝	38½
ORGE—		
Mai	45¼	45¼
Juillet	43⅜-⅝	43⅛
LIN—		
Mai	....	137⅝
Juillet	....	137
SEIGLE—		
Mai	48½-¼	49
Juillet	51-50⅞	50¼

ORGANISATION DES FROMAGERS

Réunions à Spencerville et à North-Gower, Ont., ces jours derniers.

L'organisation des fromagers se continue activement dans l'est de la province. Les maitres-fromagers du comté de Grenville se réunissaient jeudi après-midi à l'hôtel de ville de Spencerville sous la présidence de M. A.-M. Barr, Kemptville, représentant du ministère de l'agriculture, pour parler d'organisation.

M. S.-L. Joss, secrétaire de l'Ontario Cheese Patrons Association, et M. McIntyre, directeur pour l'Est ontarien, ont fait connaitre le but de l'association et ses nombreux avantages.

La réunion approuva le nouveau mode de bonis pour le fromage, l'expédition directe et les permis et garanties exigés des acheteurs de fromage.

M. F.-G. Bennett de Spencerville a été élu président de l'association pour le comté de Grenville et M. Barr, secrétaire provisoire. Chaque canton sera représenté par un directeur dans l'exécutif.

Vendredi soir, à North-Gower, les patrons de la fromagerie locale se sont réunis à la salle municipale pour entendre Thomas Todd, de Twin Elm, et Thomas-J. Hicks, de North-Gower, classeur fédéral du fromage, qui ont parlé d'organisation dans l'est de la province. C'était la dernière réunion d'organisation dans le comté de Carleton. Tous les cantons du comté sont maintenant affiliés à l'association des fromagers. M.-J. Haggins a été nommé représentant de la fromagerie de North-Gower.

OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT

Fourni au "Droit" par la maison John Graham & Cie, Banquiers en placements, 85, rue Sparks, Ottawa Queen 6261

Oct.	15	1935	3½	101.50	1.14
Oct.	15	1935	4	101.75	1.19
Oct.	15	1936	2	100.87	1.54
Nov.	15	1936	5	106.12	1.52
Mar.	1	1937	5	106.75	0.80
Dec.	1	1937	5½	111.87	1.25
Oct.	15	1939	2½	101.87	2.08
Oct.	15	1939	4	108.50	2.11
Nov.	15	1941	5	114.00	2.75
Oct.	15	1942	3	104.12	2.43
Oct.	15	1943	5	115.00	3.02
Oct.	15	1944	4½	112.00	3.06
Oct.	15	1943-45	4	107.87	2.99
Fev.	1	1946	4½	112.00	3.21
Oct.	15	1944-49	3½	103.50	2.99
Oct.	15	1947-52	4	107.50	3.29
Nov.	1	1946-56	4½	111.25	3.36
Nov.	1	1947-57	4½	111.25	3.42
Nov.	1	1948-58	4½	111.50	3.46
Nov.	1	1949-59	4½	111.62	3.49
Oct.	1	1950-60	4	103.50	3.29
Garantie par le gouvernement federal					
G.T.R.		1936	6	109.50	2.27
G.T.R.		1935-40	7	107.75	0.00
C.N.R.		1946	6½	127.00	3.53
C.N.R.		1950	3	98.75	3.02
C.N.R.		1951	4½	113.75	3.41
C.N.R.		1954	5	117.00	3.73
C.N.R.		1934-54	4½	105.50	0.00
C.N.R.		1955	4	116.50	3.59
C.N.S.		1965	5	119.00	3.61
C.N.R.		1956	4½	114.50	3.51
C.N.R.		1957	4½	112.38	3.67
G.T.P.		1962	3	100.00	3.00
G.T.P.		1962	4	107.25	3.50
C.N.R.		1935-68	4½	103.25	0.00
C.N.R.		1949-69	5	118.62	3.64
C.N.R.		1950-70	5	118.62	3.64
M. Har		1949-69	5	119.50	3.60

Le tout est strictement sujet au changement.

LES PRIX SONT PLUS FAIBLES SUR LE MARCHÉ

Le marché des patates fléchit au delà des minimums établis.

MONTREAL, 25. — Au cours de la semaine qui vient de s'écouler les prix du beurre, des oeufs et des patates firent des reculs plus ou moins appréciables tandis que le fromage faisait une avance fractionnaire et que le marché des volailles demeurait stationnaire.

LE BEURRE

Le beurre au wagon ou en lots partiels, 22 1-2 à 22 3-4c la livre pour le No. 1, pasteurisé.

Le beurre solide verdu en petite quantié aux détaillants, 23 1-2; le beurre en moule 24 1-2.

LES PATATES

Les patates: Québec No 1, de 60 à 65 cents; Québec No 2, de 50 à 60 cents; Nouveau-Brunswick, cob., de 60 à 65 cents; Nouveau-Brunswick, mtn., de 65 à 70 cents; Ile du Prince-Edouard, de 67 1-2 à 70 cents; Ile du Prince-Edouard, le sac de 90 livres, 75 cents.

LES OEUFS

Les prix du gros, au wagon ou en lot partiels, sont: A ros, 19 cents; A, moyens, 18 cents; A, poulettes, 17 cents; B, 17 cents; C, 16 cents.

A-1, gros	29c
A-1, moyens	28c
A-1, poulettes	27c
A, gros	23c
A, moyens	22c
A, poulettes	21c
B.	20c
C.	19c

LE FROMAGE

Le marché du fromage se maintient au niveau établi récemment.

Les arrivages d'automne de fromage d'Ontario no. 1 se vendent de 11 1-2 à 11 3-4 cents; les arrivages d'été de 12 1-2 à 12 3-4 cents

LES GRAINS

Blé Nord, No 1	92c
Blé Nord, No 2	88c
Picotin, No 1	41c
Orge, No 3, c.w.	54c
Avoine No 3 c.w.	43c

Farine de blé du printemps:
A Montréal

1ère marque	$2.65 à $2.70
2ième marque	$2.45 à $2.50
Au baril	$2.40 à $2.45

En sacs de jute, livraison en divers points de la région moins 5 cents par sac pour commandes au comptant.

Farine de blé d'hiver:

Qualité de choix, en lots partiels au baril	$4.30 à $4.40
Qualité de choix en lots divers, au baril	$4.60 à $4.80
Farine de mais blanc, par baril livraison faite	$5.50 à $5.60

Engrais:—

Son	$26.25
Gru rouge	$27.25
Gru blanc	$30.25

(Prix à la tonne, sacs compris, livraison dans la région au taux de Montréal, moins 25 cents par tonne pour commandes au comptant.) Grains secs pour brasserie $22 la tonne, au gros; $24 la tonne au détail.

Avoine roulée sac de 90 livres livraison faite et v compris les taxes de ventes, à $2.95.

Foin en balles:

Foin No 2 extra	$14.50
Foin No 2	$13.50
Foin No 3	$12.00

(Prix à la tonne, f.a.b. wagons)

VOLAILLES

(Prix la livre aux détaillants pour volailles plumées.)

	Qualité "A"	
Volailles à rôtir	24	28
Volailles à bouillir	16	18
Poulets de choix	22	24
Poulets au lait	23	25
Dindes	22	23
Oies	13	16
Canetons du lac Brome	24	26
Canetons domestiques	17	19

La qualité B valait généralement 2 cents de moins que la qualité A

OBLIGATIONS PROVINCIALES ET MUNICIPALES

Fourni au "Droit" par la maison H. C. Monk & Cie, banquiers en placements, 75 rue Sparks, Queen 4830, Queen 4831

OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT

Dues		%	Demandé	Rapporté %
N.-B.	4½	61	109.75	3.91
N.-B.	5	60	115.50	4.02
N.-B.	5½	50	116.50	4.08
N.-E.	4½	43	108.50	3.35
N.-E.	4½	47-52	110.50	3.48
N.-E.	4½	61	111.50	3.82
N.-E.	5	60	116.50	3.90
Ont.	4	62	106.50	3.64
Ont.	4½	44	110.50	3.25
Ont.	4½	50	110.00	3.67
Ont.	4½	62	112.50	3.77
Ont.	5	48	113.50	3.77
Ont.	5	60	120.00	3.79
Ont.	5½	46	116.00	3.89
Ont. H. Com	3½-4-5	33-52	102.00	4.21
Ont. Hydro Com.	4	57	105.50	3.65
Ont. Hydro Com.	4¾	70	114.00	3.99
Que.	4	52	107.00	3.47
Que.	4¼	58	111.75	35.2
Que.	4½	63	114.00	3.70
Alta.	4	57	95.50	4.32
Alta.	4½	56	98.50	4.62
Alta.	5	48	101.00	4.92
Alta.	5	55	101.00	4.94
Alta.	5	59	101.50	4.91
Alta.	5½	47	101.75	5.00
Alta.	6	47	106.50	5.30
C.-B.	4	57	93.00	4.51
C.-B.	4½	51	96.50	4.66
C.-B.	4½	53	96.50	4.80
C.-B.	5	48	99.50	5.03
C.-B.	5	53	99.00	5.10
C.-B.	5½	45	101.50	5.34
C.-B.	6	47	102.50	5.75
Man	4	57	97.50	4.41
Man.	4½	56	101.50	4.41
Man.	5	54	105.00	4.63
Man.	5	59	107.00	4.55
Man.	5½	55	106.50	4.87
Man	6	47	110.00	4.89
Sask.	4	53	89.00	4.94
Sask.	4½	45	99.00	4.66
Sask.	4½	51	95.00	4.95
Sask.	5	58	98.50	5.13
MUNICIPALES				
Montreal	6	41	107.50	4.63
Montreal	4½	48	101.00	4.43
Montreal	4½	50	101.25	4.41
Montreal	5	54	104.75	4.64
Que.	4½	50	103.00	4.26
Sherbrooke	5	62	....	....
St-Jean N.-B.	4½	71	....	....
Trois-Rivieres	5½	55-63	106.50	Var.

Strictement sujet au changement.

LES PROFITS DU CAN. PAC. AUGMENTENT

Profits nets de $24.384.023 en 1934 contre $19.423.294 pour l'année précédente.

ECONOMIES

Montréal, 25, (P. C.) Le rapport annuel de la Cie. C.P.R. accusé des profits nets de $24,384,023 pour l'année 1934 contre $19,423,294 pour l'année précédente. Les bénéfices bruts étaient de $125,542,954 contre $114, 269,688. Les dépenses d'opérations, pensions et taxes compris, s'élevaient à $101,158,931 contre $94,846,393 pour 1933.

L'augmentation du revenu spécial, $6,663,793, et la diminution des frais réguliers, $24,578,025, laissaient une balance de $6,469,470 a être classé avec les profits et pertes et les excédents de revenus, ce qui faisait un compte de $158,463,470 duquel on fit les déductions suivantes: Réserve pour la dépréciation des vaisseaux de la haute mer et des côtes, $3,783,660; les pertes encourues sur les voies abandonnée tt dettes générales, $4,767,089; et enfin réserve pour pertes possibles éprouvées à cause des placements dans certaines voies des Etats-Unis, $4,000,000. Le surplus du revenu monta à $145,912,720 cette année.

Les dépenses d'opérations pour l'année étaient 80.58% des bénéfices bruts; contre 83% pour l'année précédente. Les bénéfices bruts augmentèrent de $11.273.266, c'est-à-dire de 9.9 p.c. Tous les mois de l'nnée 1934, sauf le mois de juin, l'emportaient sur le mois correspondants de l'année précédente. Les bénéfices réalisés sur les trains de voyageurs augmentèrent de 6.2 p.c., $878,960 et sur les trains à marchandises de 11.3 p.c., $9,681,060. Le capital actif est de 37,989,789 contre $51,351,875, pour l'année 1933. Actif: $46,689,942; passif: $8,700,053.

Le rapport annuel déclare que, grâce à la coopération plus étroite du C.P.R. et du C.N.R. au cours de l'année 1934, les économies réalisées par les deux compagnies se comptent à $1,220,510.

Les directeurs sortant de charge à l'assemblée annuelle et sujets à la réélection sont: le Col. Henry Cockshutt, Brantford, Ont.; Sir Herbert S. Holt, Montréal; le Col. F.-S. Meighen, Montréal; et Robert C. Stanley, New-York.

Marché des bestiaux

(Presse Canadienne)

MONTREAL, 25.—L'offre sur les deux marchés de Montréal était aujourd'hui de 4.271 têtes. Les arrivages: 703 bêtes à cornes, 1,146 veaux, 140 moutons, 2,277 porcs.

Sur le marché des bestiaux, les ventes se faisaient en volume assez considérables. Les prix sont environ 25 cents plus élevés qu'ils ne l'étaient lundi dernier. Les bouvillons moyens ou ordinaires de boucherie firent les gains les plus sensibles. Les bouvillons: bons, de $6 à $6.75; moyens de $5.50 à $5.85; ordinaires, de $3.75 à $5.25. Les génisses se vendaient de $3.50 à $5.50 selon leur qualité. Les bonnes vaches étaient cotées de 4 à $4.50: la majorité des ventes se fit à $4.25. Les vaches de qualité moyenne, de $3.25 à $3.75 et les vaches ordinaires de boucherie, de $2.75 à $3.75. Les taureaux: bons, de $4 à $4.50; ordinaires, de $2.50 à 3.50.

Lés bouvillons de 1.505 livres et moins: bons et de choix, de 6 a $6.75; moyens, de $5.25 à 5.25; ordinaires, de $3.75 à $3.25. Les bouvillons de 1,050 livres et plus: bons et de choix, de $6 à $6.75; moyens, de $5.25 à $5.85; ordinaires, de $3.75 à $5.25. Les génises: bonnes et de choix, de $5.25 à $5.506 moyennes, de $4.50 à $5; ordinaires, de $3.50 à $4.25.

Les veaux engraissés: bons et de choix, 7; moyens, $6. Les maches: bonnes, de $4 à $4.50; moyens, de $3.25 à $3.75; ordinaires, de $2.75 a $3.25. Les taureaux: bons, de $4 à $4.50; ordinaires, de $2.50 à $3.50.

Le marché des veaux était plus faible et quant à ses prix et à sa qualité. Quelques ventes furent faites de 5.75 à $6 et deux têtes de choix à $7. La majorité des ventes se fit de $3.50 à $5. Les veaux: bons et de choix, de $5.75 à $7; ordinaires et moyens, de $3 à $5.50.

Les agneaux de 1934 étaient cotés à $6. Un léger agneau du printemps, de qualité ordinaire, fut vendu à $4 sans être pesé. Les prix des moutons s'étendaient de $3 à $5; mais la majeure partie des ventes se fit de $4 à $4.50. Les brebis, de $3 à $5. Les agneaux ordinaires, à $6.

Depuis la fin de la semaine dernière, le marché des porc a fait une avance de 15 cents. Les porcs à jambons se vendaient à $8.50 avec une prime de $1 pour les bêtes de choix.

Les porcs de boucherie, lourds et légers, se vendaient à $8 et les très lourds à $7.50. Les truies étaient cotés de $6.75 à $7.25.

TORONTO, 25 — (P. C.)—Malgré la présence de plusieurs acheteurs des Etats-Unis sur le marché des bestiaux de Toronto aujourd'hui, l'activité était ralentie dans le groupe des bêtes à cornes et il n'y eut que quelques vaches de boucherie et quelques veaux à vendre. A l'ouverture, les veaux et les moutons étaient fermes tandis que les porcs et les agneaux étaient incertains.

Les arrivages: 1.960 bêtes à cornes, 170 veaux, 590 porcs, 1,460 porcs et agneaux.

Quelques vaches de boucherie furent vendues de $2.50 à $4 tandis que les veaux engraissés étaient cotés de $5.50 à $7.25.

Le marché des veaux était ferme. Les veaux de choix se vendaient de $7.50 à $8 et les veaux légers de qualité ordinaire à $4. Les moutons étaient cotés de $1 à $4.

Le groupe des porcs était incertain. On offrais $7.35 FAB pour les porcs à jambon, $7.75 au sortir du camion et $8.10 au sortir du wagon. Il ne se fit aucune vente sur le marché des agneaux qui était presque uniquement composé d'agneaux de l'ouest.

Le marché des produits

MONTREAL, 25. — Les oeufs, A, gros, 20c; A, moyens, 17c; A, poulette, 16c; B. 16c; C, 15c.

Le beurre: no 1, 22 1-2.

Le fromage: le fromage d'automne est à 11 5-8 à 11 3-4c et le fromage d'été à 12 1-4 à 1-2.

Les patates: les patates de Québec no 2 50 à 60c.; les patates, no 1, de Québec, 60 à 65c. les patates du N.-Brunswick, 60 à 70c les patates de l'Ile du Prince-Edouard, 67 1-2 à 70c.

TORONTO, 25. — Les prix du gros des produits, fournis par la Cie White étaient aujourd'hui:

Les oeufs: A, gros, 16c. la douz.; A, Moyens, 15c. la d.; A, poulettes, 14c. la douz.; B, 13c.; la douz.; C, 13c. la douz.

La crème à fouetter: No 1, 23c la pinte; No 2, 21c la pinte.

Le beurre: No 1, 23c à 23 1-2c la liv.; No 2, 22 1-2 à 23c la livre.

Les patates de l'Ontario, 55c le sac.

FRUITS ET LEGUMES

TORONTO, 25. (P.C.)—Les prix du gros des fruits et des légumes, fourn ispar la maison White et Cie., étaient aujourd'hui: les oranges de la Californie, $4 à $5.75 la caisse; les pamplemousses sans noyaux du Texas, No 1, E.U., $4 a $4.25 la caisse; les pamplemousses de la Floride, "seal sweet", $4.25 à $4.50 la caisse; "more juice", $3.85 à $4 la caisse; les citrons de Messine, No 1, $3.25 à $3.50 la caisse; No 2, $3 la caisse; les citrons de la Californie, $3.25 les 300 et $3.25 les 360.

La laitue "iceberg" de l'Arizona, 5 douz., $5.50 6 douz. $5; les chouxfleurs de la Californie, $2.25 à $2.50 la caisse; les carottes de la Californie, $3.75 à $4 la caisse de 6 douz. les betteraves du Texas, $3.50 à $3.75 la caisse de 4 douz.; les choux de Bruxelles de la Californie, $3.75 le panier; les tomates du Mexique, $3.50 la caisse; les haricots verts de la Floride, $3.25 à $3.50 le panier; les haricots au beurre, $3.50 le panier; les choux de la Floride, $3.25 à $3.50 la caisse de 40 livres.

Les patates nouvelles des Bermudes, $2.85 à $3.25 la boite de 50 livres; le céleri de la Californie, $5.25 à $5.50 la caisse le céleri de la Floride, 6, 8 et 10 douz., $4 à $4.25; le raisin de la Californie, $6 à $6.50 le baril; les melons "honeydew" du Chili, $2.50 à $3 la caisse; le raisin espagnol, $6 le baril; la rhubarbe de serre, 75 à 85 cents la douz.; les pommes "McIntosh" de la Colombie-Britanique, $1.50 la caisse; les pommes "délicious", $2.25 à $2.50 la caisse; les oignions espagnols de la région, $1.25 le sac de 50 livres les oignions de Leamington, 1.90 le sac de 100 livres; les épinards du Texas, $1.85 le minot; les fraises de la Floride, 25 à 28 cents la chopine; les ananas de Porto-Rico, la caisse de 30 à 24, $4.25 à $4.50; les concombres de serre, importés, $1.85 à $2.25 la caisse.

LE RENDEMENT

Revue des Rendements des Valeurs Industrielles et d'Utilités Publiques inscrits sur les Bourses Canadiennes.

ACTIONS ORDINAIRES

	Taux Div.	Prix	Rend. %
Commun:—			
Bell Telephone	6.00	129	4.65
B. A. Oil	.80	14⅞	5.38
B. C. Power "A"	1.50	24¾	6.66
Build. Prod. "A"	1.00	28½	3.51
Calgary Power	6.00	125	4.80
Can. Malting	1.50	30⅛	4.98
Can. North. Power	1.20	19½	6.15
Can. Bronze	.60	27	2.22
Can. Converters	2.00	32	6.25
Can. Cottons	4.00	65	6.15
Can. For. Invest.	1.60	28	5.71
Dom. Bridge	1.20	25½	4.71
Dom. Glass	5.00	118	4.24
Dom. Textile	5.00	89	6.25
Imperial Oil	.50	16⅛	3.10
Imp. Tob.	.52½	12	4.37
Inter. Nickel	.60	23½	2.55
Inter. Petroleum	1.12	29⅞	3.73
McColl-Frontenac	.80	14	5.71
Mont. Power	1.50	29½	5.08
Mont. Tramways	9.00	87	10.34
Nat. Brew.	1.60	32¾	4.88
Ogilvie	8.00	150	5.33
Ottawa Power	6.00	83	7.23
Page Hersey	3.00	79	3.80
Penmans	3.00	61	4.92
Quebec Power	1.00	15	6.67
Shawinigan	.50	16⅞	2.96
South. Can. Power	.80	11¼	7.11
Steel of Canada	1.75	45	3.89
Banques:—			
Montreal	8.00	191	4.19
Nova Scotia	12.00	286	4.20
Can.-Nationale	8.00	131½	6.08
Commerce	8.00	154	5.19
Royale	8.00	155	5.16
Préféré—			
Can. North. Power	7.00	104	6.73
Can. Bronze	7.00	112	[illegible]
Can. Cottons	6.00	101	5.94
Can Fairbanks M	6.00	70	8.57
Can. For. Invest.	8.00	105	7.62
Can. Gen. Elec.	3.50	60	5.83
Can. Hydro-El.	3.50	47½	12.64
Dom. Glass	7.00	140	5.00
Dom. Textile	7.00	145	4.83
Goodyear	7.00	115	6.09
Jamaica P. Serv.	7.00	115	6.09
Mont. Cottons	7.00	85	8.24
Nat. Breweries	1.75	38¼	4.57
Ogilvie	7.00	130	5.38
Ottawa L. H. & P.	6.50	100⅜	6.48
Penmans	6.00	103½	5.63
Power Corp.	6.00	85	7.06
South. Can. Pow.	6.00	93	6.45
Steel of Canada	1.75	42	4.17
Tuckett Tob.	7.00	138	5.07
Walker-Gooderham	1.00	17⅝	5.67
Mines (Extra non inclu.)			
Bralorne	.60	9.00	6.67
*Dome	2.00	39½	5.06
Hollinger	.65	17½	3.71
Lake Shore	2.00	57	3.51
*McIntyre	2.00	45½	4.40
Pioneer, B. C.	.80	10.30	7.77
Siscoe	.12	3.05	3.93
Teck-H.	.40	4¼	9.41
*Wright-H.	.40	9.35	4.28

*—Payé aux Etats-Unis

LE CHANGE

A MONTREAL:—
Livre sterling: 4.81 1-8; dollar américain: 1.00 7-8; franc: 6.63 1-2.

A NEW-YORK:—
Livre sterling: 4.77 1-8; dollar canadien: .99 3-8; franc: 6.59 1-4.

A PARIS:—
Livre sterling: 72.52 1-2; dollar canadien: 15.09; dollar américain: 15.17.

OBLIGATIONS

Première Hypothèque

Des milliers de personnes aujourd'hui au Canada achètent des obligations d'institutions catholiques.

Jamais antérieurement la valeur morale de l'emprunteur n'a eu une telle signification, et le record des émissions catholiques est de beaucoup supérieur à celles des obligations de municipalités et de corporations.

Elles se sont montrées déjà très populaires auprès des particuliers qui effectuent des placement. La raison majeure, c'est qu'elles constituent une occasion pour un placement absolument sûr avec un revenu un peu plus élevé que celui que l'on obtient des obligations de gouvernements et municipalités.

Une liste de suggestions, indiquant des revenus sur le placement de 4 1-2 à 6%, sera adressée sur demande.

G.-A. AUGER

Valeurs de Placements, 56, rue Sparks, Ottawa. Tél. Q. 1146. R. 3362.

Fermeture de 3 heures

FLUCTUATIONS DE LA MATINEE
Cotes fournies par L.-G. Beaubien, Ltee, Edifice Ottawa Electric, rue Sparks, Ottawa.
Date, 25 mars, 1935.

BOURSE DE NEW-YORK

Allegheny Corp.	1
Allis-Chalmers	14⅛
American Can Co.	115⅛
Am. & For. Power	2⅞
Am. Tel. & Tel.	103½
Atchison	38
Atlantic Refining	22½
Auburn	16¼
Baldwin Loco.	2
Baltimore & Ohio	8⅝
Bethlehem Steel	25
Borden Milk	22
Briggs Mfg	25¾
Brooklyn Man. Tr.	38
Canada Dry	10⅛
Canadian Pacific	9¾
Cerro de Pasco	43
Chesa & Ohio	38¼
Chrysler Corp.	33½
Coca-Cola	188
Columbia Carbon	72¼
Columbia Gas	5¾
Com. Solv. Corp.	18
Com. Southern	1
Continental Can.	67
Cont. Motor	1
Congoleum	29
Consolidated Gas	19
Consolidated Oil	15
Corn Products	64¼
Freeport Texas	22⅝
General Asphalt	13
General Electric	22
General Motors	27⅞
Goodyear Tire	17
Houston Oil	12
Howe Sound	46¼
Hudson Motors	6¾
Intern. Harv.	37¼
Intern. Nickel	23⅜
Inter. Tel. & Tel.	6¾
Kenn Copper	15
Loew's Theatre	34¾
Mack Trucks	21¾
Montgom. Ward	23⅞
Nash Motors	13⅜
Nat. Dairy Prod.	13⅞
National Dist.	26½
Nat. Power & Lgt	6¾
N.-York Central	13½
North American	11½
Northern Pacific	14¼
Packard Motors	3¾
Pennsylvania Ry	18¾
Phillips Pete	15½
Public Ser. Corp.	24⅞
Pullman	43½
Radio Corp.	4¼
Remington Ran	8
Sears Roebuck	34
Shell Union Oil	5½
Simmons Bed	6¾
Southern Pacific	14
Southern Rails	8⅝
Standard Brands	15
Standard G. & El.	3
Stand. Oil N.-J.	37⅝
Secony Vacuum	12¾
Texas Gulf	31
T. Roller Bear. Co.	30⅛
United Aircraft	11
United Corp.	2
U. S. Ind. Alcohol	36¾
U. S. Rubber	10¾
U. S. Steel	29
Vanadium Steel	14¼
West Maryland	6½
Westinghouse	35¼
Woolworth Co.	53½

CURB DE NEW-YORK

Am. Superpower	1
Electric Bond & Sh.	5⅝
Cities Service	1
Niagara Hudson	3¼

L'argent a demande est a 1 pour cent.

Affaires a 11 heures: 110.000; a midi: 260.000, a 1 heure: 300.000; a 2 heures: 340.000.

Auteur du vol commis chez le Dr J.-L. Lamy

LE COUPABLE APPREHENDE AU SORTIR DE LA PRISON DE BORDEAUX.

Le détective Ubald Sauvé, de la police d'Ottawa, a ramené à Ottawa en fin de semaine un jeune homme qui s'est avoué coupable en cour du magistrat ce matin du vol à main armée commis le 8 octobre dernier au bureau du docteur J-Lorenzo Lamy, 211, rue Stewart. L'inculpé est Joseph Bélanger, 28 ans, de Témiscouata, Qué. Bélanger recevra sa sentence lundi prochain.

Le jeune homme avait été identifié comme l'auteur du hold-up en question dès l'automne dernier. Le 18 octobre, il était arrêté à Montréal pour port illégal de deux revolvers, et condamné à six mos de prison. Le Dr Lamy accompagna le détective Sauvé à Montréal, peu de temps après cette arrestation, et il reconnut Bélanger comme étant le jeune homme qui l'avait soulagé d'une somme de 60 dollars é son bureau, peu de temps auparavant.

Béanger purgea les trois quarts de sa sentence à la prison de Bordeaux. Il fut libéré samedi matin. A sa grande surprise, le détective Ubald Sauvé l'attendait à la porte de la prison et le ramena à Ottawa immédiatement pour répondre à l'accusation de vol à main armée. Bélanger s'avoua coupable lors de sa comparution devant le magistrat Glenn Strike ce matin.

On se souvient qu'au mois d'octobre 1934, un jeune homme, étranger à la ville, était pénétré dans le bureau du docteur Lamy et l'avait soulagé d'une somme de 60 dollars après l'avoir menacé à la pointe d'un revolver. Le jeune homme s'était tout d'abord fat passer pour un patient. Après avor obtenu l'argent, il coupa les fils téléphoniques pour empêcher le docteur d'avertir la police. Le Dr Lamy se servit cependant d'un autre téléphone pour appeler au poste. Le jeune homme réussit à prendre la fuite et à gagner Montr al où il fut trouvé plus tard en possession de deux revolvers.

MONTREAL, 25 (P. C.) — Une requête pour l'établissement, en colonies séparées, des protestants de langue anglaise, sur des lots de colonisation, en vertu du plan provncial de M. Vautrin, a été transmise aujourd'hui au ministre de la colonisation par le Rév. John Farthing, évêque anglican de Montréal, et par l'archidiacre A. Gower-Rees.

L'honorable Irénée Vautrin a promis la collaboration du gouvernement pour la formation d'une société qui recevra les demandes d'établissement des colons protestants de langue anglaise.

DECES DE M. GEO. PARENT

M. Georges Parent, époux de Valentine Paquette, est décédé, le 24 courant, après quelques jours de maladie, à l'âge de 55 ans. Il était né à Hull.

Survivent sa femme; deux filles, Simonne et Yvette à la maison; huit fils, Oscar, Alphonse, Aldoria, Lucien, Fernand, Paul-Emile, Roland et Antonin; un frère, Honoré Parent, de Hull; deux soeurs, Mme Lefebvre (Angélina) et Mme Adélard Dubé (Régina) anciennement de Hull; deux belles-soeurs, Mme Télesphore Montfils et Mme Honoré Parent; plusieurs neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu mardi matin à 8 h. en l'église St-Rédempteur. Départ du cortège du no 1, rue Garneau, Hull, à 7 h. 45. Inhumation au cimetière St-Rédempteur à Hull.

CONCERT SYMPHONIQUE POUR LES ENFANTS.

L'Ensemble Symphonique La Salle

Causerie et concert très éducatifs donnée par M. Wilfrid Charette et son orchestre.—Les enfants vivement intéressés écoutent avec beaucoup d'attention.

Samedi après-midi, un nombre considérable d'enfants de nos écoles et d'étudiants en musique se rendait dans la Salle de Concert de la nouvelle Académie pour apprendre à connaitre les instruments de l'orchestre et écouter avec intéret un programme symphonique bien exécuté. M. Charette prononça un petit discours d'introduction au cours duquel il expliqua brièvement son idée et les motifs qui l'avaient poussé à entreprendre des concerts spéciaux pour les enfants. Il se déclara enchanté de l'assistance nombreuse et attentive et procéda immédiatement à la présentation des instruments.

Pour la première fois il est évident qu'on ne pouvait faire guère plus que de faire connaitre les noms et les différences caractéristiques des instruments. Les cordes furent donc introduites en premier; le violon, l'alto, le violoncelle et la contrebasse. Les bois vinrent ensuite; la flûte, le hautbois, la clarinette, et le basson qu'il fallut naturellement évoquer seulement, puisqu'il n'y en a pas un seul dans la ville. Puis les cuivres eurent leur tour: la trompette, le cor, le trombone. Enfin les instruments à percussion représentés par les timbales, les plus importants de la famille. M. Charette promit pour les petits garçons et pour les petites filles une jolie récompense à celui et à celle qui ferait sur le programme de l'après-midi, la composition la plus intéressante. C'était un excellent moyen de stimuler l'attention. On passa ensuite à l'exécution du programme musical qui fut interprété d'une façon qui nous permet d'espérer pour ce soir et demain un concert de tout premier ordre. Nous avons le plaisir d'annoncer que les programmes pour les enfants seront continués. Cordiales félicitations à M. Charette et à son orchestre pour l'excellent travail accompli.

P. L.

Les listes électorales sont presque terminées

242.000 sont imprimées sur les listes. Les noms des 5.800.000 électeurs du Canada, sauf

On se prépare activement aux élections générales en juin ou en août probablement, car sur les 5.800.000 personnes ayant le droit de vote au Canada, toutes, à l'exception de 242.000 figurent sur les listes électorales qui sont imprimées à l'imprimerie du gouvernement.

On se demande sur la colline parlementaire si le gouvernement édictera une législation afin d'obvier à la nécessité de reviser les listes des électeurs. A moins qu'on n'adopte une législation, le colonel John Thompson, commissaire d'élections du Canada, prendra des mesures pour lancer à la fin du mois une proclamation de revision, laquelle commencerait en ce cas le 15 mai et durerait jusqu'à la fin de juin. Les élections ne pourront pas avoir lieu avant juin. Un mouvement se dessine, dit-on en faveur de la revision.

Certaines listes n'ont pas encore été reçues à l'imprimerie nationale.

FAITS-OTTAWA

Le maire P.-J. Nolan est aujourd'ui à Montréal, où il participe en congrès des maires canadiens. Il profitera de son passage dans la Métropole pour exposer au maire Houde le système d'Assistance publique en vogue à Ottawa.

• • •

L'échevin W.-H. Marsden, président du comité municipal de circulation, a convoqué une réunion du comité pour 8 heures ce soir, afin de recevoir une délégation de marchands qui désire protester contre le nouveau règlement de circulation que le comité doit mettre en vigueur, sur la rue Sparks, le 1er avril.

• • •

L'administration de la Caisse du Jubilé d'Argent du Roi Georges V, pour combattre le cancer, a appris samedi de Toronto que le lieutenant-gouverneur Herbert-A. Bruce et le premier ministre Mitchell-F. Hepburn, d'Ontario, porteront la parole lors de l'inauguration d'une camangne de souscriptions en faveur de la caisse dans la province. On ne sait pas encore ici à quelle date cet appel sera fait.

• • •

Des dégts considérables ont été causés vers 8 heures 15 dimanche matin par un feu qui fut allumé accidentellement dans le vivoir à la demeure de M. B.-R. Trottier, 436 rue Clarence. Un briquet automatique mit le feu aux rideaux. Les pompiers, appelés d'urgence sur les lieux, maîtrisèrent les flammes en peu de temps.

• • •

Mme W.-H. Marden, épouse de l'échevin Marsden, se remet à sa résidence, 198 avenue Melrose, des blessures qu'elle subit dans une chute sur letrottoir près da sa résidence, il y a quelques jours. Elle subit une fracture du bras droit.

Charles-Francis Raymond, qui fut bijoutier pendant plus de 40 ans à Papineauville, Qué., est décédé dimanche à sa résidence, à Ottawa, 170 avenue Irving, à l'âge de 66 ans. Le défunt était natif de Suisse.

• • •

Richard Perley, 228 rue Albert, a dû payer une amende de 10 dollars avec dépens en cour du magistrat pour excès de vitesse en automobile dans les rues de la ville. Un autre automobiliste a payé la même amende pour avoir négligé de se procurer son permis de conduire.

• • •

Les membres de l'Aéroclub d'Ottawa se réuniront le 1er avril à un banquet qui inaugurera la campagne de recrutement du club.

John-Prince Taylor, champion canadien au ski, s'est péniblement blessé samedi en faisant du ski près de Camp Fortune. Il a été transporté à l'hôpital municipal. Il souffrait de contusions et coupures à la tête. Son état n'est pas grave.

• • •

Une poursuite en dommages de 5,000 dollars a été intentée contre la ville d'Ottawa par Mlle Lydia Marcotte, pour blessures subies dans une chute sur un trottoir glissant, rue Nicholas. Le bref de poursuite a été déposé au greffe de la cour de comté. Me Auguste Lemieux, C.R., occupe pour la demanderesse.

• • •

Trois demeures ont été visitées par des cambrioleurs en fin de semaine, mais on ne sait encore ce qui y a été volé. Les détectives font enquête. Des fenêtres ont été forcées aux demeures de Mme Fobert, 217 rue York, M. D. Green, 216 rue Friel, et M. W.-J. Grimes, 70 avenue du Collège.

Funérailles de Mme W. Munro

Les imposantes obsèques de Mme William Munro, veuve, née Agnès McLean, ont eu lieu ce matin à l'église St-Joseph au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

La défunte était une paroissienne bien connue et hautement estimée de la paroisse. Elle était âgée de 67 ans.

Née dans le canton de Erin, Ont., Mme Munro demeura vingt ans à Hull, rue Notre-Dame et habitait la région depuis plus de quarante ans.

Le cortège quitta la maison mortuaire, 554 rue King Edward, à 8 heures 45 pour se rendre à l'église et de là au cimetière Notre-Dame de Hull où se fit l'inhumation.

Le R. P. D. S. Finnigan, O.M.I., fit la levée du corps et chanta le service.

La chorale paroissiale fit les frais du chant: M. Wilfrid Navion chanta le "Pie Jesu" de Gounod.

Conduisaient le deuil: ses fils, MM. William Munro et Harold Munro d'Ottawa; ses frères, MM. Hugh McLean, de Castor, Alberta et Malcolm McLean de Barrie, Ont. ses petits-fils, MM. Bill et Bart Munro d'Ottawa; ses neveux, F.-L. Parent, L.-A. Parent.

Reconnus dans le cortège funèbre, J.-H. Gariépy, Dr J.-F. Laframboise, vétérinaire, J.-A.-N. Mercier, Raoul Mercier, avocat, Oscar Robitaille, Léo Robitaille, Wilfrid Navion, L. Lefebvre, J.-B. Parent, C. Parent, I.-E. Foysley, J.-E. Bray, F. Flannigan, E.-M. Finn, H. Potvin, W.-J. Kinsin, E. Gratton, V. Davies, G. Shearer, L. Green, Ed. Parent, L.-R. O'Connell, M. Doyle, G. Cavanagh, J. Macken, G. O'Brien, M. F. Kaggs, L.-W. Masson, R. Lachaine, J. Mullin, J. Baulne, A. Thivierge, C. Fortier, H. Kealy, I. Brake, F.-A. Cansitt, P.-G. O'Connor, J.-P. Booth, N.-A. Bélanger, H. Davies C. St-John, A. Langdon, Wilfrid Trépanier, F. Fortin, H. Morel, I. Larose, A. Lefebvre, I. St-Denis et plusieurs autres.

Au choeur on remadquait les RR. PP. Sullivan, A. O'Neil, Killian et Higgerthy, O.M.I.

CHARLES PROVOST LAISSE $58.740

LES DEUX FILS ET LES TROIS FILLES DU DEFUNT BENEFICIAIRES DU TESTAMEN.

Le testament de Charles-Joseph Provost, homme d'affaires bien connu d'Ottawa, décédé le 13 décembre, a été déposé au greffe de la cour des tutelles par Lafleur et Pothier, procureurs de la Capital Trust Corporation Limited, exécuteurs testamentaires. Il laisse un succession de $58.740.64, dont $33.644.50 en immeubles ($27.459 en Ontario(; $4.092.84 en assurance-vie; $3.097.12 en banque; $100. dette à percevoir; $8.423.13 en obligations; $9.016.80 en valeurs et $341.25 en biens personnels.

Après quelques legs, le testament partage en parts égales de $10.387.88 chacune la succession entre les deux fils et les trois filles du défunt; Jean-Cahrles et Joseph-Alphonse-Gérard Provost d'Ottawa, domiciliés 200, rue St-Patrice; Mme Gabrielle Ralph, 154, avenue Spadina; Mme Marie-Jeanne Dumoulin, d'Aylmer, P. Q., et Mme Marie-Joseph Charron, de North-Bay, Ont. Le défunt a légué $100 à sa soeur, Emélie Provost, 50, avenue Russell, $100 à la St-Vincent de Paul et $50 au chanoine Lalonde pour des messes.

Deux amendes

Deux amendes de dix dollars avec dépens chacune ont été imposées en cour du magistrat ce matin à Alexandre Aubin, 23 ans, 51 rue Augusta; la première, pour avoir offert en vente un imitation de sirop d'érable, et l'autre pour avoir conduit un automobile sans s'être procuré un permis de conduire.

Le niveau du marché

NEW-YORK, 25. — Cotes moyennes des titres representatifs des services publics de la Bourse de New-York—

	30 Ind.	15 Ferr.	15 S.p.
Samedi	50.9	19.8	23.8
Vendredi	51.3	20.3	24.2
Il y a 1 mois	53.7	21.8	23.0
Il y a 1 an	56.3	37.7	35.8
Haut 1935	58.6	27.6	26.6
Bas 1935	49.5	18.5	21.6
Haut 1934	61.4	43.0	40.6
Bas 1934	45.3	22.8	21.2
Mouvement des dernières années—			
Bas 1932	17.5	8.7	23.5
Haut 1929	146.9	153.9	184.3
Bas 1927	51.6	93.3	61.8

Pour louer rapidement vos logements servez-vous des "annonces classées"

MEDECINS

DR PHILIPPE BELANGER, 189 Laurier-est. Spécialité: Chirurgie. Consultation 2 à 4 hres et 7 à 8 hres p.m. R.463.

DR J.-R. BELISLE, 15 Langevin, Hull. Médecine et chirurgie. Spécialité: Maladies des femmes, opératoires et non-opératoires. Sur rendez-vous. S. 3596

CLINIQUE DES MALADIES DE LA PEAU. Dirigée par le DR A. SABETTA. Assistant Professeur de DERMATOLOGIE et SIPHLYLIGRAPHIE de l'Université de Montréal. Consultations sur rendez-vous. **188 Cooper. Queen 924**

DR DE HAITRE, des hôpitaux de Paris, 161 Stewart. Spécialités. Chirurgie. Maladie des femmes, Maladie des organes genito-urinaires. Consultation. 2 à 4 hres 30 et 7 à 8 hres 30 p.m. R. 63.

DR A. DROUIN, 197 Rideau. Spécialité, Yeux, Oreilles, Nez, Gorge. Consultation, 2 à 5 et 7 à 8 p.m. R. 4789.

DR ROLAND GAGNE, 433 rue Rideau Tél. R. 245. Médecine et Maternité.

DR EUGENE GAULIN: Urologie. Consultations, 1-3 et 7-8 p.m. 545 King Edward. Rideau 457.

DR J.-LEO LALONDE, Médecine, Maternité, Chirurgie Rayon-X. Consultation, 1 à 3 p.m. et 7 à 8 p.m. 167 Boulevard St-Joseph. Sher. 5411.

DR J.-L. LAMY, 211 Stewart Spécialité, Chirurgie. Consultation 2 à 4 et 7 à 8 p.m. Rideau 1818.

DR L.-P. MANTHA (des hôpitaux de Paris), Médecine. Spécialités, Coeur, Estomac, Poumons, 333, rue Besserer. Sur rendez-vous. Tél. Rideau 521.

DR E. PERRAS, 166 Champlain, Hull. Tél Sher. 3741. Spécialité: Rayon-X au bureau privé. Diagnostic et traitement

DR J.-L. PICHETTE, des Hôpitaux de Paris, 126 Hôtel-de-Ville, Hull Chirurgie-Médecine. Consultations: 1 à 3 et 7 à 8 p.m. Sh. 122.

DR HENRI ROBINSON, 44 Champlain, Pointe Gatineau. Queen 2881. Heures de bureau 2 à 4 et 7 à 9.

DR DAMIEN ST-PIERRE, Edifice Transportation. Spécialités: électricité médicale. Maladies des femmes (non-opératoires). Diathermie-rayons-Ultra-violets. Tél. Rideau 2300.

DR R.-E. VALIN, 165 Laurier-est. Spécialité: Chirurgie exclusivement. Consultation, 1 à 3 et 7 à 8 p.m. Rideau 34.

AVOCATS

PHILIPPE DUBOIS, B.A., avocat, notaire. Edifice Plaza, 45, rue Rideau. Rideau 4020.

AUGUSTE LEMIEUX, C. R., Avocat Ontario-Québec 18 rue Rideau. Queen 240.

DENTISTES

DR J.-A. GAUTHIER, 325 rue Dalhousie.

COKE $12.25
"La Salle" la tonne
CHARBON DUR
"ALBERTA"
En gros morceaux $11 50 la tonne
Satisfaction garantie
Rideau Wood Yard
61, St-Hyacinthe, Hull Sh. 2380

Ouvrage en Feuilles Métalliques
VENTILATION
Toitures dans toutes ses branches
J. R. DOUGLAS, Ltd.
260, rue Slater Q. 2380
Nous donnons un prompt service.

Pour tout ce que vous avez à vendre ou à louer, servez-vous des PETITES ANNONCES CLASSEES.

Décès 6

CHENEL — Mme Joseph Chenel, née Adèle Gauvreau, décédée le dimanche, 24 mars 1935, à Montréal, à l'âge de 66 ains. Funérailles à 8 h. 45 mardi matin, 26 mars, à la Basilique d'Ottawa. Départ des salons funérairres Racine Limitée, 127, rue George, à 8 heures 30. Inhumation au cimetière Notre-Dame d'Ottawa. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 335-6-71

GAGNON — Hélène Lapensée, épouse d'Abraham Gagnon, décédée le 25 mars 1935, à l'âge de 67 ans. Funérailles mercredi matin, à 8 h. 10, à l'église Notre-Dame de Hull. Départ du cortège funèbre 148, rue Hôtel-de-Ville, Hull, à 8 heures. Inhumation au cimetière Notre-Dame. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 334-6-72

GRAVELLE — Décédée à la demeure de sa mère, Mme Olivier Lavergne, Navan, Ont., dimanche le 24 mars 1935, Marie-Anne Gravelle, fille de feu Armand Gravelle et de Eugénie Roy, à l'âge de 19 ans. Funérailles mercredi le 27 mars. Départ du cortège funèbre à 8 h. 15 a.m. de la demeure mortuaire. Service à l'église St-Joseph d'Orléans à 9 h. 30. Inhumation au cimetière paroissial. Jounaux de Montréal veuillez reproduire. 337-6-71

LEPINE — Mme Samuel Lépine, veuve, (née Marie-Louise Bernard), décédée le 24 mars 1935, à l'âge de 84 ans et 4 mois. Funérailles mardi matin à 8 heures, à l'église Ste-Anne. Départ du cortège funèbre des Salons Gauthier, rue St-Patrice, à 7 h. 45. Inhumation au cimetière Notre-Dame. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 333-6-71

PARENT — Georges Parent, époux de Valentine Paquette, décédée le 24 mars 1935, à l'âge de 55 ans. Funérailles mardi matin à 8 heures, à l'église St-Rédempteur, Hull. Départ du cortège funèbre 1, rue Garneau, Hull, à 7 h. 45. Inhumation au cimetière St-Rédempteur. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 27041-6-71

RATTEY — Décédée à la demeure de son gendre, J. Richard Grant, 311 ave. Daly, samedi le 23 mars 1935, Denise Pépin, veuve de Michel A. Rattey, à l'âge de 76 ans. Funérailles mardi le 26 mars. Départ du cortège funèbre à 7 h. 45 a.m. des salons funéraires Gauthier, 259, rue St-Patrice. Service à la Basilique à 8 heures et de là au cimetière Notre-Dame. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 336-6-71

Monuments et cartes mortuaires

GRAVURE, dorure d'inscriptions et nettoyage de monuments au cimetière. Adressez-vous en toute confiance à J.-P. Laurin, 95, rue Georges, Ottawa. Tél: Rid. 612. Ecrivez pour catalogue. 11

Directeur de funérailles

COMPAGNIE FUNERAIRE RACINE, LTEE, 127 Georges, Ottawa. R. 650. Succursale Hull, 94 Blvd Sacré-Coeur, Sher. 3840. Service d'ambulance.

Amusement 13 a

THEATRE FRANCAIS — Programme double, lundi, mardi et mercredi, les 25, 26 et 27 mars. Adolphe Menjou dans "Human Side". Aussi Ginger Rogers dans "Romance in Manhattan". 13a

THEATRE COLUMBIA — Shirley Temple dans "Baby Take a Bow". Gene Raymond, Nancy Carroll, "Transatlantic Merry-go-Round". 13a

THEATRE REXY — Joe Penner, Lanny Ross, "College Rhythm". Aussi "Shadows of Sing Sing", avec Bruce Cabot. 13a

THEATRE RIDEAU — Programme double, lundi et mardi. "Society Doctor", avec Chester Morris, Virginia Bruce, etc. Aussi "Lost in Stratosphere", avec June Collyer. 13a

CARTE D'AFFAIRE

P. Ladelpha
D.S.C.
Spécialiste pour les pieds.
Q. 2154

On demande 14

MEUBLES, poêles demandés. Nous payons les plus hauts prix. J.-A Cronier. Rideau 1032. 14

NOUS achetons tout ce que vous avez à vendre. Q. 2586. 14

ON DEMANDE immédiatement balances, registre, comptoirs, vitrines d'étalage. Q. 2586. 14

FEMME, pour soin du ménage. S'adresser E. Carrière, 277-A, Water. 26744-14-71

QUELQUES HOMMES, bilingues, d'Ottawa, bonne apparence, préférablement mariés. Proposition avantageuse pour tout homme actif. 211 Gulgues. 27028-14-73

COUTURE — Modiste générale demande couture à domicile. Sh. 521. 332-14-73

VENDEURS, hommes pas satisfaits de vos revenus actuels, voyez notre gérant de ventes, qui vous montrera comment doubler vos revenus. Les hommes que nous engagerons recevront un salaire. Candidatures strictement confidentielles. S'adresser, mardi de 3 à 6 p.m. ou 7 à 8 p.m. au No. 592 Sussex, Chambre 210. 331-14-72

A vendre 25

ROBES LAVABLES pour fillettes et enfants, imprimées d'un attrayant mélange de couleurs gaies, pour fillettes de 2 à 14 ans, les tailles 2 à 6 ans, avec bouffantes pour assortir. Spécial à .98. Magasin Coulombe, 107 Du Pont, Hull. Tél. Sh. 1425. 25

PIANOS, modèles droits, à partir de $60, marques Heintzman, Nordheimer, Orme. Conditions à débattre. Orme Limited. 175 Sparks. 25

BEATTY, cuve de cuivre, agitateur, récents modèles. $35. Conditions 75c par semaine. Thor Washer Store, 712, rue Somerset. Ouvert jusqu'à 7 p.m. 25

$15. Laveuse Electrique, et essoreuse Thor Washer Store, 712 rue Somerset. Ouvert jusqu'à 7 p. m. 25

RADIOS électriques, modèles à 7 lampes, à partir de $15, durant notre vente pré-inventaire, conditions à débattre. Orme Limited. 175 Sparks. Venez de bonne heure. 25

MATERIAUX de construction de tous genres, bois, bois dur à planchers, bardeaux, planches Insull. Baker Bros., 66, rue Booth. Sh. 5977 25

CUISINIERES électriques "Rangettes", avec fourneau. — $14.95, garanties. Slover's, R. 1534. 25

RANGETTE avec casserole pour cuire à l'étuvée. 14.95. Reid Stove Store. 224, rue Bank. Q. 7500.

MACHINE à coudre électrique ou à pédale. Aussi réparations. Téléphoner Sh. 1706. 25

HOTEL licencié de trente chambres toutes occupées, centre de la vile, $30,000.00 — $10,000.00 comptant et $1,000.00 par année. 6% d'intérêt. Forcé de vendre pour cause de santé. Ecrire casier 44 Le Droit. 25

DIX chevaux à vendre. S'adresser 549 Albert. 26812-25-74

CHEVAL de travail. S'adresser W. Arvisais, 258 Maisonneuve, Hull. Sh. 6062. 325-25-72

MACHINERIE complète pour boucherie. S'adresser Sh. 432. 327-25-72

BOIS D'OEUVRE, de construction, bois à planchers, Ten Test, Poutres, Pôteaux, Angles, Bardeaux et Lattes $2.50 le M. Enormes assortiments. S. 6679. M. Zagerman & Co. Ltd., Chemin Bayview. 25

STUDEBAKER, a servi privément, parcours de 1240 milles. Sacrifice à prompt acheteur. S'adresser à M. Anderson. C. 5547. 338-25-73

CORS, ETC. — Paraissez plus jeune. Les pieds douloureux causent des rides. Faites usage de l'Onguent Cress pour Cors ou Oignons. Chez Denman à Ottawa, à la Pharmacie Union à Hull, et dans toutes les autres bonnes pharmacies. 25

Combustible 74

BLOCS D'ERABLE dur, le voyage, $3.50. Joe Dolan, Rid. 1905. 74

CHARBON stove mélangé, américain. $14 la tonne. S. 262. 54

CHARBON, coke, bois dur sec. John Morehouse and Sons. C. 72. 54

COKE Ottawa — prix au comptant $12.25 la tonne, livré. Ottawa Gas Co., 56, rue Sparks. Q. 5000. 54

CHARBON et Coke, Charbon d'Alberta Foothills Independent Coal Ltd., 88, rue Bank Q. 970. 74

GROSSES slabs de pin, 6.50 la corde; bois mou, coupé, au voyage, 2.00 et 3.00. L. Arvisais, 278 Maisonneuve, Hull. Sh. 2476. 74

COMMENT TROUVER DES LOCATAIRES POUR MES MAISONS?

Il y a un moyen bien simple, à la portée de tous les propriétaires: pour une somme minime, vous faites paraître une petite annonce dans la section des annonces classées dans le "Droit" et votre message s'en va dans la grande majorité des familles de langue française.

CARTES D'AFFAIRES

MACHINISTES

Thornton-Truman, Limited. —Clefs d'autos découpées suivant code. Queen 2091. 2426-82

EPICIER EN GROS

P. D'Aoust & Cie.—11, rue York, Ottawa. Tél: Rideau 5829. '97

ENTREPRENEUR GENERAL

P. Aubry, Entrepreneur en construction et évaluateur, 255½ St-André. Rideau 352.

DACTYLOGRAPHIE

Nous vendons, réparons, louons toutes les marques. United Type toutes les marques. United Typewriter Company, Ltd., 248 Albert.

ENTREPRENEURS ELECTRICIENS

C.C.B. Electric Works. 378 Bank Q. 858; soir, Q. 8388, C. 799.

Beaudry Electric, filage, réparation 168 Rideau. Rid. 4406. 1135

Emplois demandés 19

FEMME demande lavages à domicile ou ouvrage en dehors. S'adresser 262 Maisonneuve, Hull. Sh. 1312-W. 330-19-73

JEUNE HOMME, bilingue, un an d'expérience dans viandes, épiceries. M. Gravel. Queen 8084-W. 27004-19-71

Maison à vendre 26

MAISON, 2 logis, paiements faciles, 33-35 Notre-Dame, Hull. S'adresser 33-A, Laval, Hull. Sh. 7448. 25

COTTAGE en brique, contenant 9 pièces, planchers bois dur, chauffage eau chaude, garage. S'adresser 14 Dollard, Hull. 326-26-72

Maison à louer 41

7 PIECES, fournaise dans la cave. S'adresser 151 St-André. Rideau 1813. 301-41-72

161 KENT; 367 Bvld. St-Joseph; 78 Blvd. Sacré-Coeur; 76 Notre-Dame. S'adresser 76 Notre-Dame, Hull. 295-41-71

MAISON, brique, 136 Blvd. St-Joseph, 9 pièces. Sh. 1513. 298-41-71

MAISON, 7 pièces, avec bain, 128 Wright. S'adresser 131 Wright, Hull. 297-41-71

14 et 16 PUTMAN. — S'adresser à 43 Cedar, Clarkstown. 26867-41-71

$25, RUE CEDAR, brique, six pièces et chambre de bain, parquets de bois dur, chauffe-eau. R. 3879. 26843-41-71

GOULBURN 160, garage, gros filage, moderne, $28, S. 6679. 417-6

MAISON, poêle électrique, chauffée eau chaude. 60 Hazel. Carling 1729. 282-41-73

Fourrures 58

L. GIROUX. — Manteaux neufs. Remodelage. Réparations. Tours de cou. Prix spécial, 164, rue St-Patrice. Rideau 5554. 58

58

REPARATIONS de fourrure. Manchons de tous genres. Assortiment complet de lingerie pour dames, J. Blondeau, 379 Somerset. Queen 5250. 58

A louer 38

APPARTEMENT, 3 pièces, et chambre de bain. S'adresser 48 Langevin, Hull. 26828-38-71

LOGEMENT, 3 pièces, $15. S'adresser 151 Wellington, Hull. Sh. 1313. 26827-38-71

COIN commercial (brique) pour barbier ou coiffeuse, $8.00. Angle Maisonneuve et Salaberry. S'adresser P. A. Larocque, 137 Maisonneuve. Sh. 1811 ou Sh. 1224. 320-38-72

JOLI LOGEMENT pour couple sans enfant, $12. 28 1-2 Salaberry, Hull. S'adresser P. A. Larocque, 137 Maisonneuve, Hull. Sh. 1811 ou Sh. 1224. 321-38-72

MAISONS, magasins, restaurants, salle de banquet. S'adresser Gatineau Bus Co., Tél. Sh. 40. 324-38-75

CHAMBRE à louer, et appartement, 4 pièces. S'adresser 46 Langevin, Hull. 329-38-73

Automobiles 54

VITRES de portes $2.50 posées Spratt Auto Supply, 12, Chamberlain. C. 548. 54

PARTIES D'AUTOS, autos usages achetés pour mise en pièces, pneus, batteries. Baker Bros., 3 rue Duke. Sher. 411. 54

AUTOS usages, achetés au comptant, ou vendus à commission. Pas de modèles plus vieux que 1929. 244 Sparks 54

LORSQUE vous aurez vu ce que vous croyez être une aubaine, permettez-nous de vous prouver que nous pouvons faire mieux. Paquin Motors, Ottawa et Hull. 54

AUTOMOBILE de livraison à panneaux, ½ tonne, Chevrolet, 1932. Carrosserie spéciale à panneaux. Peut servir de voiture de factage de station. Seulement $465.—Paquin Motors, rue Rideau.

COUPE DE LUXE CHEVROLET 1932, fini d'origine, comme neuf. Couvre-pneus métalliques, malle, permis de 1935. Seulement $195 à compte.—Paquin Motors, Ltd., rue Rideau.

Une saisie

GLACE BAY, N. E., 25. — Trente barils de rhum de contrebande, saisis récemment à Lingan, ont été vidés dans un égout sur fin de semaine.

Personnel 75

NOUS REPARONS les plumes-fontaines. Instruments Ltd., 240, rue Sparks. 2389-75

DALHOUSIE, permanent spécial $1.50 en montant, 102½ rue Rideau. R. 6041. 75

PERMANENTS à l'huile, deux pour $1.50. 390 Champlain, Hull. Sh. 2980. 75

TAPIS, chesterfield, nettoyés et shampooés, Capitonnage et réparation. D. Sproule. Queen 1483. -75-

PUNAISES, coquerelles, rats, etc Les plus gros fumigateurs au Canada, 100% de sécurité. Absolument assurés. Ouvrage garanti. Licence du gouvernement. Matériaux vendus. Estimations gratuites, démonstrations. Montréal, Québec, Ottawa, Prestoy. Q. 1483. 75

APPRENEZ à nager, garantie de bien vous enseigner pour $2.00. Rideau 7104. 26838-75-71

A vendre ou à louer 101

MAISON, 7 pièces, très ensoleillée, chauffage air chaud, planchers bois franc, toilette en bas, chambre de bain en haut, garage, $2,-550.00 par paiements mensuels. Bonne réduction pour comptant. Loyer $25.00 386 Chapel. 101-95

LE CANCER DANS LA PROVINCE DE QUEBEC

L'histoire de l'hygiène publique dans tous les pays indique, du point de vue des ravages exercés par certaines maladies, une courbe constamment analogue. Dans les pays à forte natalité et où les mesures modernes d'hygiène ont tardé à être mises en pratique, les deux fléaux sociaux les plus remarquables ont été la mortalité infantile et la tuberculose.

Une situation semblable s'est vue dans la province de Québec, alors qu'il y a 25 ans et plus, ces deux causes de mortalité opéraient de véritables hécatombes au sein de notre population. Depuis, grâce aux campagnes intensives d'hygiène qui se sont succédées, les statistiques ont montré d'année en année un tableau toujours plus favorable, de sorte qu'aujourd'hui, il est raisonnale d'espérer qu'avant longtemps la situation de notre province, du double point de vue de la tuberculose et de la mortalité infantile, pourra sans désavantage se comparer à celle des autres provinces.

Nous avons vu cependant, comme dans tous les autres pays, correspondant à une régression des maladies qu'on pourrait appeler "du jeune âge", un accroissement continu et marqué des fatalités causées par les maladies de l'âge mûr, et parmi elles, celles du coeur et les cancéreuses.

Ces dernières ont progressé chez nous d'une manière moins marquée que dans les autres provinces du Canada, mais il n'en est pas moins manifeste que le progrès fait par le cancer chez nous est de nature à inquiéter tous ceux qui ont charge de protéger la santé publique.

Dans la province de Québec, le cancer a fait mourir en 1926, 1,840 personnes, soit 70.3 par 100.000 de population; en 1933, il faisait 2,725 victimes, soit un taux de 91.6 par 100,000 habitants. Cette progression a été régulière comme le fait voir le tableau suivant:

Année	Décès	Taux par 100,000 de population
1926	1,840	70.3
1927	1,909	71.5
1928	2,044	75.1
1929	2,131	76.9
1930	2,346	83.1
1931	2,403	83.6
1932	2,483	84.9
1933	2,725	91.6

Le Service provincial d'hygiène de Québec ne peut donc qu'accueillir avec joie la vaste campagne qui s'ouvre dans tout l'Empire britannique, et qui dressera en face de ce grand fléau social qu'est le cancer, les moyens destinés à le combattre. Quand il s'est agi de réprimer la tuberculose, tous les pays du monde se sont armés et le résultat de leurs efforts laisse espérer une extinction graduelle de cette calamité. Qu'il en soit de même pour le cancer. Espérons que la lutte qui s'engage et qui groupe tant de valeurs pour la mener à bien nous apporte le triomphe et plus de bien-être pour l'humanité.

Le Directeur du Service d'hygiène de la province de Québec,
Alphonse Lessard, D.M.

L'ACTIF ET LE SURPLUS NET DE L'HYDRO LOCAL PLUS ÉLEVÉS EN 1934

Le surplus net de l'année financière écoulée fut de $63.543 — Actif de $3.595.982 et passif de $930.699—La Commission fait l'éloge de MM. Ellis et Ross.

A sa réunion de samedi, la Commission hydroélectrique d'Ottawa a préparé son bilan annuel pour le soumettre au Conseil municipal. L'année financière 1934 se termine ave un surplus net de $63,543, un actif de $3.595.982 et un passif de $930.699 seulement. C'est un résultat très satisfaisant. Le rapport annuel est heureux de souligner l'absence d'accidents graves et le service satisfaisant de l'énergie.

Les vérificateurs de la commission provinciale l'Hydro ont approuvé le bilan et ont tenu compte du rabais de $24.200 dans le coût de l'énergie l'an dernier. Le maire Nolan présidait la séance d'avant-hier. Il y avait assistance complète: le Dr R.-H. Parent et Me H.-P. Hill, C.R., commissaires; MM. J.-E. Brown, surintendant et George-E. Pennock, secrétaire et gérant du bureau.

La Commission a exprimé son appréciation pour les services rendus par feu J.-A. Ellis et par M. P.-D. Ross, qui furent membres de la Commission depuis sa création.

Le surplus de $63.543.30 à la fin de 1934, comparativement à $27.-585.99 à la fin de l'exercice précédent. Les revenus de 1934, $770.-123.65 (en 1933, $738.076.36) dont $445.443.36 en service domestique, $165.972.08, éclairage commercial et $56.789.02, énergie commerciale, $26.-122.90, service municipal, $55.123.27 éclairage des rues et $18.673.02, éclairage ornemental des rues, laissaient le surplus ci-haut mentionné après que $73.605 en frais de dépréciation eussent été enlevés au surplus brut de $137.148.30. Les dépenses de $632.976.35 comprenaient $368.093.80 pour l'énergie acquise. Durant l'année, la consommation fut de 63.587.327 heures-kilowatt et toutes les filiales d'usine fonctionnèrent avec succès.

L'actif total de $3.595.982.33 dépassait elui de l'exercice précédent, $3.526.353.38. L'usine additionnelle de 1934 se chiffrait à $46.262.89, portant la valeur totale des propriétés, usines, etc., à $2.696.538.94 contre $2.650.076.05 en 1933. Mentionnons aussi $2.813, argent comptant; $29.914, en banque; $78.914, factures recevables; $18.303, inventaires; $667.485.50, fonds d'amortissement; $38.000, titres et placements; $52.211, équité dans l'Hydro d'Ontario et $12.000, dépôts en soumissions.

Le passif de $930.699 comprend une balance de $916.661 en obligations et $14.037 en comptes payables. Le 31 décembre 1934, le passif se chiffrait à $1.001.487.

PRODUCTION DE COKE

La production canadienne de coke s'est montée en février à 181,-000 tonnes, soit une moyenne quotidienne de près de 6,500. Les moyennes du mois précédent et du mois correspondant de 1934 se trouvent donc légèrement dépassées.

—Puisque ma peinture vous plait, père Frédéric, avant de partir je vous donnerai un souvenir . . .

—Merci d'avance. Si vous me permettez de choisir, je vous demanderai de peindre mes volets et la porte de l'écurie!

PITCHE après un bon départ reste en panne

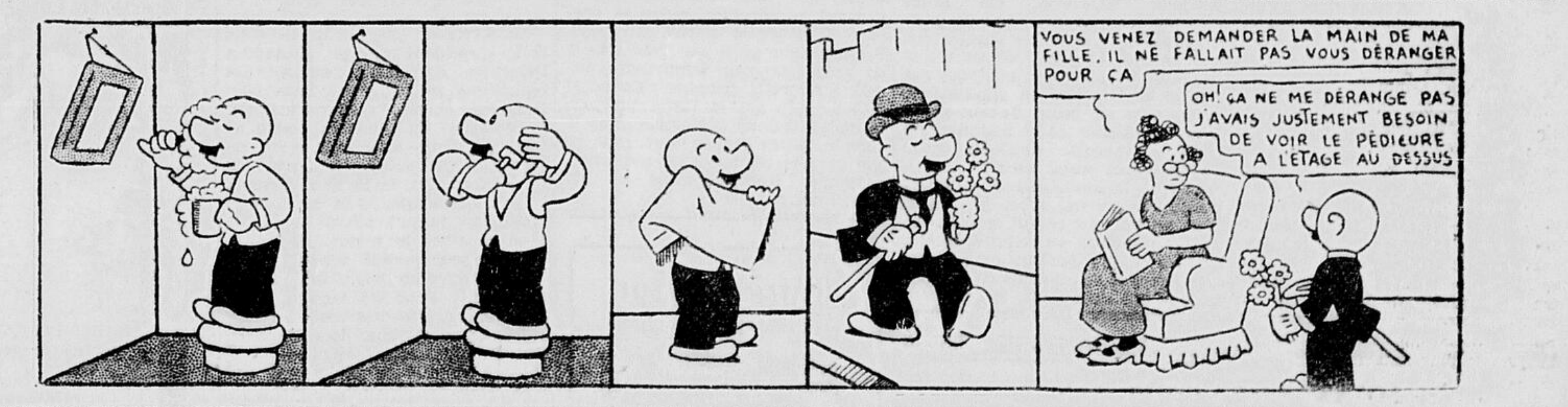
VOUS VENEZ DEMANDER LA MAIN DE MA FILLE. IL NE FALLAIT PAS VOUS DÉRANGER POUR ÇA
OH! ÇA NE ME DÉRANGE PAS J'AVAIS JUSTEMENT BESOIN DE VOIR LE PÉDICURE A L'ETAGE AU DESSUS

FEUILLETON DU "DROIT"

HISTOIRE D'UN COEUR

Par Jean de la Roche

Reproduction autorisée par la Société des gens de lettres.

No 3.

—Achevez! Ne craignez rien! aussi bien, puisque vous n'avez pas de reproches à vous adresser, et d'avance j'en étais sûr, pourquoi craindriez-vous de vous révéler au coeur d'un ami? . Si je sollicite votre confiance, ce n'est pas, croyez-le bien, par une frivole curiosité. Mais n'est-il pas naturel que je désire connaître entièrement celui à qui j'ai voué une vive et sincère affection, et recueillir sans doute un nouvel enseignement de sa bouche?

Il parut réfléchir, un instant:

—Allons, puisque vous m'en priez et que d'ailleurs mon secret m'est échappé en partie, je le veux bien, je compléterai mes confidences. Mais permettez-moi d'attendre à demain. J'ai besoin de recueillir mes souvenirs.

Le lendemain je me rendis au presbytère. L'abbé Valentin avait l'air plus sérieux encore que d'habitude. Nous nous assimes, près de la table:

—Peut-être aurait-il mieux valu, me dit-il, ne point m'engager, comme je l'ai fait, hier. N'importe! je vais tenir ma promesse. Mais ne vous attendez point à entendre aucune aventure singulière. Le récit que j'ai à vous faire est bien simple: "C'est l'histoire d'un coeur qui a beaucoup souffert."

Je ne me complais point, dans ces souvenirs de jeunesse. Cela ne conviendrait, ni à mon âge, ni à mon caractère. J'ai prié, avant d'entreprendre ce récit, et je désire qu'il puisse vous être de quelque utilité. Ce sera mon excuse. Puissiez-vous y trouver une leçon et apprendre, une fois de plus, à quelle source il faut aller puiser des consolations!

Je lui demandai de ne m'épargner aucun détail, en l'assurant de tout l'intérêt que je portais d'avance à son récit. Il commença, en ces termes:

II

Je n'ai point d'arbre généalogique. Et cependant, pour vous faire mieux comprendre mon histoire, je dois remonter un peu haut et vous parler de mon aïeul. C'était un paysan lorrain. Il avait mérité l'estime et la bienveillance de son seigneur, le marquis de Serrières, qui lui avait confié la direction de la ferme voisine du château. Mon grand-père s'était marié: et par un hasard singulier, le jour où naquit mon père, la marquise mit au monde un fils. Mais, tandis que tout était joie dans la ferme, le deuil entrait dans le château: la naissance du jeune comte coûta la vie à sa mère. Mon aïeule, forte et robuste paysanne dévouée à la vie de ses maîtres, fut la nourrice de deux enfants. Quand elle cessa de donner son lait au fils de M. de Serrières, elle lui continua encore ses soins, et cette éducation première se prolongea fort au delà du temps ordinaire: car le marquis, qui ne se plaisait qu'à la campagne, quittait rarement ses domaines. D'un caractère assez sauvage, il ne voyait presque personne. Les deux enfants grandirent donc ensembble, et, dans cette vie commune des champs, ils se prirent l'un pour l'autre d'une vive affection. Avec l'âge, le fils du paysan devint respectueux, sans avoir rien de servile. S'il se montrait empressé auprès de son jeune maître, on voyait aisément que c'était par attachement, plus encore que par devoir; et, de son côté, jamais le jeune comte ne lui fit sentir, ni ne parut sentir lui-même la distance qui les séparait. Ils avaient été compagnons de jeux: avec le temps, leur liaison d'enfance se changeait en une véritable amitié.

Ils atteignaient leur dix-septième année, quand éclata la Révolution.

En 1791, le marquis, emmenant avec lui son fils, émigra en Allemagne, et alla rejoindre l'armée de Condé. Comme beaucoup d'autres, il avait pensé que cette absence serait de courte durée, et que bientôt il pourrait rentrer avec ses princes vainqueurs. Les événements vinrent tromper ses espérances. Ses bien furent confisqués: à force d'adresse et de démarches, mon grand-père parvint à en sauver une partie, qui demeura sous le séquestre: il se fit adjuger le reste, en le payant fort au-dessous de sa valeur, avec l'argent qu'avaient remis entre les mains de fidèles débiteurs du marquis. Il attendait que le légitime propriétaire pût revenir. Mais, pendant plusieurs années, on n'eut de M. de Serrières aucune nouvelle. Il était mort, à l'époque où fut rapportée la loi sur les émigrés. Le jeune comte, devenu marquis, rentra seul en France; et, grâce à mon grand-père, il retrouva son héritage presque intact. Mais c'est à peine s'il eût le temps de témoigner sa reconnaissance pour tant de service; car, quelques semaines plus tard, mon aïeul mourait.

Quoique toujours dévoué au souvenir de ses anciens maitres, mon père, à l'époque de l'invasion, n'avait pu supporter la pensée que des étrangers occupassent le sol national. Avec beaucoup de jeunes gens de son âge, il avait couru aux frontières, et était entré, comme volontaire, dans un régiment de cavalerie. Il avait du goût pour l'état militaire et avait résolu de ne le point quitter, même après avoir épousé, pendant un congé une jeune villageoise de la contrée.

Le premier consul voulait, par tous les moyens, réconcilier les anciennes familles avec le nouvel ordre de choses, et il enrôlait sous les drapeaux un assez grand nombre de nobles. Peu de temps après avoir obtenu sa radiation définitive de la liste des émigrés, le marquis reçut, sans l'avoir sollicitée, une lieutenance dans un régiment de dragons. Je ne sais si, d'abord, il n'éprouva pas une répugnance à servir un gouvernement, qui n'était pas selon son coeur. Mais jeté dans la vie des camps, au milieu d'une jeunesse pleine d'ardeur et d'enthousiasme, devenu l'un des acteurs de ces grands drames qui se jouaient sous la direction d'un génie prodigieux, il en vint bientôt à partager les sentiments de ceux qui l'entouraient. L'admiration est contagieuse, il l'éprouva, et fut dévoué au capitaine qui répandait tant de gloire sur la France. Mon père était, alors, arrivé au grade de maréchal des logis. Il demanda et obtint de passer, dans le régiment de M. de Serrières. Ils se retrouvèrent donc. Le marquis témoigna à mon père une amitié plus vive encore que par le passé, et, quand je naquis, il voulut être mon parrain.

A l'époque de la paix d'Amiens, M. de Serrières alla à Londres épouser une jeune Anglaise, orpheline, qu'il avait connue pendant l'émigration, mais dont il n'avait osé demander la main, tant qu'il ne pouvait lui offrir une fortune proportionnée à sa naissance. Il avait pensé que la paix serait de longue durée.

Je n'ai pas à vous raconter les campagnes auxquelles le régiment de dragons prit part, ni à vous dire par quelles actions d'éclat mon père et de marquis se signalèrent Qu'il vous suffise de savoir que tous les deux furent mis, plusieurs fois, à l'ordre du jour de l'armée.

Ils servaient en qualité, l'un de lieutenant, l'autre de chef d'escadron, lorsqu'à la journée d'Eylau le marquis — (ils faisaient alors partie de la division d'Hautpoul—dans une charge contre les Russes, se trouva au plus fort de la mêlée. Ceux qui l'avaient accompagné avaient déjà succombé, après des prodiges de valeur. Entouré d'ennemis, blessé, il allait infailliblement succomber à son tour, et ne songeait plus qu'a vendre sa vie le plus chèrement possible. Mon père s'aperçut du danger, qui menaçait son ami: — "A moi, dragons! s'écria-t-il. Sauvons le commandant!" Et, suivi de quelques soldats, il se précipita sur les ennemis. La lutte était inégale. Pourtant, à force d'énergie et d'intrépidité, cette poignée d'hommes protégea le commandant jusqu'au moment où un escadron vint le délivrer. Mais, quelques instants de plus, et il eût été trop tard. Mon père était grièvement blessé et de tous ceux qui s'étaient dévoués avec lui, un seul survécut.

Mon père fut assez longtemps à se rétablir de sa blessure. La guérison du marquis fut plus prompte. Dès le lendemain de la bataille, il put, quoique avec un peu de peine, écrire à sa femme: "Ma chère Lucie, lui disait-il, je suis encore de ce monde; mais ce n'est pas tout à fait la fuite des Cosaques.

Ils ont bien fait ce qu'ils ont pu, pour me mettre à bas. Un moment, j'ai cru que je ne te reverrais plus, et que j'allais, comme tant d'autres, laisser mes pauvres os sur ce terrible champ de bataille. J'en suis quitte pour une égratignure. Mais, si tu n'es pas veuve, c'est au lieutenant Verly que tu le dois. Mon frère jumeau—(Il mérite ce nom plus que jamais)—m'a sauvé la vie, au risque de perdre vingt fois la sienne. Il a reçu un grand coup de sabre, qui m'était destiné. Mais il s'en remettra: le chirurgien me répond de lui. Autrement, je ne me serais jamais consolé. Va, de ma part, dire à sa femme qu'elle soit sans crainte, et félicite-là. Dis-lui qu'elle a, pour mari, un des plus braves soldats de l'armée: que ce n'est pas moi qui le dis, mais l'Empereur lui-même. L'Empereur qui, en visitant les ambulances, a détaché sa propre croix et la lui a mise sur la poitrine.

(à suivre)

N'oubliez pas de lire les "Annonces Classées" aujourd'hui.

A LA SOCIETE DES CONFERENCES.

"Vallière de Saint-Réal"

M. Onésime Gagnon apporte un travail fortement documenté à la Société des Conférences de l'Université d'Ottawa.

M. Onésime Gagnon, député de Dorchester, a présenté un important travail sur Vallières de Saint-Réal, hier après-midi, à la Société des conférences de l'Université d'Ottawa.

Le bibliothécaire du Parlement, M. Félix Desrochers, a présenté le conférencier avec une verve et un esprit qui lui ont valu de chauds applaudissements.

Présidée par M. Séraphin Marion, la réunion comprenait, entre autres, le procureur général, l'hon. Maurice Dupré; le ministre de France, M. Raymond Brugère; le recteur de l'Université, le Rév. Père Gilles Marchand; le sénateur Louis Côté et nombre d'autres personnalités.

Mlles Gabrielle Bourque et Lucienne Boudreault, MM. Albert Tassé, Henri et Léandre Prévost firent les frais du programme musical.

M. Gagnon étudie, dans son personnage, l'avocat, le parlementaire et le magistrat. Fortement documenté et présenté d'une façon vivante, son travail constitue une biographie de premier ordre.

Joseph-Rémi Vallières, dont le petit-fils demeure maintenant à Ottawa, naquit le 1er octobre 1787 à Carleton, sur la Baie de Chaleur. Son père, Jean-Baptiste émigra, en 1798, près de Toronto, où le comte de puisaye faisait une tentative d'établissement de nobles français chassés de leur pays par la révolution. Le jeune Vallières y prit sans douce le goût de la particule et c'est à ce motif qu'on doit peut-être attribuer le "de Saint-Réal" qu'il ajouta plus tard à son nom.

Devenue veuve en 1802, sa mère se remariait et le jeune Rémi s'en allait vivre à Québec, chez sa tante, où Mgr Plessis le distingua et entreprit son éducation. En 17 mois, l'enfant apprenait la grammaire latine et ses belles-lettre. Il entra alors au séminaire où, en trois ans et quelques mois, il terminait toutes ses études. Sa facilité se révélait déjà: en quinzze jours, en contact avec un Portugais de passage, il apprenait assez la langue de cet homme pour soutenir une conversation.

Vallières s'en alla étudier le droit à Trois-Rivières. Le 30 mai 1812, il était admis à la pratique du droit. Le 16 novembre, il épousait Louise Pezard de Champlain, descendante de seigneurs, mais totalement ruinée. La guerre éclate. Il prend du service dans l'armée. En 1814, à peine âgé de 27 ans, il briguait les suffrages du comté de Saint-Maurice, qui l'élisait a l'Assemblée. Déjà il jouissait d'une grande réputation, aussi bien dans les réunions publiques qu'au prétoire. Quand, en 1820, sir John Caldwell, receveur général pour le Bas-Canada, fut accusé de concussion, il choisit comme défenseur Vallières de Saint-Réal, bien qu'il y eût alors de grands avocats à Québec.

L'éloquence de Vallières était remarquable. Lord Gosford, qui avait entendu les grands orateurs de Westminster et de Paris, déclarait qu'il ne leur était nullement inférieur.

Dès son entrée au Parlement, il prit une part active aux luttes contre l'autocratie des gouverneurs. Son ascendant fut tel que, pendant quelque temps, il éclipsa la gloire de Papineau. Quand, en 1822, surgit le projet d'Union, Papineau et Neilson se rendirent à Londres pour présenter la pétition des Canadiens français contre ce plan. Il fallait élire un autre "Orateur", en l'absence de Papineau. Plusieurs candidats furent mis aux voix. Seul Vallières de Saint-Réal, non seulement rallia le nombre de voix requis, mais même l'unanimité. Lord Dalhousie tenta alors d'attirer le jeune homme pour lui faire faire son jeu. Vallières sut répondre de façon à flatter Dalhopsie, mais sans s'engager le moins du monde. Il se révélait fin diplomate.

Au retour de son voyage à Londres, Papineau appuya des propositions de lois impériales que repoussait Vallières. Papineau étonna tout le monde et Vallières perdit l'amitié du gouverneur. Vallières et Papineau s'affrontèrent aussi à l'occasion du vote des subsides, que Vallières appuyait pour des motifs de prudence, mais que rejetait Papineau. Vallières l'emporta par une voix de majorité. Les élections de 1824 donnèrent une grande majorité à Papineau, qui se fit réélire président de la Chambre.

La lutte devenait très dure entre le parti populaire et lord Dalhousie. Les élections se succédaient, à la suite de prorogations "ab irato". Dalhousie ayant refusé d'accepter Papineau comme orateur, la Chambre refusa de revenir sur son choix et Vallières fut le plus énergique dans ses protestations. Furieux, Dalhousie révoqua sa commission de major de la milice.

Le conférencier parle ensuite de la rancune tenace de Papineau contre Vallières, due surtout à la différence profonde entre leurs deux tempéraments : Papineau, fougueux et chéri de la foule; Vallières de St-Réal, courtois, fin, nuancé, aristocrate de manières. Pour réfuter les accusations de Papineau contre Vallières, M. Gagnon cite la défense que fit de la langue française Vallières de Saint-Réal, quand le juge Bowen, son ancien protecteur pourtant, prétendit rejeter toute procédure en français.

A 42 ans, Vallières quittait la politique pour des raisons restées obscures. Sans doute, Vallières avait-il souffert profondément de l'hostilité sourde de Papineau et sa grâce de marquis du 18e siècle se trouvait-elle mal à l'aise dans une Assemblée formée surtout de paysans ou de fils de paysans. C'est pourquoi aussi il abandonna une clientèle d'avocat très rémunératrice pour accepter un poste de magistrat assez peu rémunéré.

En 1829, Vallières était nommé juge aux Trois-Rivières. Le conférencier raconte alors l'anecdote pleine de saveur où l'on voit ce juge de la Cour du Banc du Roi condamné à la prison pour une heure par un tribunal de juges de paix. Vallières fit cette heure de prison dans le salon du géôlier au milieu des avocats, qu'il charma par sa conversation.

En 1838, au cours des troubles, sir John Colborne, avait fait adopter, par le conseil spécial, une ordonnance pour suspendre l'opération de l'habeas corpus. Le juge Vallières ignora l'ordonnance, et accorda un bref d'habeas corpus à un nommé Houde, des Trois-Rivières, accusé de haute trahison. Colborne destitua Vallières, qui ne voulut pas céder.

Quand lord Durham vint mettre de l'ordre dans l'administration, il appela Vallières au Conseil exécutif et à la Cour d'appel. Il exerça ces fonctions jusqu'au 1er juin 1842, alors que Bagot le nomma juge en chef de la Cour du Banc du Roi. C'était la première fois qu'un Canadien de langue française occupait un poste aussi éminent dans la magistrature.

Le conférencier étudie ensuite l'homme, le citoyen. Vallières avait le don des langues. Il parlait outre le français et l'anglais, l'italien, le portugais, le scandinave, le grec et le latin, et divers idiomes sauvages. Il souhaita même, un jour, la bienvenue au délégué apostolique en italien. Le prélat, à qui on demandait son avis, répondit: "Magnifique, du Dante, mais ce n'est plus tout à fait l'italien que l'on parle aujourd'hui."

Le juge Vallières fonda, avec le gouverneur Dalhousie, la "Litteray and Historical Society of Quebec." Il s'intéressait aux affaires, et il s'occupa de la compagnie "The Quebec Fire Assurance Company", qui existe encore. Il faisait aussi de l'astronomie et jouait du violon par surcroit!

Le conférencier rappelle ensuite que Vallières fut mêlé à la fondation de l'Université McGill. Il s'étend assez longuement sur ce sujet, qu'il étudie avec force documents à l'appui, car MacMillan, l'historien de cette institution, a ignoré absolument le rôle joué par de Canadien-Français dans les débuts de McGill, se bornant à l'appeler "Chief Justice of Montreal"', quand il était forcé d'en parler.

Non seulement Vallières de Saint-Réal faisait partie du bureau des gouverneurs, mais ce fut lui qui, dans les difficultés du début, permit au "collège" d'ouvrir ses portes, grâce à un billet de 500 louis qu'il signa avec le professeur Bethune. MacMillan a ignoré ce fait.

M. Gagnon, rappelant que Vallières fut un grand patriote, termine sur ces mots: "A mes chers compatriotes d'Ontario, qui faites rayonner d'une façon si magnifique les grâces de l'esprit français, permettez-moi de citer ces paroles que le maréchal Lyautey adressait aux étudiants de Nancy et que vous savezz si bien mettre en application: "Vous êtes au poste d'avant-garde pour la défense et le maintien de l'esprit français, disait-il, poste d'avant-garde aussi pour l'observation, pour la connaissance et l'intelligence de ce qui n'est pas nous. C'est en sachant ce qui se passe et se pense ailleurs, en comprenant les langues qui s'y parlent, en se rendant compte des besoins et des nécessités qui s'opposent, et en cherchant de bonne foi comment ils peuvent se concilier, qu'on se prépare à servir le mieux son pays. Profitez donc de ce que vous êtes là où vous êtes pour comprendre au-delà des petits horizons. Enfin, si sérieuse que soit la tâche qui vous incombe, si rude que puisse être le chemin, soyez jeunes avec tout ce que ce mot comporte de confiance, d'énergie, d'enthousiasme et de belle humeur."

680 nouvelles Ford canadiennes sont envoyées en N.-Z.

LES VOITURES NE CONSTITUENT QU'UNE PARTIE DES 2,168 VOITURES ET CAMIONS FORD V-8 EXPEDIES EN NOUVELLE-ZELANDE DEPUIS QUATRE MOIS.

Deux convois de voitures Ford V-8, de fabrique canadienne, qui doivent être expédiées en Nouvelle-Zélande sur le steamer Cornwallis de la ligne du Canadien National, le 5 avril, sont maintenant en route de East Windsor à St-Jean, N.B., via le Canadien National. C'est le premier chargement du genre depuis des années.

Les deux convois sont composés de 120 wagons dont chacun est chargé de cinq ou six voitures dans des boites séparées. Ces voitures sont complètement assemblées, sauf les ailes, les pare-chocs et les roues, qui sont dans des boites spéciales. Ces 680 automobiles représentent une valeur approximative d'un demi million de dollars et un tonnage de 7000 tonnes cubiques. Elles ne constituent qu'une partie des 2.168 voitures et camions Ford V-8, qui ont été expédiés en Nouvelle-Zélande au cours des quatre premiers mois de 1935. Dans les mêmes premiers mois de 1934, 771 Fords furent expédiées en Nouvelle-Zélande. Le record pour les quatre premiers mois de l'année fut établi en 1926 alors que 2.416 voitures Ford furent expédiées aux Dominions d'outre-mer.

Le 28 mars le steamer Britisher quittera Halifax pour la Nouvelle-Zélande avec une cargaison de 3.000 tonnes de voitures Ford V-8, et le 2 avril, 2.000 tonnes de voitures Ford V-8 quitteront le même port en route pour l'Australie.

La cargaison du steamer Cornwallis est unique dans son genre, déclarent les officiers de Ford Motor of Canada. Les voitures elles-mêmes sont 75%, ou plus, de matériaux canadiens, ce qui leur donne droit au tarif préférentiel pour admission en Nouvelle-Zélande. Les pneus sont de fabrique canadienne. Elles sont transportées vers un port de mer canadien sur le Canadien National et se rendront en Nouvelle-Zélande. Les pneus sont de fabrique canadienne. Elles sont transportées vers un port de mer canadien sur le Canadien National et se rendront en Nouvelle-Zélande sur un bateau construit en Canada et équipé par des mains canadiennes. Le Cornwallis fut construit à Vancouver en 1919 et fut lancé sous le nom de Canadian Volunteer. Son port d'enregistrement est Montréal. Il fera voyage par le Canal Panama et arrivera à Auckland le 13 mai, d'où il se rendra à Wellington, N.-Z.

En raison de l'accroissement énorme du commerce d'exportation cette année — un commerce extérieur qui établiera probablement un record pour Ford Motor Company of Canada, Limited. — la compagnie expédie par voie du Pacifique Canadien aussi bien que par les lignes du Canadien National.

"L'importance, pour le Canada, du commerce d'exportation d'automobiles ne saurait être trop appréciée", fit remarquer Monsieur R. S Milliken, gérant du département de l'exportation de Ford Motor Company of Canada, Limited. "Chacune de ces voitures Ford représente des centaines de dollars payés en gages à des artisans canadiens. Sans compter que ces exportations de nos usines canadiennes aux différentes parties de l'Empire Britannique, qui atteindront, cette année, une valeur de plusieurs millions, contribuent pour une bonne part à améliorer la position du Canada au point de vue de la balance internationale du commerce".

◆

La navigation.

KINCARDINE, ONT., 25. — La navigation est ouverte en cet endroit, situé sur le lac Erié. Le remorqueur La Plante, qui a passé l'hiver ici, est parti pour Southampton. Le port est maintenant libre de glace.

LE CONGRÈS DE LA LIGUE CANADIENNE DE LA S.D.N. DU 31 MAI AU 1er JUIN

Les délibérations qui auront lieu à Ottawa, auront trait à la défense de l'Empire et autres sujets.

La ligue canadienne de la Société des Nations aura son congrès national à Ottawa du 31 mai au premier juin. L'agenda de la conférence comprend l'étude d'une police internationale, l'internationalisation de l'aéronautique civile, la défense militaire de l'Empire et autres sujets.

Dans l'étude de la défense du Canada, on s'occupera des obligations militaires, légales et morales entre les nations du Commonwealth britannique, de la coopération des services combattifs du Commonwealth en temps de paix. On étudiera aussi le contrôle des minéraux servant à la guerre par une sanction internationale; la distribution mondiale des matériaux bruts; les expériences avec le blé, la paix, le professeur et la paix.

Un des orateurs du banquet annuel, le soir du 31 mai, parlera de la contribution de l'Amérique du Nord à l'organisation de la paix.

Un comité de la société, présidé par le professeur Norman MacKenzie de l'Université de Toronto, et nommé par le congrès de l'an dernier, fera rapport sur "la constitution du Canada et la participation à l'organisation internationale, avec amendements si la chose est nécessaire." Le même comité fera aussi rapport sur "la loi de paix" proposée et la législature nécessaire au Canada pour appliquer les sanctions contre un agresseur.

Les délibérations s'ouvriront par une étude sur "la situation sur le Pacifique": système collectif, mesures à prendre pour éviter les dangers de guerre, traitement des Orientaux au Canada et égalité de races.

Le lieutenant-colonel George-A. Drew présentera une étude sur les profits privés dans la préparation de la guerre. Pour mettre fin à la fabrication privée des armes, on propose des enquêtes au Canada et dans l'Empire sur les profits privés dans la préparation de la guerre et l'étatisation de la fabrication des armes au Canada.

LE VOYAGE DU MINISTRE PIERRE LAVAL À MOSCOU

La date en serait annonçée demain. Deux éventualités qui ont des avantages.

A STRESA

(P. C.—Havas)

PARIS, 25. — Pierre Laval fera probablement connaitre la date de son voyage à Moscou mardi, après le conseil des ministres. Bien que le dernier conseil qui accepta l'invitation du gouvernement soviétique ait laissé le ministre des Affaires étrangères juge du moment où devrait avoir lieu la visite, celui-ci tient, avant d'annoncer sa décicsion, à en faire part à ses collègues du cabinet.

Ce voyage pourrait avoir lieu soit avant l'entrevue franco-anglo-Italienne du 11 avril à Stresa, soit après la session du conseil de la S. D. N. consécutive à la requête française et prévue pour le 15 avril environ, sous réserve des décisions du président du Conseil en exercice, Tevfik Rushdi Bey, ministre des Affaires étrangères de Turquie. La seconde de ces éventualités peut paraitre un peu tardive, mais, venant immédiatement après ces importantes rencontres internationales elle peut offrir des perspectives plus larges et plus précises aux conversations franco-russes.

Par contre le départ dans le courant de la semaine prochaine de Pierre Laval pour Moscou permettrait au ministre des Affaires étrangères de prendre avant ces réunions diplomatiques un contact direct avec les dirigeants soviétiques et de se concerter avec eux sur les aménagements du pacte d'assistance mutuelle d'Europe Centrale, dont les bases sont arrêtées sans que jusqu'ici le texte en ait été établi.

Il convient donc d'attendre à mardi pour connaitre le choix qui aura été fait entre les deux alternatives qui présentent l'une et l'autre, on le voit, leurs avantages.

◆

Prix réduits à l'occasion du congé de Pâques

MONTREAL, 25—M. C. P. Riddell, président de la Canadian Passenger Association, annonce des réductions importantes dans les taux des chemins de fer canadiens à l'occasion du prochain congé de Pâques. Pour une courte fin de semaine, c'est-à-dire à partir de vendredi matin, le 19 avril, jusqu'à minuit, dimanche, le 21 avril, pour l'aller et jusqu'à minuit, lundi, le 22 avril pour le retour, les billets d'aller-retour seront vendus pour l'équivalent d'un billet simple plus un quart. Pour les voyages dits de "longue fin-de-semaine", les billets seront vendus pour l'équivalent du billet simple plus un tiers, et leur validité se prolongera depuis jeudi, le 18 avril, jusqu'à minuit, dimanche, le 21 avril, pour l'aller et jusqu'à minuit, mardi, le 23 avril, pour le retour. Il y aura toutefois dans cette catégorie, un prix minimum de 50 sous pour les adultes et de 25 sous pour les enfants.

Les billets à l'usage des élèves et des professeurs bénéficieront d'une durée de validité prolongée.

◆

N'oubliez pas de lire les "Annonces Classées" aujourd'hui.

Mme SAMUEL LEPINE DECEDE A 84 ANS

Nous apprenons avec un vif regret la mort de Mme Samuel Lépine, veuve, née Marie-Louise Bernard, épouse de M. Lépine, ancien hôtellier bien connu de la rue York, et résidante bien connue et hautement estimée de la Basse-ville, surveue dimanche à la résidance de sa fille, Mme Venance Dumoulin, 62 rue Friel. Son époux, M. Samuel Lépine, qui fut hôtellier sur la rue York pendant une soixantaine d'années, est décédé il y a 15 ans.

Feu Mme Lépine avait passé presque toute sa vie à Ottawa. Elle jouissait de l'estime d'un cercle nombreux d'amis qui apprendront avec un vif regret la nouvelle de sa mort. Mme Lépine avait atteint l'âge avancé de 84 ans et 4 mois.

La défunte laisse pour pleurer sa perte quatre enfants, M. Albert Lépine, d'Ottawa, et l'avocat Willie Lépine, de Détroit, Mich.; Mme Venance Dumoulin (Marie-Louise), d'Ottawa, et Mme Arthur Gauvin (Olive), de Ironside, Qué.

La dépouille mortelle est exposée aux salons funéraires Gauthier, 259 rue St-Patrice, d'où les funérailles auront lieu à 7 heures 45 mardi matin. Le service funèbre sera chanté à 8 heures à l'église Ste-Anne. L'inhumation se fera au cimetière Notre-Dame d'Ottawa.

Le "Droit" prie tous les membres de la famille en deuil de croire à sa plus vive et profonde sympathie.

W.-E. WEST EST IDENTIFIE PAR M. L. GAULIN

CET ANCIEN COMBATTANT SE FAIT TUER A NIAGARA-FALLS, N.-Y., PAR UN CONVOI DE MARCHANDISE.

Un étui de lunettes portant le nom "L. Gaulin, Ottawa, Ont." et les initiales "W.-E.-W." dans un chapeau brun ont permis aux autorités d'identifier l'inconnu qui s'était fait tuer en voulant grimper sur un convoi de marchandises, sur les voies de la compagnie de chemin de fer Erié près de la rue Fery à Niagara-Falls, N.-Y.

M. Gaulin identifia son ancien client comme W.-E. West, un ancien combattant canadien. Au ministère des pensions, on nous apprit que ce M. West avait été envoyé chez M. Gaulin, rues Georges et Dalhousie, en 1933 et que l'année dernière, il était parti pour la région de Niagara.

◆

Mme Joseph Chenel décédée à Montréal

Nous apprenons avec un vif regret la mort de Mme Joseph Chesnel, née Adèle Gauvreau, ancienne résidante bien connue d'Ottawa, survenue dimanche dans un hôpital de Montréal, après une longue maladie. Elle était âgée de 66 ans. Née à Ottawa, feu Mme Chenel habitait Montréal depuis une quinzaine d'années.

La dépouille mortelle a été transportée à Ottawa et est exposée aux salons funéraires Racine Limitée, 127, rue Georges, d'où les funérailles auront lieu à 8 heures 30 demain matin. Le service funèbre sera chanté à 8 heures 45 à la Basilique. L'inhumation se fera au cimetière Notre-Dame d'Ottawa.

La défunte était la fille de feu M. et Mme Pierre Gauvreau. Elle s'était mariée à Ottawa. Elle laisse trois soeurs, Mme Napoléon Arial, Mme J. Spénard, toutes deux d'Ottawa et Mme Napoléon Lachance, de Albany, N.-Y.; six frères, MM. Eugène, Albert, Moïse, Telmont, Alfred et Napoléon Gauvreau, tous d'Ottawa. Elle laisse aussi plusieurs neveux et nièces.

Le "Droit" offre à la famille en deuil l'expression de sa plus vive et sincère sympathie.

La maison de R. Scharfe détruite

Pendant que M. Robert Scharfe et sa famille étaient à vendre leurs produits au marché By, samedi matin, un incendie a détruit leur maison, rue Keefer, Overbrook, à 1-2 mille du chemin de Russell, avec pertes de $1.500. Inl'y avait pas d'eau pour combattre les flammes. Les bâtiments ne furent pas affectés.

Mgr Hinsley archevêque de Westminster

Il succède à feu Son Eminence le cardinal Bourne.

(P. C.—Havas)

CITE VATICANE, 25. — Son Ex. Mgr Arthur Hinsley a été nommé archevêque de Westminster, en remplacement de feu le cardinal Bourne.

Le nouvel archevêque est né à Selby, Angleterre en 1865 et fit son éducation au collège anglais de Rome. De 1917 à 1929, il fut recteur du collège anglais et fut pendant quatre ans délégué apostolique en Afrique. L'an dernier, il fut nommé chanoine de la basilique de St-Pierre.

La Banque du Canada vieille de deux semaines

La Banque du Canada est déjà vieille de deux semaines. Ses billets circulent déjà dans toutes les parties du pays. Les banques à charte ont suivi l'exemple de la Banque Centrale et commencé à publier des billets plus petits.

L'encaisse-or des banques à charte et du fédéral a été remis à la Banque Centrale. Un bilan publié sur fin de semaine montre que celle-ci possède $106.584.358 en espèces sonnantes en or, au prix normal de $20.67 l'once. Jusqu'ici, la circulation des billets est de $97.929.992.

Le bilan en question montrait que les banques autorisées avaient des crédits de $153.798.509, soit $2.000.000 de plus que la semaine précédente. Cependant, il y eu diminution correspondante dans le crédit du gouvernement.

LA DUCHESSE DE BEDFORD A ORAN

(Presse Associée)

LONDRES, 25. — La "duchesse aviatrice", épouse du duc de Bedford, laquelle est âgée de 69 ans, est arrivée heureusement samedi à Oran, Algérie. On entretenait de grandes craintes sur son sort. La duchesse demeurera à Oran trois jours, après quoi elle fera une envolée au-dessus du désera de Sahara, de Nigéria et de Khartoum.

Le voyage de la mission française

(P. C.—Havas)

ROME, 25.—Le commandant Delamair qui faisait partie de la mission Flandin au Canada a fait samedi soir une conférence sur cette manifestation. Il a rappelé notamment l'accueil ému qui fut fait a ses membres par les Canadiens et a décrit le voyage de la mission. Plusieurs membres de clergé canadien de Rome ainsi que le Père Genestout, le Père Bergounaux, le Père Jansens, général des Sisterciens, le corps diplomatique et l'aristocratie romaine assistaient à la conférence.

◆

Gages payés

Après une étude soignée de la situation, la Commission fédérale du Tarif en est arrivée à la conclusion que les gages payés au Canada dans l'industrie des lainages dépassent en moyenne de 55 à 60 pour cent ceux que les employés de la même industrie reçoivent au Royaume-Uni. La Commission a constaté que dans l'industrie du tissage du worsted, les gages au Canada sont de 65 à 75 pour cent de plus qu'au Royaume-Uni.

Ces conclusions, la Commission les base sur une enquête faite en décembre 1932 au Royaume-Uni et en l'été de 1933, au Canada.

◆

Commerçants, marchands, pourquoi ne pas utiliser notre CARTE D'AFFAIRES?

CONSOLIDEZ VOS DETTES
Prêts de $50.00 à $500.00
Aux salariés, hommes et femmes, sur garantie de mobilier.
Si vous n'avez pas de mobilier, l'endossement de personne responsable suffira.
STRICTEMENT CONFIDENTIEL.
Remboursement facile
INDUSTRIAL LOAN & FINANCE CORP.
Sous la surveillance du Gouvernement Fédéral
Prêts peuvent être faits aux résidants de Hull pour paiements de Taxes municipales.
Chambre 102 Edifice Transportation
Angle Sussex et Rideau Tél: Rid. 3700

Une Bonne Nouvelle !

UN KELVINATOR

Aussi Bas que 15c Par Jour

Suivant le Mode Meter-Ator Sans Paiement à Compte

"Maintenant nous pouvons avoir un Kelvinator et ne jamais manquer l'argent ainsi dépensé" — voilà ce que l'on a souventes fois entendu dire depuis que nous avons annoncé le mode exclusif METER-ATOR. C'est absolument vrai, parce que vous ne payez que 15 sous par jour et vous pouvez facilement épargner cette somme avec un Kelvinator.

VOICI LE MODE EN QUESTION

Choisissez le modèle que vous désirez. 18 modèles au choix. Il n'y a pas de versement à compte. Nous l'installons. Vous déposez 15 sous par jour dans le METER-ATOR (quelques modèles un peu plus). Pas de frais supplémentaire pour le compteur. Une fois par mois cet argent est perçu. Lorsque le Kelvinator est payé le METER-ATOR est enlevé. Vous jouissez du Kelvinator — vous l'utilisez tout en le payant.

PROCUREZ-VOUS LE VOTRE MAINTENANT

Pas n'est besoin d'attendre maintenant. Venez vous procurer votre Kelvinator, suivant le Mode METER-ATOR. Rappelez-vous— pas de paiement à compte et seulement 15 sous par jour.

Les propriétaires de Kelvinator à la douzaine bénissent le jour qu'ils se procurer un Kelvinator. Ajoutez votre voix à cette grande multitude — pas plus tard — pas demain — mais aujourd'hui. Pas n'est besoin d'argent pour en avoir un dans votre foyer ce soir.

(K-2204-4)

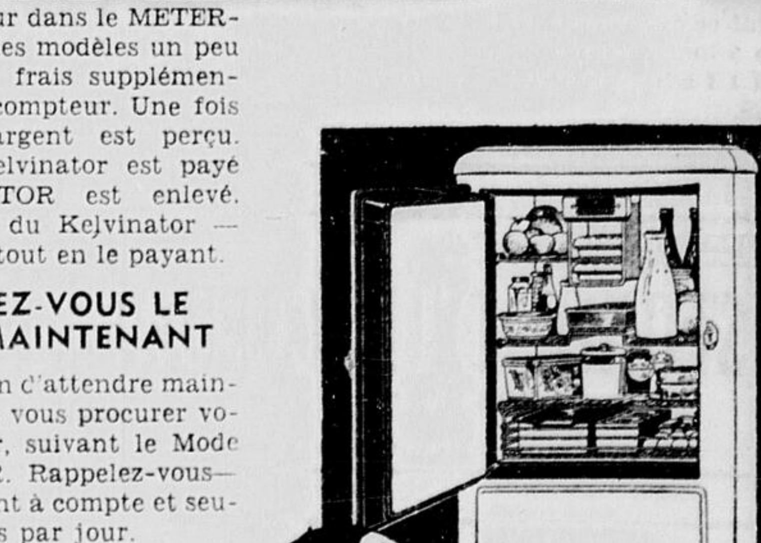

LINDSAY'S
C. W. LINDSAY & CO. LIMITED
PIANOS RADIOS ORGANS
189
rue Sparks,
OTTAWA
Téléphone: Queen 5726-5727

C'est le seul magasin à Ottawa où vous pouvez acheter le Kelvinator de 1935.

SOYEZ PRETS POUR LES
JOURS CHAUDS
ET ENSOLEILLES DU PRINTEMPS

95c

Vous porterez prochainement des vêtements plus légers de saison. Soyez prêts aux premiers soupçons du printemps, qui viendra bientôt. Téléphonez en tout temps. Le préposé de PARKER se présentera chez vous promptement.

est notre prix régulier pour le nettoyage au sec, le dégraissage et la refinission.

Complets 3 pièces pour Hommes, Paletots pour Hommes (Chapeaux de Feutre pour Hommes, 50c)
Robes 1 pièce unie pour Dames, Manteaux et Costumes de Printemps pour Dames.
(Garniture de fourrure en supplément).

QUEEN 706

Parker's
CLEANERS & DYERS
EST. 1870 LIMITED

Réfrigérateur
Electrique Beach

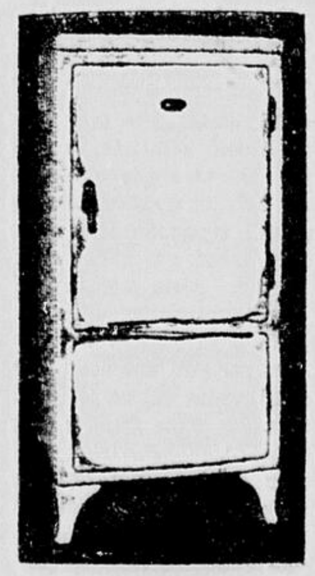

$149

Contenance de 4¼ pieds cubes et muni d'une lumière à l'intérieur.

$2 LE LIVRENT

Le solde à conditions faciles. Pas d'intérêt si payé suivant entente.

Ce Réfrigérateur porte la Garantie Beach de Satisfaction ou de Remboursement d'Argent.

POURQUOI PAYER PLUS?

Reid Stove Store
224, rue Bank — Queen 7500

Euchre - 500
Bridge
Organisé par le club "Lady Laurier"
Mercredi, le 27 mars 1935
A LA SALLE STE-ANNE
Rue St-Patrice, Ottawa
PRIX D'ENTREE, $5.00
Magnifiques Prix
Billet - - 25c

Achetez du
COKE OTTAWA
"La Meilleure Valeur en Combustible"
Fabriqué par
The OTTAWA GAS Co.
56, Sparks, Ottawa - Queen 5000
35, Principale, Hull - Sher. 2236